

# Le Manifeste Utopia

*Titre provisoire*

## Université en ligne Utopia

Du 2 au 4 octobre 2020

### Rappel du processus

Il s'agit probablement du projet le plus important initié durant ce mandat car il questionne le positionnement de notre mouvement et contribue à construire un nouveau récit émancipateur. Ce projet initié il y a 3 ans lors de notre Université d'Été 2017, est l'aboutissement d'un long travail fondé sur :

- Les contributions reçues durant le confinement pour « le Monde d'après » ;
- Le dernier manifeste Utopia publié en 2012 ;
- Nos derniers livres collectifs et notamment ceux sur les Communs, la Démocratie, le travail, les Migrations, l'Agriculture, etc. ;
- Les productions de nos ateliers en Conseils et Université d'Été ;
- Les contributions des membres du Bureau ;
- Les commissions et notamment Nature, Culture de la Paix, Municipalisme, Sciences et transhumanisme et Féminisme ;
- Les contributions des Utopia d'autres pays et notamment d'Utopia Mauritanie et d'Utopia Burkina Faso.

Nous remercions vivement la Commission de travail issue du Bureau qui a pris à bras le corps ce projet et notamment Laurence, Laure, Denis, Franck et Jean-Pierre.

**Par ailleurs, nous avons lancé cet été un processus d'amendements sur le projet de texte :**

**Plus de 700 amendements ont été reçus :**

\* La plupart ont été intégrés directement dans le texte car ils l'enrichissaient sans nécessairement nécessiter de vote (les modifications comme les suppressions ou les ajouts sont apparents)

\* 18 amendements ont été retenus pour être débattus et votés.

**Les phrases du texte initial qui ont été supprimées sont barrées  
Les nouvelles phrases ou paragraphe ajoutés sont soulignés**

**L'objectif de cette Université en ligne est de débattre et de trancher certaines orientations, voire certains amendements si le format le permet**

# Au sommaire

	Au sommaire2
Courte présentation d'Utopia .....	4
	½ page 4
	Préface 4
Préambule : pourquoi un nouveau manifeste ? .....	5
Première partie : les fondamentaux d'Utopia.....	6
Introduction .....	6
Déconstruire les principales aliénations.....	7
1. La croissance .....	8
2. La consommation .....	9
3. Centralité de la valeur travail.....	9
4. Le « progrès » technologique.....	11
Le socle de réflexion pour un nouveau récit .....	13
1. Dépasser l'anthropocentrisme.....	13
2. Une nouvelle matrice écologique .....	15
3. Les communs comme une nouvelle voie .....	17
II Deuxième partie : les sept piliers d'un espace politique mondial .....	20
Introduction .....	20
Premier pilier : une planète en commun .....	21
1. Le climat.....	21
2. L'énergie et les ressources naturelles.....	23
3. La biodiversité .....	25
4. Les pollutions .....	25
Deuxième pilier : l'accès universel aux droits fondamentaux .....	27
1. Le droit d'accéder à un minimum de ressources.....	27
2. Accès minimum gratuit à l'eau, à l'énergie, aux transports et aux télécommunications .....	30
3. Le droit au logement.....	31
4. Le « droit » à la santé.....	32
5. Le droit à l'éducation .....	33
6. Le droit à la culture.....	38
7. Le droit à des média indépendants respectueux de l'individu.....	39
8. Le droit au respect de la vie privée .....	40
Troisième pilier : la souveraineté alimentaire.....	42
1. L'agriculture .....	42
2. L'alimentation .....	43

3.	Élevage, pêche et cause animale .....	47
	Quatrième pilier : les migrations, vers la liberté de circulation et d'installation ....	49
.1	Changer les imaginaires sur les migrations .....	49
.2	Proposer une politique alternative sur les migrations.....	52
	Cinquième pilier : le féminisme .....	56
9.	Le patriarcat .....	56
10.	L'actualité et la transversalité du féminisme.....	57
11.	Déconstruire la domination masculine et la tyrannie du genre.....	58
12.	Éléments pour le combat féministe .....	60
	Sixième pilier : nouveaux espaces de démocratie .....	62
1.	Pour une refondation démocratique .....	62
2.	Pour une démocratie du Buen Vivir.....	63
3.	Le municipalisme.....	64
4.	Pour une culture de la paix.....	68
	<i>Les paragraphes ci-dessous ont été réorganisés</i> .....	69
	Septième pilier : l'économie de l'émancipation .....	72
1.	La faillite du système économique actuel.....	72
2.	Pour un autre système économique.....	73
3.	Le piège de la dette.....	76
4.	La monnaie.....	78
5.	Pour une fiscalité internationale .....	79
6.	Pour un réduction du temps de travail.....	80
7.	Repenser notre rapport au temps .....	81
	Conclusion : comment y allons-nous ? .....	83
	Qu'est-ce qu'Utopia ? .....	85

Courte présentation d'Utopia

½ page

Préface

Edgar Morin si possible

**Note : le préambule, l'introduction et la conclusion seront réécrits et consolidés à la fin du processus d'amendements**

## Préambule : pourquoi un nouveau manifeste ?

~~La crise environnementale nous invite à reconsidérer la politique.~~ Depuis 2008, date de publication du premier Manifeste Utopia, la réalité du dérèglement climatique et de l'extinction des espèces constitutives du vivant ne fait que confirmer la nécessité de remettre en question à la fois les politiques inégalitaires et de domination ayant conduit à cette situation, mais également celles à l'origine des mutations historiques irréversibles qui sont en cours. Pour la première fois dans l'histoire des civilisations, la politique a désormais pour mission moins de transformer le monde que de le sauver.

La lourde crise sanitaire mondiale du Coronavirus de 2020, ~~qui a irrémédiablement entraîné une crise économique et sociale,~~ a dévoilé encore plus les dangers de la captation du vivant, de la mondialisation néolibérale, de la fragilité de nos sociétés technologiques ainsi que l'inacceptabilité des inégalités. Plus que jamais, nous les humains, devons prendre conscience que nous sommes dans une relation d'interdépendance non seulement entre nous, mais aussi entre les territoires et plus largement avec l'ensemble du vivant.

~~Les perspectives possibles.~~ À la réalité de l'effondrement de la biodiversité vient s'ajouter celle des effondrements possibles de nos sociétés thermo-industrielles fragilisées par des crises systémiques de plus en plus fréquentes. Elles demandent d'accélérer les transformations dont nos sociétés ont besoin, au Nord comme au Sud.

Les réponses à proposer face à ces urgences écologiques, sociales et démocratiques ne peuvent être envisagées séparément, mais en interaction les unes avec les autres.

Le processus de rédaction collective, engagé par le Mouvement Utopia depuis 2008 sur les thématiques les plus variées, a permis d'engager cette actualisation dont le présent manifeste se propose de faire la synthèse, tout en ouvrant le champ aux autres réflexions en cours. De format volontairement plus court que les précédentes éditions, ce Manifeste Utopia, au-delà d'un « état des lieux » se propose d'être un support au récit à construire en commun pour des sociétés du *buen vivir*. Ce livre a aussi comme objectif de donner des informations essentielles sur le Mouvement, en complément du site web.

# Première partie : les fondamentaux d'Utopia

## Introduction

Le XXI<sup>e</sup> siècle hérite d'un patrimoine paradoxal. Le monde n'a jamais été aussi riche en biens matériels et en connaissances, mais pourtant la pauvreté frappe sur tous les continents, y compris dans les pays dits développés, et notre civilisation montre des signes d'effondrement. Les inégalités, sources principales de violences, se creusent. Les biens communs de l'humanité sont menacés par leur appropriation au profit de quelques-uns. Le climat se dérègle, la biodiversité s'effondre, les pollutions nous envahissent, les ressources terrestres se raréfient, le nucléaire menace.

Face à cette situation, il faut désormais bouleverser notre représentation du monde : cesser de considérer la planète comme une juxtaposition de nations entretenant des rapports de force commerciaux ou militaires liés à leurs ressources et leurs puissances respectives. Il est impératif de construire de nouveaux espaces politiques aux échelles multiples, assumant leurs différences et leurs identités culturelles propres et formant les communautés d'échange et de partage constitutives de la « société monde » riche de toutes les natures d'être vivant qui la constituent. C'est notamment en s'appuyant sur les communs, en imaginant de nouveaux droits et de nouvelles régulations que nous pourrions dessiner les contours d'un nouvel espace politique fédérant les peuples et les États qui, au-delà de leur situation géographique, partagent des valeurs et une ambition commune.

### Amendement 1 :

Suppression dans la phrase précédente de “et les Etats”.

*Explication : Si nous sommes dans une perspective de développement de démocraties authentiques (donc de gouvernements du peuple par le peuple), ce sont les peuples qui doivent fraternellement coopérer et se fédérer. Les Etats pouvant prendre des formes diversement démocratiques ou autocratiques, ne sont probablement pas les outils idéaux pour parvenir à notre objectif du Buen Vivir. D'autant que les lignes suivantes évoquent bien les territoires et non les « Etats ».*

Il faut un imaginaire démocratique capable de construire un récit en acte autour de politiques de résilience des territoires face aux crises, aux bouleversements, voire aux effondrements majeurs qui se produisent.

Notre réflexion contribue à préparer nos sociétés à ces chocs prévisibles et aux bouleversements inédits pour les civilisations humaines qui résulteront de ces évolutions, en prévenant toute dérive autoritaire.

Des utopies ont permis de penser des droits fondamentaux, de mettre en avant leur caractère universel, comme ce fut le cas avec la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948. Imaginons, inventons, formalisons ce nouvel espace politique, ces nouvelles régulations et ces nouveaux droits pour aller vers une société du *Buen Vivir*.

Le *Buen Vivir*, projet de société sud-américain inspiré des philosophies et des pratiques indigènes, est un terme en fait intraduisible car il va bien au-delà du simple “bien vivre”.

C'est une véritable philosophie de vie, proposant une alternative à l'idéologie occidentale du développement fondé sur la croissance, la concurrence et la consommation. Il s'agit véritablement du "vivre ensemble" dans la diversité et l'harmonie du vivant.

Certaines sociétés africaines utilisent le terme *l'ubuntu* pour désigner cette philosophie. On le définit parfois comme un terme voisin d'humanité et fraternité universelles mélangées. Il s'agit d'un concept commun à plusieurs langues bantoues et utilisé couramment en Afrique australe. Et qui exprime l'idée que le destin de tout est inextricablement lié au tout.

Le Mouvement Utopia s'inspire ~~donc~~ de ces mouvements qui invitent à repenser notre rapport au vivant.

Pour le Mouvement Utopia, l'espèce humaine en tant que composante du vivant, doit fonder ses principes sur l'accès inconditionnel aux droits et biens fondamentaux, le développement des communs, la libre circulation et installation des personnes, un nouveau rapport au temps, la souveraineté alimentaire et le développement de nouveaux espaces de démocratie.

C'est ~~donc bien~~ le système de développement actuel et sa logique basée sur la toute puissance et la démesure, *l'hubris*, et la domination humaine sur l'ensemble du vivant et de ses ressources, qu'il convient de rejeter.

Construire un projet de société, un projet politique, c'est imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. ~~Force est de constater que sur ces points, nous nous situons souvent aux antipodes des idées reçues.~~

Notre propos est donc d'imaginer un horizon, des projets de sociétés, mais un horizon et des projets en permanente évolution... en Mouvement donc.

Devant toutes les urgences sociales environnementales et démocratiques de ce siècle, nous appelons les peuples et la société civile, les mouvements sociaux et politiques, ainsi que les États issus des cinq continents, à construire de nouveaux espaces politiques, à initier le projet d'une société monde (déplacement du paragraphe).

Imaginons, inventons, formalisons ces nouveaux espaces politiques et une nouvelle relation au vivant et au monde pour réussir l'ambition de nous acheminer vers une société du bien vivre.

## Déconstruire les principales aliénations

*« L'industrialisme et la religion de la croissance sont inhérents au capitalisme. On ne peut pas avoir un capitalisme sans croissance. Si on doit changer nos modes de consommation, il faut aussi changer nos modes de production, donc l'organisation sociale. »*

André Gorz, auteur de la préface de notre premier manifeste

Parce qu'elle est inédite par son objet (« sauver la vie sur terre »), la période historique dans laquelle nous sommes, nous oblige à des changements culturels profonds, seuls à même de faire évoluer notre perception du monde.

Pour construire, il faut préalablement déconstruire et pour cela identifier les aliénations que nous devons combattre. Pour Utopia, les premières aliénations de nos sociétés développées sont le dogme de la croissance comme solution à nos maux économiques, la croyance en la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel, la centralité de la valeur travail comme seule organisation de la vie sociale.

Par ailleurs, nous devons également nous interroger sur l'usage de plus en plus controversé qui est fait de la technique.

Le combat contre ces aliénations est indispensable pour construire le cadre de la société dans laquelle nous voulons vivre et les modalités d'un véritable alter développement. Celui-ci, qui nécessite le dépassement du capitalisme et de la logique productiviste, doit permettre à chacun d'intégrer la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers d'existence, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement éclairé, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas produire et consommer, c'est apprendre à vivre ensemble, à comprendre les enjeux de notre société et à participer à la vie politique.

## 1. La croissance

La croissance n'a été capable ni de réduire la pauvreté, ni de renforcer la cohésion sociale. Un même taux de croissance peut signifier un accroissement ou une réduction des inégalités.

En effet, le PIB et sa progression n'ont pas de sens pour mesurer de façon qualitative le fonctionnement d'une société (indicateur encore plus absurde aujourd'hui, dans une société tertiariée et globalisée où la valeur monétaire d'un service est très souvent soit indéfinissable, soit inattribuable, voire les deux).

Rappelons qu'une catastrophe naturelle peut augmenter fortement le PIB et donc la croissance. Il ne prend pas non plus en compte les incidences négatives sur l'environnement et sur l'homme (aspect social et psychologique) indépendamment du coût financier que d'éventuelles réparations pourraient engendrer. Les vraies questions sont : croissance de quoi, pourquoi et pour qui ? Décroissance de quoi, pourquoi et pour qui ? En fonction de quels objectifs, au service de quel projet de société ?

La plupart des politiques continuent d'entretenir leur schizophrénie en étant croissantistes un jour et écologistes le lendemain. Avec une croissance mondiale de simplement 3% par an, il faudrait en termes de ressources naturelles plus de huit planètes en 2100. Après un premier oxymore avec le « développement durable », un deuxième revient à la charge : « la croissance verte » et son cortège de voitures, énergies ou technologies « propres ». Les techno-scientistes de tout poil ne finissent pas de nous promettre les 2e, 3e ou 4e générations de produits qui ne consommeront plus, se recycleront à l'infini, ne pollueront plus, préserveront les ressources naturelles et notre environnement. La croissance nous inscrit ainsi dans le domaine du déni de réalité par la croyance en son caractère indispensable et infini.

## Amendement 2

Ajouter :

Utopia se positionne pour une décroissance sélective choisie (bien différente de la récession subie), voie nécessaire de sobriété matérielle, mais aussi un projet politique, favorisant par des choix démocratiques une vie conviviale, saine, solidaire et équitable.

## 2. La consommation

La consommation est devenue le nouvel opium du peuple. Il y a une religion du marché et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat... (le fondamentalisme marchand dont parle J.Stiglitz). L'ultra libéralisme et le marxisme revisité à la mode chinoise communient ensemble à la vision d'une humanité se réalisant par le développement matériel.

Les gains de productivité et l'augmentation obligatoire du taux de profits, inhérents au système capitaliste, ont inversé la logique « naturelle » qui était de produire ce que les consommateurs demandaient ou souhaitaient. Désormais, les consommateurs se doivent d'être au service de la production et non l'inverse : « *Pour sauver l'économie, il faut acheter, acheter n'importe quoi !* », disait Eisenhower à la fin de la deuxième guerre mondiale. D'où la mise en place à cette période, presque naturellement, de cette idéologie qui identifie le bonheur, l'épanouissement personnel, au fait de consommer.

Avec l'endettement et l'obsolescence programmée des produits, la publicité constitue le troisième pilier de la société de consommation.

Comme pour l'environnement, le combat contre l'idéologie de la consommation ne peut se limiter à essayer de faire changer les comportements individuels : il est aussi éminemment politique. Il nous faut être capables de ré-enchanter le monde en substituant à l'acquisition infinie de biens matériels les biens relationnels. Dans nos sociétés économiquement développées, il nous faut déconstruire ce mythe de l'épanouissement personnel par la consommation, source d'aliénations et de frustrations.

Elle implique également une croyance irraisonnée dans les soit disant vertu du concept de concurrence et de compétition au détriment de la coopération et de solidarité.

## 3. Centralité de la valeur travail

Dans le prolongement des réflexions d'Hannah Arendt, d'André Gorz et de Dominique Méda, nous pensons que nous devons remettre profondément en cause la place centrale du travail dans notre société. La difficulté principale, lorsqu'on aborde la question du travail, vient du fait qu'aujourd'hui ce vocable désigne des choses très différentes. Ce que l'on nomme travail peut être selon les cas une source d'aliénation

(souvent) ou d'émancipation (parfois). C'est en jouant sur ces différentes significations que l'on a pu créer cette notion fourre-tout et la transformer en valeur. Notre critique de la valeur travail et de sa centralité porte sur le travail économique, celui que nous accomplissons par nécessité de gagner notre vie car il donne droit à une rémunération. Bien entendu, cette position critique de la centralité de la valeur travail n'est pas incompatible avec la nécessité pour tout citoyen s'il le souhaite d'avoir accès au travail rémunéré, la lutte contre le chômage étant une priorité.

Dans un monde du travail où la machine a bien souvent remplacé l'homme, où l'exploitation des ressources doit être drastiquement réduite et où la durée de vie s'est sensiblement allongée, considérer le travail économique comme pivot central de l'organisation sociale est une aberration. Ainsi, alors même qu'il ne peut s'agir que de réduire le nombre d'heures travaillées – et donc de travailleurs – et que le nombre de retraités va grandissant, les salariés sont encore et toujours financièrement en charge de la rétribution des chômeurs, des accidentés et des retraités !... L'absurdité est d'autant plus grande que les gouvernements néolibéraux mettent tout en œuvre pour réduire autant que possible les emplois salariés, privilégiant l'enrichissement par le capital et l'employabilité non-salariée.

Nous sommes parfaitement conscients que dans une société qui sacralise le travail, il est très difficile de poser sereinement les termes du débat tant les souffrances (matérielles et sociales) liées au chômage, rendent parfois inaudible cette réflexion. Néanmoins, nous réaffirmons avec force que l'élévation du travail au rang de valeur centrale de l'activité humaine est d'abord le fruit d'une construction sociale et d'une idéologie productiviste, incompatible avec un quelconque épanouissement de l'individu. Le développement du capitalisme se caractérise par la soumission de l'ensemble des sphères de la vie aux considérations économiques (*l'homo economicus*) et à l'impératif d'augmentation de la production et de la consommation. Le capitalisme considère le travail comme un simple facteur de production, c'est à dire comme un coût, une variable d'ajustement.

L'une des grandes victoires du néolibéralisme est la diffusion de l'idée que l'homme doit être un « entrepreneur de lui-même » (Michel Foucault), un individu seul contre tous dont la réussite ne dépend que de sa propre volonté. L'atomisation progressive de la société, notamment via les profondes mutations dans l'organisation du travail (affaiblissement des syndicats, responsabilisation à outrance des salariés, volonté d'état affirmée de pousser à l'auto et au micro-entrepreneuriat...), a permis le triomphe de l'illusion méritocratique.

Le travail est aujourd'hui le support et l'alibi de la croissance et est soumis au chantage incessant d'une obligation de compétitivité, placé dans une situation de concurrence dérégulée de tous avec tous. Le chômage et le chantage permanent à l'emploi accentuent encore cette pression grandissante.

Devrions-nous continuer à ériger en unique lien social, en valeur, cette activité structurellement inégalitaire ? Nous ne le pensons pas. Le travail que nous accomplissons par obligation de gagner notre vie est et demeure le plus souvent aliénant parce qu'il résulte d'un rapport de subordination marchande entre les individus. Nous pourrions ajouter que ce lien de subordination, cet apprentissage de l'obéissance en entreprise, ne facilitent pas l'exercice pour les individus de la démocratie dans le domaine public. On peut parler d'antagonisme entre le capitalisme et la pratique de la démocratie. En revanche, redonner du sens et de l'utilité sociale au travail, revaloriser

les métiers, l'artisanat, y introduire de la démocratie, réduire le temps de travail nécessaire pour augmenter le temps de travail choisi, intégrer à leur juste valeur les différentes activités humaines (notamment créatives, affectives, culturelles, associatives...), retisser du lien social, valoriser le patrimoine écologique, la richesse et la diversité des cultures humaines, voilà les orientations auxquelles nous sommes attachés.

Alors, se libérer du travail ou libérer le travail ? La réponse est bien sûr de poursuivre ces deux objectifs.

#### 4. Le « progrès » technologique

##### **Amendement 3 :**

Remplacer le titre « Le « progrès technologique » par « L'innovation technologique ».

Ce qu'on a coutume d'appeler le « progrès » technologique, qu'il serait plus juste d'appeler « innovation technologique », n'est pas neutre, il est souvent instrumentalisé par les idéologies dominantes et peut de ce fait devenir une source d'aliénation. Par ailleurs, l'ensemble des populations humaines n'en profite pas nécessairement. Accaparé par les multinationales, les innovations technologiques sont mises en général ~~le progrès technologique est en général mis~~ au service d'une recherche quasi exclusive de profit.

Quand elles sont privatisées, avec l'accord d'Etats d'obédience néolibérale, les innovations technologiques ne profitent pas à la société dans son ensemble. On peut par exemple mentionner la possibilité récente d'accorder des droits de propriété sur des recherches fondamentales relatives au vivant, comme sur des séquences d'ADN d'animaux ou de végétaux.

Au cours des dernières années, des désillusions ont renforcé ce constat que les avancées technologiques ne constituent pas nécessairement un progrès pour l'humanité y compris d'ailleurs dans des domaines habituellement emblématiques des apports de la science à notre qualité de vie, comme peuvent l'être l'alimentation, la santé ou l'énergie. En attestent par exemple les catastrophes de Tchernobyl, de Fukushima et de Bhopal, l'affaire de la vache folle ou du Mediator en France.

Par sa non prise en compte de l'écologie dans sa croisade productiviste, l'être humain s'est donné les moyens de sa totale autodestruction. De moyen au service du progrès de la civilisation, les innovations technologiques déconnectées des besoins essentiels de l'être humain sont devenues l'une des clefs de voûte de la mécanique capitaliste.

~~Collectivement, nous avons fini par oublier la polysémie du terme « Progrès » pour le réduire à sa seule acception technologique,~~ Collectivement, nous avons fini par intégrer cette confusion entre innovation technologique et progrès technologique, jusqu'à réduire le Progrès à sa seule acception technologique, parfois en contradiction avec les objectifs libérateurs d'un Progrès qui serait partagé par toute l'Humanité. Sacralisé en valeur et en objectif économique (ou financier), ~~le progrès~~ l'innovation technologique aboutit à des

aberrations comme le transhumanisme ou la géoingénierie, summum de la folie humaine, qui se rêve pour certains tout puissante et immortelle.

D'autant que les sciences et les techniques actuelles ouvrent des perspectives particulièrement difficiles à prévoir ou à encadrer comme c'est le cas des problèmes climatiques, du clonage, des xénogreffes, des nanotechnologies, de la manipulation du vivant, etc. Souvent, les directions prises par certaines recherches et utilisations de résultats scientifiques ne s'accordent pas avec les choix que l'ensemble des citoyens souhaiteraient réaliser. ~~C'est le cas par exemple de la 5G dont le développement doit être contrecarré, ou de l'installation de nouvelles antennes-relais 4G dont l'impact sanitaire est sous-estimé.~~ Cela pose ici la question de la démocratie dans les prises de décisions, les sujets étant laissés à la seule responsabilité des experts. Critiquer le progrès technologique au sens innovations technologiques devient réactionnaire, tant la remise en question de ce dogme revient à critiquer le fondement idéologique de nos sociétés capitalistes.

Les nouvelles technologies sont souvent utilisées comme des instruments de domination sur l'ensemble du vivant, humanité comprise. Ne serions-nous pas arrivés à ce seuil dont parle Ivan Illich dans son concept de « contre productivité » où la médecine nuit à la santé, la vitesse fait perdre du temps, la communication si envahissante que l'on ne comprend plus rien ?

Nous remettons donc en cause le « progrès » technologique au sens « innovation technologique » comme bras armé complémentaire et indispensable au système productiviste, imposant un certain rapport au temps et à l'ordre social et dont l'objectif sert à la fois la recherche de rentabilité mais également la mise en place d'une forme de domination et d'addiction,

### **Le danger du transhumanisme comme nouveau récit**

Cette instrumentalisation de l'innovation technologique et des sciences a donné naissance à un nouveau récit dans lequel se reconnaît une part croissante de l'humanité. Il s'agit d'un récit particulièrement dangereux fondé sur un mirage – la recherche de l'immortalité et le dépassement biologique de la condition humaine – dont le modèle économique s'appuie sur un marché gigantesque : la marchandisation des données personnelles.

Le transhumanisme se veut un ensemble de techniques et de réflexions visant à améliorer les capacités humaines, qu'elles soient physiques ou mentales, via un usage avancé de nanotechnologies et de biotechnologies. Les penseurs transhumanistes prédisent que les êtres humains pourraient être capables de se transformer en êtres dotés de capacités telles qu'ils mériteraient l'étiquette de « posthumains ».

L'astuce du transhumanisme est de mélanger deux objectifs : un « objectif thérapeutique » et un « objectif d'augmentation » en nous faisant croire à une linéarité entre ces deux objectifs, en s'appuyant sur le fait que bien souvent les technologies utilisées sont les mêmes (technologies robotiques, ou technologies cellulaires modifiant l'ADN de façon artificielle via la technologie CRISPR-Cas9, etc...).

Or, si l'objectif thérapeutique peut être louable (à condition que l'utilisation des techniques et leur accès soient sous contrôle citoyen), l'objectif « d'augmentation » change profondément et de façon irréversible l'identité humaine. En effet, rechercher à repousser les limites de la condition humaine, qu'il s'agisse de capacités physiques (augmentation

de la capacité visuelle...) ou intellectuelles (augmentation du QI...) augmentation de la durée de vie, etc. remet en cause notre rapport au temps et au vivant.

Par ailleurs, le modèle économique du Transhumanisme – qui explique en grande partie les milliards d'investissements des GAFAs dans le domaine), s'appuie sur le monitoring de données des êtres humains conçu comme un nouveau levier d'un gigantesque business, notamment pour la Chine et les États-Unis. L'hyperconnexion des individus liée aux technologies transhumanistes, l'accès à l'ensemble de leurs caractéristiques médicales en temps réel ouvrira massivement de nouveaux marchés.

Il est donc urgent de déconstruire le nouveau « récit transhumaniste » qui cherche à « libérer » l'Homme de la Nature en instrumentalisant le progrès et la science. La quête insensée de l'immortalité implique des transgressions irréversibles de l'identité humaine. Face à ce « récit », nous devons donc proposer un « contre-récit » basé sur un nouveau rapport de l'Homme au vivant et la mise en place de communs comme élément fondateur de citoyenneté.

## Le socle de réflexion pour un nouveau récit

### Amendement 4 :

Discussion autour de cette nouvelle section « Dépasser l'anthropocentrisme »

### 1. Dépasser l'anthropocentrisme

*« Ce qui meure aujourd'hui, ce n'est pas la notion d'homme, mais une notion insulaire de l'homme, retranché de la nature et de sa propre nature ; ce qui doit mourir, c'est l'auto-idôlatry de l'homme, s'admirant dans l'image pompière de sa propre rationalité »*

*Edgar Morin*

Déconstruire c'est prendre la mesure du poids culturel de celle-ci et de la nécessité de son dépassement.

En faisant le choix de prendre pour référence le bien vivre c'est en préalable, à l'image des sociétés amérindiennes à l'origine du concept, se libérer de l'anthropocentrisme en considérant la spécificité de l'animal humain dans sa capacité à se considérer en interdépendance avec l'ensemble du vivant.

La récente crise provoquée par la zoonose du coronavirus, nous a montré combien la réalité de cette interdépendance était vitale pour l'humanité et comment celle-ci était conditionnée au maintien de la vitalité des autres espèces constitutives d'un vivant dont la survie dépend du maintien de sa diversité. Elle nous a également montré combien l'anthropocentrisme et l'expression de sa toute puissance dominatrice n'était qu'une

dangereuse illusion dont l'expression, inscrite dans l'extension de son emprise sur le reste du vivant, conduisait l'humanité à sa perte.

Dépasser l'anthropocentrisme et construire des sociétés de bien vivre est donc pour Utopia un objectif urgent et majeur qui s'inscrit en préalable de toutes nos réflexions autour de la construction de sociétés des communs et des vivants.

Car si l'on s'accorde pour dire comme Einstein qu'on ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui en est à l'origine, la perspective d'une « fin du monde possible » nous impose d'engager une révolution non seulement politique et sociale, mais également culturelle.

Depuis Descartes, « la science peut nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature ». Le cartésianisme instaure ainsi dès le XVII<sup>e</sup> siècle le thème de la maîtrise comme celui de la rencontre d'une nature créée par Dieu, mais désordonnée, et de l'homme, ce sujet puissant, seul capable d'organiser et de connaître cette nature, référent idéalisé pour tout ce qui vit, comme le figure « l'homme de Vitruve » dessiné par Leonard de Vinci dès 1490.

Cette rupture entre Homme et Nature, cette hiérarchisation du vivant, également appelée « naturalisme », est au fondement de la modernité. Elle porte en elle le colonialisme et l'exploitation sous toutes ses formes d'une nature-ressource au service du développement humain, tels que pourront également le revendiquer au XVIII<sup>e</sup> siècle les héritiers de cette modernité, théoriciens des Lumières. Chargé de ce bagage culturel, le monde moderne occidental se considère aujourd'hui encore comme devant être le référent commun de toute civilisation, de toute organisation sociale humaine ou non, les autres formes étant ainsi considérées comme sous développées, inférieures avant d'être différentes.

La critique de ce positionnement culturel anthropocentré, porteur d'exclusion et de domination, est nécessaire car nous pouvons la considérer comme au fondement idéologique du racisme, du patriarcat...et de l'anthropocène. C'est cette idéologie aujourd'hui dominante qu'il nous faut donc déconstruire. Cette nécessaire déconstruction, parce qu'elle est aussi source d'une immense richesse d'émancipation et de découverte, nous conduit à reconsidérer ces différences entre espèces vivantes non plus de façon hiérarchique mais en tant que composantes des richesses du monde, d'ouverture au monde, de redécouverte de la diversité de nos façons d'être au monde, de le sentir, de le ressentir, de la richesse d'être avec et potentiellement comme tous ces autres qui font la richesse de la cohabitation et le plaisir d'être soi avec tous les autres vivants.

Il ne s'agit pas de nier la spécificité de l'humanité, mais d'accepter qu'elle ne pourra survivre qu'en acceptant de s'inscrire au sein, et non en dehors ni au-dessus, des innombrables spécificités du vivant.

## 2. Une nouvelle matrice écologique

### Amendement 5

Suite à de nombreux amendements concernant l'effondrement (en cours/ à venir /possibles / probable..) il est proposé 2 options principales au débat

#### Option 1 :

Nous sommes convaincus que l'humanité vit actuellement les prémisses d'un effondrement inévitable. Pour reprendre la définition d'Yves Cochet, « L'effondrement est le processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, etc.) ne sont plus fournis (à un coût raisonnable) à une majorité de la population par des services encadrés par la loi ».

D'après les dernières projections scientifiques, l'inhabitabilité de territoires entiers de notre planète semble même certains d'ici à la fin du siècle.

Nous devons donc agir sur tous les fronts :

- \* Pour changer radicalement de politique car il s'agit bien de tenter de conserver l'habitabilité la plus grande possible de notre planète ;

- \* Pour mettre en place des politiques de résilience notamment au niveau local afin que nous puissions nous adapter le mieux possible aux effets désastreux du dérèglement climatique notamment concernant les besoins de base ;

- \* Pour reconstruire une société sobre et heureuse en refondant notre rapport à la nature et au vivant.

#### Option 2 :

Nous sommes convaincus que l'humanité est aux prises avec plusieurs types d'effondrements qui ont et auront des impacts différents en fonction des territoires et des populations. Les pays les plus gravement touchés par cette perspective sont une fois encore les pays du SUD et nous devons tout mettre en œuvre pour atténuer / arrêter ces effets dévastateurs.

Nous devons donc agir sur tous les fronts :

- \* Pour faire en sorte que les principaux responsables du dérèglement climatique (gouvernements du Nord et multinationales) s'approprient les recommandations du GIEC et adoptent des trajectoires climatiques qui permettent à l'humanité de rester en deçà des 2 degrés d'augmentation par rapport à l'ère préindustrielle ;

- \* Pour aider sans délais et dans l'urgence les pays du SUD notamment reconnaissance la dette écologique des pays du NORD ;

- \* En travaillant sur les imaginaires pour que nous puissions refonder notre rapport à la Nature.

Les constats sont connus : le dérèglement climatique, le pillage des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, les pandémies, ainsi que les pollutions diverses mettent l'humanité en péril.

Un effondrement de notre civilisation thermo-industrielle est dans le domaine du possible.

Depuis le début de l'époque industrielle, les activités humaines ont entraîné notre planète dans une nouvelle ère géologique, baptisée Anthropocène. Par la modification des cycles de la biosphère et ses conséquences sur le vivant, cette nouvelle ère menace les conditions de vie sur terre, pour les humains, mais aussi pour l'ensemble du vivant. Les alertes lancées en 1972 par les auteurs de « *Halte à la croissance ?* » se confirment et celles du GIEC et de nombreux scientifiques vont toutes dans le même sens. Le temps des limites est notre temps. Ces alertes ne sont pas suivies par des politiques à la hauteur des enjeux, et c'est maintenant de la survie de l'humanité dont il s'agit.

Parallèlement, cette toute puissance productiviste, cette illimitation de la croissance matérielle et la volonté de se rendre « maître et possesseur de la nature » ont accéléré les violences, les guerres, les conflits sociaux, les nuisances de tout ordre et la montée des inégalités. Les causes des dysfonctionnements écologiques et sociaux sont liées car elles sont le résultat de la démesure, de l'*hubris*, dont la partie dominante de l'humanité est atteinte. C'est pourquoi nous proposons que la *matrice écologique* soit au centre de nos réflexions et de nos actions.

Ainsi, Utopia s'associe à celles et à ceux qui appellent à un sursaut des consciences pour repenser notre rapport à la Nature. En effet, si tout indique que l'impasse écologique dans laquelle nous nous sommes engagés est le résultat de la rupture dans nos sociétés occidentales (et par extension, capitalistes) du lien avec la Nature, c'est bien sur les causes et les conséquences culturelles de cette séparation que nous devons analyser pour poser ensemble les bases d'un avenir juste et durable. L'humanité ne peut pas être considérée comme une entité extérieure à la nature car elle en fait pleinement partie.

Cette rupture entre Homme et Nature, cette hiérarchisation du vivant, également appelée « naturalisme », est au fondement de la modernité. Elle porte en elle le colonialisme et l'exploitation sous toutes ses formes d'une nature-ressource au service du développement humain. Chargé de ce bagage culturel, le monde moderne occidental se considère aujourd'hui encore comme devant être le référent commun de toute civilisation, de toute organisation sociale humaine ou non, les autres formes étant ainsi considérées comme inférieures avant d'être différentes.

L'urbanisation croissante, doublée d'une omniprésence de la technologie rend de plus en plus virtuelle notre perception de la nature et à fortiori de nous-mêmes. Ceci induit une « crise de la sensibilité » envers les autres et l'ensemble du vivant.

Nous pourrions prendre pour exemple le projet de Notre Dame des Landes en France : c'est tout autant la défense d'un paysage et du vivant qui le constituait qui a forcé la mobilisation contre l'absurdité de construire cet aéroport en pleine crise climatique. De même, au Brésil, les mobilisations ont permis l'abandon d'un méga-barrage destructeur sur le fleuve Tapajós (l'un des affluents de l'Amazone). Tant d'autres sont malheureusement encore en projet menaçant de détruire une biodiversité d'une richesse inestimable, ainsi que les Mundurucus, l'un des nombreux peuples autochtones d'Amazonie. On pourrait également citer un exemple récent eu Burkina Faso lié au projet de construction d'un hôpital de 16 ha au sein d'une forêt classée de Kua alors qu'il serait bien-entendu possible de le construire ailleurs. Défendre un paysage et le vivant prend ainsi autant de force que de combattre un projet de transport ou une infrastructure gigantesque de production d'énergie « d'un autre temps », la dimension « intolérable » des deux ayant été le moteur de mobilisations gagnantes.

~~Sans doute la civilisation occidentale, parce qu'elle s'est volontairement « libérée » du vivant, sera-t-elle la moins à même de reconsidérer sa place dominatrice et excluante, acquise le plus souvent dans la violence de la domination.~~

Nous devons passer d'un modèle occidental anthropocentré<sup>1</sup> à une vision globale harmonieuse du monde, telle que le propose le *Buen vivir*, qui prolonge lui-même la notion de « pacha-mama » ou « terre-mère ». Ainsi, il est nécessaire de développer une autre relation avec nos environnements et l'ensemble de leurs habitants. Ces relations doivent tenir compte de la façon dont chaque être vivant habite ce milieu. C'est ce que B. Morizot appelle « les égards ajustés »<sup>2</sup>. Le *Buen vivir* passe en premier lieu par un questionnement sur l'air que nous respirons, l'eau et l'alimentation que nous consommons, et plus généralement sur notre rapport aux milieux que nous partageons avec les autres vivants car nous sommes tous en interdépendance. Il place ainsi l'humanité comme acteur bienveillant, soucieux et responsable du cadre harmonieux d'un bien être partagé avec l'ensemble du vivant.

De l'épuisement des ressources énergétiques à l'effondrement de la biodiversité, notre pillage interpelle donc notre lien à ce qui a rendu possible la vie sur terre. Concernant les animaux non humains, il s'agit d'êtres dont la sensibilité et la proximité avec l'humain interrogent la relation de l'humanité avec une population d'êtres vivants avec laquelle nous nous devons de partager la vie sur terre.

Afin de préserver et de restaurer l'habitabilité de notre planète, nous proposons une extension du domaine des communs, définis comme regroupant une communauté, une ressource et une gouvernance. Nous pensons qu'un partage des responsabilités permettra une amélioration significative de notre façon d'habiter la terre, en traitant avec égards aussi bien tous les humains, y compris les générations futures, que tous les non-humains, mais aussi les milieux qu'ils partagent.

### 3. Les communs comme une nouvelle voie

Le concept de commun demande la coexistence d'une ressource définie, d'une communauté déterminée et d'un mode de gouvernance collectif. Par exemple, un jardin partagé, une bibliothèque, un habitat partagé, mais aussi des logiciels libres ou une monnaie locale complémentaire peuvent être des communs.

Un bien ou un service n'est pas commun par nature, mais par son usage. Toutefois, certains biens ou services n'ont pas vocation à devenir commun soit parce qu'il n'ont pas d'utilité sociale ou écologique, soit parce qu'ils impliquent une complexité dans leur fabrication.

En ce sens, le concept de commun est un élément central de la construction d'un nouveau récit car il ouvre une nouvelle voie émancipatrice.

En effet, les communs sont à la fois une alternative à la société du tout marché, ~~une réponse à l'offensive néolibérale,~~ une voie pour le dépassement du capitalisme et de

---

1

L'anthropocentrisme est une conception philosophique qui considère l'homme au centre de toute chose

2

Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous Baptiste Morizot, Actes Sud, 2020

l'étatisme, car ils sont gérés par une pluralité d'acteurs, et non par une seule entité qu'elle soit administrative ou privée. Les communs remettent en cause notamment le caractère sacré de la propriété, de l'idéologie propriétaire, fondée sur l'Usus, Fructus et Abusus<sup>3</sup> au profit du droit d'usage. Les communs nous obligent enfin à repenser notre démocratie pour que chacun.e puisse directement « prendre soin » de la société. C'est précisément dans cette attention collective nouvelle que s'inscrit la voie émancipatrice.

Pour nous acheminer vers une société du bien vivre, nous proposons de nous orienter vers une société des communs, c'est-à-dire vers une société dans laquelle des formes de propriété non exclusive permettent à chaque individu de s'épanouir et d'entreprendre dans le respect de l'intérêt général.

Il faut pour cela mettre les citoyens au cœur des mécanismes d'organisation de ce qui fait leur vie quotidienne et redonner leur voix à chacune des parties prenantes. Il convient de penser, à chacun des échelons sociaux, les processus qui permettront aux populations de choisir leurs priorités et la manière de les atteindre.

#### **Amendement 6:**

Ajouter le paragraphe suivant :

Il faut ici préciser que les communs ne remettent nullement en cause le service public, fondement de l'état social. Celui-ci reste en effet le garant de l'égalité de traitement des territoires (éducation, hôpital public, distribution de l'énergie, transport ferroviaire...).

De plus la question de "la taille" est importante à prendre en compte pour la réussite des communs. Toutes les ressources ne peuvent donc pas être gouvernées selon ce mode. Certaines fonctionneront mieux en gestion publique et d'autres sous la forme de communs.

Ainsi, les communs ouvrent d'incroyables horizons pour réduire la place des échanges marchands au profit d'une production moins éloignée du consommateur, moins segmentée, ~~moins programmée et moins planifiée~~ plus adaptée et accessible à ces besoins et usages, une production de « biens et services immatériels nécessaires et conformes aux désirs, aux goûts et à la fantaisie de chacun<sup>4</sup> » qui définit les contours de la sphère de l'autonomie. ~~qui sont précisément les contours qui définissent la sphère de l'autonomie~~

~~Le concept de commun demande la coexistence d'une ressource définie, d'une communauté déterminée et d'un mode de gouvernance collectif.~~ Il ouvre de nouveaux champs à la démocratie et par l'obligation de préserver la ressource, il est profondément écologique en soulignant les limites d'une régulation par le marché ou par le public. La renaissance des communs, qui émerge un peu partout dans le monde, a été dynamisée par l'apparition des communs informationnels (logiciels libres, Wikipédia, licences Creative Commons...) luttant contre les abus de la propriété intellectuelle.

3 le droit d'**user** de la chose (l'*usus*), le droit de **jouir** de la chose (le *fructus*), le droit de **disposer** de la chose (l'*abusus*)

4 André GORZ, Adieu au prolétariat

Dans les faits, les communs n'ont jamais disparu. On estime à près de deux milliards le nombre de personnes qui appliquent le principe de communs pour des biens et services de leur vie quotidienne. De plus, entre le privé et le public, nous assistons un peu partout dans le monde à cette renaissance des communs. De nombreuses activités se développent : les jardins partagés, l'habitat participatif, la gestion de l'eau, les recycleries, les fablabs, les donneries, les bibliothèques ouvertes, etc. A chaque fois le même mode de gouvernance est mis en place : toujours semblable sur le principe, mais jamais identique dans son application. Chaque commun est unique, et sa gestion se doit d'être définie démocratiquement par ses membres. Le renforcement des liens sociaux est aussi un aspect positif du mode de gouvernance des communs: il permet à chacun de s'exprimer, sans distinction d'origine ou de capacités.

Cette nécessité d'une extension du domaine des communs comme ligne directrice d'une société du bien vivre est une réponse aux impasses ~~ou faillites~~ de la privatisation, étendue jusqu'au vivant ~~par les transnationales~~, générant conflits, inégalités et destructions écologiques, ou, à l'inverse, aux échecs de l'extension de la propriété publique et du tout étatique, à la gestion souvent lourde et bureaucratique.

Dans beaucoup de domaines, ~~mais~~ sous certaines conditions (une communauté à bonne échelle pour les biens matériels, un réseau actif pour les biens informationnels), le commun est efficace économiquement comme socialement. Il réconcilie l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. En tirant son efficacité d'une vision socialisée mais largement décentralisée et compatible avec l'initiative individuelle, le commun ~~est susceptible de~~ mobilise des acteurs très nombreux et variés et permet donc de faire évoluer la société en rééquilibrant les rapports de forces.

***Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia Propriété et communs***

## II Deuxième partie : les sept piliers d'un espace politique mondial

### Introduction

#### **Extraits « Un nouvel espace politique pour une « société-monde »**

*Signé par Stéphane Hessel, Danielle Mitterrand, Taslima Nasreen,*

*Adolfo Perez Esquivel et Aminata Traoré*

*Manifeste Utopia de 2012 ; www...*

Il faut désormais bouleverser notre représentation du monde : cesser de considérer la planète comme une juxtaposition de nations entretenant des rapports de force commerciaux ou militaires liés à leurs ressources et leurs puissances respectives. Rappelons que par sa course folle vers le nucléaire, l'homme du XX<sup>e</sup> s'est effectivement donné les moyens de sa totale autodestruction.

Face à cette situation, il est impératif de construire un nouvel espace politique

C'est pourquoi nous appelons les mouvements sociaux, les intellectuels, poètes, artistes, partis et mouvements politiques, ainsi que les citoyens de tous les continents à construire ce nouvel espace, à initier l'émergence d'une société-monde tout en préservant les identités culturelles locales.

C'est notamment en imaginant de nouveaux droits constituants que nous pourrions dessiner les contours d'un nouvel espace politique fédérant des peuples, des États qui, au-delà de leur situation géographique, partagent des valeurs et une ambition communes.

*Imaginons, inventons, formalisons ce nouvel espace politique et ses nouveaux droits :*

- Une planète en commun
- Un accès universel aux droits fondamentaux
- La souveraineté alimentaire
- La liberté de circulation et d'installation
- Le féminisme

*(Plusieurs amendements remettent en cause le titre)*

- Le développement de nouveaux espaces de démocratie
- Une économie pour l'émancipation

## Premier pilier : une planète en commun

Notre « matrice écologique » présentée plus tôt pose les conditions de cette nouvelle approche que le premier pilier se propose d'orienter en réflexions constructives tout autant philosophiques que politiques.

En effet seule une transformation de notre manière de voir le monde peut nous amener à le construire autrement.

A quelle échelle de territoire faut-il construire des sociétés résilientes ? Comment partager en majorité une nouvelle relation avec l'ensemble du vivant ? Quelle stratégie adopter pour développer la biodiversité et non seulement la préserver, quelle part de territoire faut-il laisser au monde sauvage ?

Une politique authentiquement écologique requiert plus qu'une régulation : une transformation ~~radicale~~ fondamentale du système de production, des sources d'énergie, des modes de consommation et des rapports sociaux qu'ils induisent, et une décroissance sélective et équitable de l'empreinte écologique.

### 1. Le climat

Concernant la responsabilité humaine dans le dérèglement climatique, la communauté scientifique est passée de l'interrogation au doute, du doute à la présomption, de la présomption à la certitude.

Nous avons déjà dépassé le degré supplémentaire par rapport à l'ère préindustrielle et la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevée depuis plusieurs millions d'années. Même si nous respectons les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris de 2015, l'élévation de la température serait d'environ +3°C d'ici 2100. Limiter le réchauffement sous les +1,5°C est hors d'atteinte, le seul objectif réaliste étant de limiter les dixièmes au-delà de deux degrés, chacun augmentant les risques de basculement aux conséquences dramatiques. Le GIEC reconnaît en 2019 que ses rapports précédents ont plutôt sous-estimé l'ampleur des changements prévisibles.

~~Le changement climatique~~ dérèglement climatique impacte directement les conditions vitales de nombreuses populations : accès à l'eau, production agricole, santé. Sans en être responsables, les pays les plus pauvres seront les premiers et les plus durement touchés. Mais aucun pays ne sera épargné. ~~Le changement climatique~~ dérèglement climatique menace la vie de l'humanité entière, et de l'ensemble du vivant.

En effet, la qualité de l'air témoigne déjà de l'impact des activités humaines (industries et transports) sur les maladies respiratoires et les allergies ; la rapidité du dérèglement ne

laisse pas le temps nécessaire à l'adaptation du reste du vivant qu'il soit animal ou végétal.

Si la courbe des émissions de GES ne fléchit pas suffisamment, les stocks de gaz à effet de serre doubleront à la fin de ce siècle et la température moyenne augmentera de près de 5°C, soit une situation qui, au-delà de 2°C nous plonge dans des conditions de vie inconnues pour l'humanité. C'est une augmentation similaire à celle qui est advenue entre la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans) et aujourd'hui, mais ce, sur à peine 100 ans ! Certaines zones verront même leur température s'accroître de 10°C rendant la vie humaine et de celle nombreuses espèces impossibles impossible et produisant des migrations climatiques en masse. L'ONU estime que le réchauffement planétaire pourrait pousser 250 millions de personnes à quitter leur lieu de vie d'ici 2050. D'autres projections vont encore plus loin en pointant un risque encore plus important, celui de la probabilité d'emballlement le risque d'emballlement en chaîne du dérèglement climatique entraînant entre autres une diminution de la capacité de la mer et de la terre à produire de la biomasse pour l'alimentation et l'énergie, capter le carbone et maintenir la biodiversité. Nous avons donc l'obligation historique de faire de la lutte pour limiter contre le dérèglement climatique la priorité. Compte tenu de cette urgence et de la dimension systémique de ce combat, il ne s'agit plus pour nous de défendre les politiques de « transition verte », mais de provoquer l'indispensable mutation vers une société de la sobriété et de la solidarité, seule capable de gérer les impacts du dérèglement climatique en cours et de limiter son importance pour que perdure la vie sur terre.

Pour ne pas dépasser les 2° de réchauffement climatique, nous devons laisser environ 80% des énergies fossiles connues dans le sol et mettre fin à toute nouvelle recherche de réserves. Tout est pourtant fait pour que perdure l'utilisation de ces ressources polluantes. Une pression économique pourrait être mise en place en « internalisant les coûts externes », c'est-à-dire en faisant reposer les conséquences d'une pollution privée sur le pollueur, sans pour autant pénaliser économiquement les populations les plus fragiles et bien souvent les plus dépendantes aux fossiles. La conjonction d'une fiscalité et de normes volontaristes est une solution préalable à l'instauration d'une société fonctionnant sur une base de sobriété énergétique.

#### **Amendement 7 :**

##### *Ajout*

Les politiques « des petits pas », comme le développement « d'énergies douces » qui ne viennent que compléter le besoin énergétique croissant, ou l'agrandissement des mailles des chaluts qui ne remettent pas en cause notre relation aux vivants du monde marin, ne peuvent être considérées que comme des réformes reportant à plus tard, trop tard, le bouleversement que doit imposer notre nouveau rapport au monde en survie qui vient.

## 2. L'énergie et les ressources naturelles

~~Pour agir efficacement afin de limiter~~ contre le réchauffement ~~dérèglement~~ climatique, nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que sur les énergies renouvelables.

### **Amendement 8 :**

*Ajout du paragraphe ci-dessous et suppression des 2 paragraphes plus loin en bleu :*

La sobriété est pour nous la seule solution / le levier le plus important. En effet, il faut nécessairement une forte réduction des des énergies fossiles avec pour objectif prioritaire l'atteinte urgente de l'équilibre entre émissions et capacité de la terre à les compenser. A l'échelle mondiale, le rapport de 1,6 planète nécessaire en 2020 était de 1 planète en 1970. Tout est donc possible... sans retour à la bougie !

Si nous ne voulons pas faire le pari risqué d'un éventuel bond technologique de type géo-ingénierie (*Précisions à venir sur les raisons de cette prise de position*) (notamment en matière de séquestration du carbone, ou encore de développement des techniques fondées sur le nucléaire de la 4<sup>ème</sup> génération, ainsi que le projet ITER de fusion nucléaire, démesuré et hors normes financièrement), l'un des points essentiels est bien d'identifier ces « négawatts<sup>5</sup> » qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer grâce à un usage plus sobre et plus efficace.

D'après les experts de l'association française *Négawatt*, ils représentent, dans un pays comme la France, plus de la moitié de la consommation d'énergie primaire et le tiers de l'énergie finale<sup>6</sup>.

La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels, sans pour autant recourir au rationnement ou à l'austérité. Par exemple mieux profiter de la lumière naturelle, réduire les éclairages inutiles, réguler le chauffage, favoriser la marche ou le vélo pour les déplacements courts, le transport collectif pour les trajets plus longs, réduire l'usage de la voiture en zone urbaine, réduire sa consommation de viande, rationaliser l'approvisionnement des lieux de vente, remettre le fret sur les rails plutôt que sur les routes...

Après la sobriété (l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas), l'efficacité énergétique, tant au niveau de la production que de la consommation, a le potentiel d'être à elle seule la plus grande source d'économie d'émission de GES du secteur énergétique. Elle consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il est possible de réduire d'un facteur deux à quatre certaines de nos consommations d'énergie et de matières premières et d'eau à l'aide de techniques déjà éprouvées.

5

Cette notion a été conçue par l'association Française *Négawatt* pour désigner l'énergie qu'il est possible de ne pas consommer.

6 Définir énergie primaire et finale

Il faudra, pour cela, remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores<sup>7</sup>, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en co- génération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche l'ensemble des produits d'usage.

Enfin, à la condition qu'elles soient gérées comme des communs, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), décentralisées et bien réparties, devront être développées en ayant le plus faible impact possible sur l'environnement. Associées à des politiques de sobriété et d'efficacité, elles auront pour fonction de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète<sup>8</sup>.

### Le cas du nucléaire

Dans le monde, trente pays sur près de deux cents sont équipés d'au moins une centrale nucléaire et neuf d'entre eux possèdent la bombe atomique. On dénombre près de 15 000 têtes nucléaires dans le monde, de quoi faire sauter plusieurs fois notre planète. Si dans le domaine militaire, nous nous prononçons pour un désarmement nucléaire total le plus rapidement possible, il en va de même pour le nucléaire civil, notamment, mais pas uniquement, parce que les frontières entre le civil et le militaire sont loin d'être étanches. Nous prenons position pour un arrêt programmé et rapide du nucléaire civil, associé à une politique de transition énergétique globale conduisant à la réduction de la consommation d'énergie.

Décider de sortir du nucléaire sans tomber dans la pénurie d'électricité ni augmenter son prix est possible pour tous les pays y compris pour la France, pays au monde le plus dépendant du nucléaire. En s'orientant vers les énergies renouvelables, les investisseurs ont parfaitement intégré l'échec économique du nucléaire que n'a fait qu'accentuer le fiasco de l'option EPR. En effet la plupart des énergies renouvelables sont maintenant plus économiques que le nucléaire. L'argument du retour à la bougie n'a aucune réalité, sinon 170 pays dans le monde vivraient sous l'éclairage vacillant d'une flamme. Contrairement aux idées reçues, en abandonnant le nucléaire, l'Allemagne n'a pas réactivé ses centrales à charbon (insérer une note de bas de page argumentée).

Il nous faut au plus vite sortir de la menace de la catastrophe que provoquerait un accident et ainsi mettre fin à la production de déchets quasi éternels, en rappelant que cette énergie représente moins de 3% de l'énergie finale mondiale et ne permet d'économiser, éventuellement et uniquement à court terme, que peu de CO2.

*Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia sur le nucléaire: [www....](http://www...)*

<sup>7</sup> Sur ce point, il faudra règlementer les exportations du nord vers le sud des produits d'occasion classés énergivores (moteurs de machines divers, véhicules, climatiseurs, réfrigérateurs et petit électroménager, etc.).

<sup>8</sup> D'après le GIEC (rapport de mai 2011) la consommation énergétique mondiale pourrait être issue à 80% des énergies renouvelables d'ici 2050. La Commission Européenne (Feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050) parle même de 85% pour l'Europe.

### 3. La biodiversité

Alors que les scientifiques parlent de 6ème extinction massive des espèces, mal comprise, la notion d'écosystème est pourtant fondamentale car elle explique les rapports complexes d'interdépendance entre toutes les composantes du vivant.

Selon le dernier rapport de l'IPBES, « en moyenne, 25 % des espèces appartenant aux groupes d'animaux et de végétaux évalués sont menacés, ce qui suggère qu'environ 1 million d'espèces sont déjà menacées d'extinction, beaucoup plus dans les décennies à venir, à moins que des mesures ne soient prises pour réduire l'intensité des facteurs à l'origine de la perte de biodiversité. Faute de mesures, l'augmentation du taux global d'espèces menacées d'extinction va encore s'accélérer, alors qu'il est déjà au moins des dizaines voire des centaines de fois plus élevé que la moyenne sur les 10 millions d'années écoulés. »<sup>9</sup>

Le changement climatique global, la pollution des eaux, des terres et de l'air, l'érosion, la surpêche, la déforestation, l'artificialisation des sols, la réduction des espaces naturels et la rupture de leurs continuités font peser une menace croissante sur la diversité du vivant sur laquelle repose la vie sur terre. Il nous revient de reconsidérer notre rapport à ce vivant dont l'humanité est la composante la plus prédatrice. C'est en élargissant le champ de notre sensibilité à celui de toutes les manières d'être vivant, c'est en considérant la dimension politique et émancipatrice que cet élargissement porte, que nous proposons de mener ce combat vital.

#### **Amendement 9**

*Ajouter le paragraphe suivant:*

Réduire l'empreinte humaine au profit d'un ensauvagement massif est une des voies que nous proposons de suivre pour rétablir une surface de terre sauvage désanthropisée, nécessaire au maintien de la diversité du vivant.

Par ailleurs, alors qu'aujourd'hui 95% des animaux terrestres, sont d'élevage ou domestiques, on comprend les raisons de l'effondrement de la biodiversité.

### 4. Les pollutions

Illustration de l'emprise anthropique sur l'ensemble du vivant Les pollutions de toute nature doivent être strictement régulées. En effet, elles causent au sein même de l'humanité entre 7 et 9 millions de morts chaque année selon les sources, soit environ 16 % des décès enregistrés dans le monde. La première d'entre elles est la pollution de l'air, due en majorité aux transports et aux activités manufacturières, ainsi que la pollution de l'air intérieur liée aux matériaux de construction ou aux modes de chauffage. Encore une fois, ce sont les pays les pauvres (ici l'Asie) qui sont le plus durement touchés. Après la pollution de l'air, la pollution de l'eau cause directement la mort de 3,4 millions de personnes chaque année selon l'OMS. 2,6 milliards de personnes ne disposent pas de

9 IPBES : <https://ipbes.net/global-assessment>

sanitaires. 3.1% des décès dans le monde sont expliqués par une mauvaise qualité de l'eau de l'assainissement et de l'hygiène.

Les pollutions des sols constituent un danger pour la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et la santé de nos écosystèmes. Elles trouvent leur origine dans presque toutes les activités humaines : les activités minières, l'industrie, les ordures ménagères, l'élevage, les pesticides, les herbicides, les engrais utilisés dans l'agriculture, les émanations des moyens de transport, les produits dérivés du pétrole<sup>10</sup>.

La régulation et la réduction sévère de ces activités est une urgente nécessité.

La généralisation des transmissions par ondes électromagnétiques à différentes fréquences représente un nouveau danger, pour lequel les études disponibles (souvent biaisées) ne donnent pas d'indication claire. Toutefois, l'hypersensibilité aux ondes est un phénomène dont l'impact est reconnu. Des études indépendantes doivent donc être menées à l'échelle internationale. Le déploiement de la technologie « 5G » présente de nouveaux dangers : *« de nouvelles recherches ont confirmé de manière convaincante les graves risques sanitaires liés aux champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) », déclarent les scientifiques en soulignant des risques de cancer du cerveau chez les humains, de maladie d'Alzheimer, d'infertilité humaine ou de symptômes de l'(céphalées intenses, troubles de la concentration, troubles du sommeil, épuisement ainsi que des symptômes similaires à ceux de la grippe)".*<sup>11</sup>

De même, les pollutions lumineuses et notamment les éclairages publics urbains perturbent gravement l'équilibre de l'écosystème végétal et animal existant dans les villes. Quant aux pollutions sonores, de plus en plus présentes en milieu urbain ou péri-urbain (aviation, travaux, etc.), leurs effets dévastateurs sont multiples. Par exemple, pour les humains, leurs ont des effets ont été démontrés cette pollution impacte fortement la qualité du sommeil, et parfois des pertes d'acuité auditive pour les personnes les plus exposées.

De même, la pollution des mers est peu visible mais réelle. Les déchets plastiques, en progression exponentielle, sont un danger pour la chaîne alimentaire halieutique. Les désordres climatiques risquent de développer des espèces invasives toxiques (méduses, algues). Le fret maritime génère des pollutions liées aux hydrocarbures (moteurs, dégazages, accidents,...), des pollutions sonores dommageables pour certaines espèces (perte de repérage, difficulté de communication) et des pollutions indirectes liées au faible coût du transport international (les produits lointains sont moins chers que les produits locaux).

---

10 Source FAO : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1127210/icode/>

11 Source : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/5g-telephone-risques-saintaires-alerte-robin-toits-29640.php4>

## Deuxième pilier : l'accès universel aux droits fondamentaux

### 1. Le droit d'accéder à un minimum de ressources

Un accès minimum à un certain nombre de biens et services est la condition d'une existence digne, un impératif d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles et immatérielles permettant la lutte contre l'exclusion et une plus grande indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

#### **Pour l'extension du domaine de la gratuité<sup>12</sup>**

L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens éclairés et libres qui s'investissent dans la vie de la cité, qui participent le plus équitablement possible et en fonction de leurs capacités à l'effort de production des biens et des savoirs. Or sans accès gratuit aux droits fondamentaux, aux biens communs de l'humanité, comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté ?

La gratuité véritable, c'est-à-dire celle qui est offerte sans aucune contrepartie matérielle ou virtuelle, est certainement la notion la plus en rupture avec l'idéologie dominante. Elle s'oppose radicalement avec l'objectif de marchandisation de tous les biens, les services, de l'inerte, du vivant, du CO2, du temps, de la nature, des cœurs, des corps, de l'esprit...qui la caractérise. Ce concept de gratuité va bien évidemment à l'encontre des valeurs du capitalisme. Il s'agit d'un concept qui fait l'objet des plus grands blocages intellectuels et culturels, même dans les milieux les plus en rupture avec l'ordre établi.

Nous sommes conscients que la gratuité des biens fondamentaux a un coût. Il va donc de soi que l'extension du domaine de la gratuité va de pair avec une refonte globale et en profondeur de la fiscalité.

La gratuité permettra un accès individuel aux droits fondamentaux, et pourrait entraîner une participation plus active de tous à la vie sociale, le partage de certaines tâches indispensables à la vie en société, un plus grand respect des biens communs et une diminution des tensions et des inégalités.

Cette gratuité se situe à l'opposé de celle des marchands qui ont bien sûr récupéré ce domaine en inventant la fausse gratuité : téléphone contre abonnement, ou incitation par la publicité à acheter des biens et services en échange de la gratuité d'un objet ou d'un accès à un média : journal, télévision, radio ou site web. La pseudo gratuité devient la modernité du néolibéralisme. Le débat actuel sur les droits d'auteurs sur internet en est l'illustration. Pourtant l'économie numérique avec la dématérialisation des supports est bien le secteur où la gratuité est la plus facilement envisagée et envisageable.

---

12 Voir : Viv(r)e la gratuité ! une issue au capitalisme vert, dirigé par Paul Ariès, éditions Golias, 2019

De plus, certains services qui apparaissent comme gratuits sur Internet (comme Google par exemple) ne le sont en réalité pas vraiment : à chacune de nos utilisations un grand nombre de données personnelles sont collectées pour être revendues ensuite. Cette fausse gratuité est donc liée au fait que nous devenons –sans en être averti en général – nous –mêmes des produits.

### Vers le revenu universel d'existence ?

Nous mettons en débat l'opportunité d'instaurer un revenu universel

#### Amendement 10.1

Enlever la forme interrogative et se positionner en faveur du revenu universel

Ou

Supprimer cet encart

*Explication : le titre est interrogatif et la première phrase est censée ouvrir le débat. Or le texte est affirmatif et décrit une déclinaison, le revenu d'existence ; de plus les formulations ne sont pas claires, en effet le revenu d'existence (type AIRE, liber..) est assimilé au revenu de base (type MFRB) alors qu'il sont différents (revenu d'existence ou de base » dernière ligne page 21 et première page 22). Les termes allocations universelle et revenu d'existence sont employés sans distinction dans le texte et l'encart fait suite à un texte (extension du domaine de la gratuité) qui s'intègre bien plus dans la vision de Paul Ariès ou de la DIA.*

Le problème majeur auquel est confrontée la société humaine n'est pas tant la production de richesse que la nature et la répartition de la richesse produite. Le revenu d'existence ou de base, pourrait répondre à notre exigence de justice sociale. Il permettrait de se dégager de l'aliénation à la centralité de la valeur travail et de répondre aux besoins fondamentaux. L'allocation universelle est une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, due à chacun en tant qu'héritier légitime de la richesse accumulée par les générations antérieures, qu'il contribue à enrichir par ses activités tout au long de sa vie. Cette mensualité est individuelle, inconditionnelle, inaliénable et cumulable avec tout autre revenu. Elle crée un lien de solidarité indispensable entre tous les membres du corps social. Enfin, l'allocation universelle implique la dissociation entre travail et revenu. Instaurer l'allocation universelle, ce ne serait pas uniquement tenter de corriger les effets du néolibéralisme ou de secourir les plus démunis, ce serait remettre fondamentalement en cause la logique capitaliste et chercher un autre mode d'organisation sociale

#### Amendement 10.2 // à traiter si l'encart n'est pas supprimé

Supprimer la phrase précédente

*Explication : pour de nombreux économistes (marxistes, alternatifs, attérés...) le RU ne remet pas en cause le capitalisme, B.Friot par exemple considère le RU comme « la roue de secours du capitalisme »*

L'échec patent des différentes politiques de lutte contre le chômage et de « réduction de la fracture sociale » montrent combien il est impossible de lutter contre les inégalités, le chômage et la misère sans remettre en cause le système actuel. Opter pour le revenu d'existence, ce serait refuser l'accroissement des inégalités sociales. Ce serait cesser de dépendre, pour son intégration économique et sociale, du statut lié au travail rémunéré salarié. Ce serait permettre à d'autres moyens d'expression individuels ou collectifs de se libérer, ce serait aller vers une société du travail choisi plutôt que du travail subi.

L'instauration du revenu d'existence se heurte à un blocage culturel, conventionnel et sociétal qui empêche d'imaginer un revenu perçu sans la contrepartie d'un travail ainsi qu'à un blocage intellectuel qui empêche de voir comment l'instauration d'un droit inconditionnel au revenu peut entraîner la restauration d'un droit au travail librement consenti, respectueux de chacun et de tous.

Techniquement, même si nombre de questions demeurent et qu'il conviendrait de considérer ce revenu à chaque fois dans le contexte plus général de la protection sociale de chaque pays, il existe des solutions pour financer une allocation universelle, si volonté politique il y a. Mais cela nécessiterait une refonte générale de la fiscalité.

### **Amendement 10.3 / à traiter si l'encart n'est pas supprimé**

ajouter ci-après : notamment en jouant de manière drastique (jusqu'à 100% ) sur le levier de la progressivité pour imposer un plafonnement des plus hauts revenus à la toise d' une sorte de "revenu maximum admissible " et les faire ainsi directement contribuer au financement du revenu universel.

Permettant à tous les citoyens de disposer d'un revenu permettant de couvrir les besoins fondamentaux, accompagnant un nouveau modèle de développement, le revenu d'existence permettrait de donner une égale dignité à tous les choix d'existence et favoriserait l'émergence d'un « tiers secteur » regroupant tout un pan d'activités aujourd'hui délaissées par l'économie de marché car situées hors de la sphère marchande.

Bien-entendu, ce revenu pourrait se mettre en place progressivement en prenant en compte notamment les ressources des différents pays, une diversité dans sa forme (versements monétaires, monnaies complémentaires, gratuité dans l'accès aux biens...).

### **Amendement 10.4 à traiter si l'encart n'est pas supprimé**

Mettre l'encadré sur le revenu universel à la suite du chapitre sur la valeur travail.

### **Amendement 10.5 / à traiter si l'encart n'est pas supprimé**

Supprimer paragraphes 3,4,5,6 - de « L'instauration du revenu... jusqu'à gratuité dans l'accès aux biens » et remplacer par :

En nous appuyant sur le concept de Commun, la gestion démocratique d'une caisse commune autonome et indépendante du budget des états devrait permettre d'assurer la pérennité d'un revenu universel d'existence.

Cette caisse commune, abondée par les taxes sur la consommation (TVA et autres taxes) et sur la levée d'un impôt progressif sur le capital individuel des personnes résidentes d'un territoire déterminé permettrait à chacun de disposer d'une allocation mensuelle à déterminer démocratiquement proche ou légèrement au dessus du seuil de pauvreté, effaçant la frontière discutable entre "contributeurs" et "assistés".

Bien entendu, ce droit à un revenu "parce que l'on existe" nécessitera une refonte de la fiscalité et devra prendre en compte les ressources et les divers acquis sociaux déjà obtenus dans nos sociétés, complétés par de larges accès gratuits à des biens et services essentiels.

Comme le droit à la santé, à l'éducation, à la culture etc le droit à un revenu universel d'existence, c'est une condition à l'égale "dignité sociale" de chacun.

C'est par l'extension du domaine des communs à une partie des finances publique que nous avancerons vers une société du choix et la reconnaissance de son appartenance à la société humaine.

## **2. Accès minimum gratuit à l'eau, à l'énergie, aux transports et aux télécommunications**

L'accès à un minimum de ressources en nature doit également être assuré pour tous. Les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications et postaux essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garanties par la collectivité indépendamment des situations financières ou sociales de chacun.

Ainsi, la pandémie de COVID 19 qui a mis à nu et dévoilé l'ampleur des inégalités sociales, a poussé à la prise en charge des factures de l'eau et de l'électricité des ménages les plus pauvres dans certains pays d'Afrique.

Le financement de ces droits sera essentiellement assuré par une surfacturation progressive des tranches situées au-dessus de ces minima, notamment pour l'accès à l'eau et à l'énergie. Le calcul sera fait de manière à ce que les gros consommateurs paient pour les plus sobres ou les plus démunis. De plus, un tel système inciterait chacun

à réduire ses consommations d'énergie et de ressources naturelles. Car aujourd'hui en France, généralement, du fait de l'abonnement, plus on consomme, moins on paie, en moyenne, le m<sup>3</sup> d'eau ou le KWh. Cette aberration écologique et sociale serait supprimée grâce à la gestion publique, citoyenne, démocratique et transparente des ressources et de ces droits.

A noter que dans plusieurs pays africains<sup>13</sup>, s'il n'y a pas encore de gratuité, ce principe de progressivité existe : l'insuffisance et l'instabilité récurrente de l'énergie électrique et la difficulté d'accès à l'eau potable courante ont induit des décisions d'équilibre de facturation par les fournisseurs : les gros consommateurs paient chaque kWh et m<sup>3</sup> supplémentaire 2 à 3 fois plus cher au-delà d'un seuil prédéterminé.

### **- Vers la gratuité des transports collectifs urbains et péri-urbains**

La mobilité constitue un droit parce qu'il conditionne notre rapport aux autres et plus généralement notre rapport à la collectivité en permettant aux individus de se déplacer indépendamment de leur statut social, de leur activité productive ou de leur projet de vie. Il s'agit prioritairement d'envisager différemment les besoins et les moyens de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture particulière. Au-delà des ressources en matières premières tels que les métaux ou le pétrole, le modèle occidental du tout automobile n'est pas viable à l'échelle d'une planète comptant plus de sept milliards d'habitants. Concrètement, le droit à la mobilité devrait induire la préservation ou le développement concerté de transports publics locaux permettant de mettre fin aux politiques d'aménagement du territoire vouées au « tout voiture » en favorisant les mobilités douces (marche, vélo) permettant la mise en œuvre d'une mobilité non dépendante des énergies fossiles. La gratuité et le fort développement des transports collectifs locaux au sein des collectivités constituent un enjeu environnemental et social majeur et doivent s'accompagner d'une politique volontariste de réduction des transports individuels motorisés auxquels sont aujourd'hui contraintes les populations le plus défavorisées<sup>14</sup>. La gratuité des transports incite à une réflexion sur une nécessaire évolution de l'aménagement urbain.

## **3. Le droit au logement**

Le logement est bien plus qu'un lieu indispensable à la survie. Structurant pour la personne, le logement n'est pas un bien comme les autres. Il joue un rôle important pour la santé, la famille, l'accès à l'emploi et plus généralement l'accès aux droits et à la citoyenneté. Le « droit » au logement est universellement reconnu. Au niveau international, la Déclaration universelle des droits de l'Homme le met en avant dans son article 25. Ce droit au logement est également reconnu dans plus de 100 constitutions nationales en Espagne, en Finlande, au Portugal, en Grèce, en Suisse, etc. Certains

---

13 Trouver la source et citer les pays

14 La situation est plus complexe dans les pays du Sud : le manque d'emploi et la précarité ont poussé de nombreux jeunes à se tourner vers l'économie informelle. Dans ce contexte, les motos-taxis et les semi-voiturettes-taxis peuplent pratiquement toutes les grandes artères des capitales africaines. Il suffit de se rendre à Cotonou pour constater l'ampleur de ce phénomène. C'est dire que cette demande et exigence de gratuité sera très difficilement acceptée par les populations.

États sont allés plus loin, reconnaissant aux individus la possibilité « d’opposer » ce droit à la collectivité (Écosse, France).

Mais l’affirmation d’un tel droit, même opposable, n’en garantit par la matérialité. Le mal logement reste un problème planétaire. Aujourd’hui, 100 millions de personnes sont sans-abri et plus d’un milliard sont mal-logées (la plupart dans les pays du sud, mais aucun continent n’est épargné). Dans de nombreux pays du sud, l’extrême pauvreté pousse toute une catégorie de populations à s’installer dans des lieux inondables. D’autant qu’un logement décent, au-delà d’un toit, c’est l’accès à l’eau potable (un milliard de personnes en sont privées) et à l’assainissement (2,6 milliards de personnes n’y ont pas accès, vivant dans des conditions insalubres et des millions d’entre elles en meurent chaque année, dont 1,8 million d’enfants victimes de diarrhées).

Pour garantir à chacun un logement décent, il faut rompre avec les dogmes libéraux et combiner l’effort public de construction sociale et la régulation du marché, ainsi que les aides aux plus modestes. Un plan massif de construction de logements sociaux (y compris hébergements d’urgence) est prioritaire. Il doit s’ouvrir à l’innovation : écoconstruction, auto-construction, habitat partagé, etc. Cette approche doit permettre l’établissement progressif d’une nouvelle définition de la propriété et de sa transmission, en modifiant les droits à l’héritage et la succession. Mieux, il faut casser les mécanismes de transmission des biens immobiliers dans les sociétés africaines régies selon un système de caste, profondément inégalitaire, qui par la reproduction des privilèges liés à la naissance fait que tous les biens restent confinés au sein des familles féodalo-aristocratiques.

*Voir intégration des éléments issus de l’annexe 3*

La création d’une coopérative immobilière<sup>15</sup> semble une réponse pertinente : l’objectif est de constituer un vaste pot commun de logements, définitivement sortis du marché, et au sein duquel les coopérateurs pourraient circuler, au gré des déménagements, en ne payant plus, à terme, que l’entretien et les améliorations éventuelles des logements. Cela permettrait donc de proposer une alternative durable (par rapport aux actuelles coopératives d’habitants) au choix binaire qui nous est proposé aujourd’hui entre location et propriété (qui, qu’on le veuille ou non, contribue à alimenter la spéculation). L’enjeu est de stopper l’éternel cycle achat-revente-achat dont tout le monde, à part les multi-propriétaires, finit par pâtir, à commencer par les primo accédants, et les locataires.

#### 4. Le « droit » à la santé

La pandémie mondiale de 2020 a démontré à la fois la faiblesse de nos sociétés face à certaines manifestations d’origine naturelle et l’importance, voire la nécessité, d’avoir des politiques de santé accessibles à tous, mais aussi coordonnées au niveau de la planète.

La notion de « droit à la santé » renvoie au droit de chaque individu de pouvoir bénéficier des conditions de vie nécessaires au maintien du meilleur état de santé possible quel que soit son âge. Le droit à la santé, c’est le droit de profiter d’-d’accéder- un environnement de vie favorable pour sa santé, d’avoir accès à une nourriture saine et de qualité, d’avoir accès aux informations nécessaire pour prévenir les maux et les maladies, de disposer du temps nécessaire au repos et à l’activité physique, d’accéder à des soins de qualité, à la prévention mais aussi l’engagement que les pouvoirs publics garantissent ce droit par des

---

15 Concept développé par Baptiste Mylondo, auteur notamment de « Un revenu pour tous », éditions Utopia, 2010

politiques de solidarité et de sécurité sanitaire. C'est à dire que l'accès effectif aux prestations sanitaires de base est indissociable d'une gouvernance associant les populations. Ce ne sont pas seulement les niveaux des investissements qui déterminent la qualité des soins, mais aussi l'accès à ceux-ci pour les populations les plus pauvres. Parler de droit à la santé suppose de repolitiser les débats sur la santé et faire place aux usagers et aux aidants. Créer une démocratie sanitaire approfondie est une condition nécessaire pour mettre en œuvre le droit à la santé en réaffirmant que la santé n'est pas une marchandise.

Les individus sont inégaux devant leur santé. Cela ne tient pas qu'à des caractéristiques physiques individuelles mais très fortement à des déterminants sociaux et environnementaux. Ces derniers sont prioritairement à prendre en compte pour mener de véritables politiques de préventions. Celles-ci devront permettre l'accès à tous à une nourriture issue de l'agriculture biologique, l'utilisation des produits phytosanitaires ayant fait preuve de leur impact sanitaire négatif. Elles devront également garantir le parfait état sanitaire de l'eau et de l'air ainsi que des conditions d'hygiène de vie saines pour tous. Selon le rapport 2017-2019 de l'OIT, seuls 45 % de la population mondiale sont effectivement couverts par au moins une prestation de protection sociale, laissant 55 %, soit 4 milliards d'êtres humains, sans protection. Les estimations du BIT montrent également que seulement 29 % de la population mondiale est couverte par des systèmes complets de sécurité sociale comprenant une gamme complète de prestations, allant des allocations familiales aux pensions de vieillesse, tandis qu'une grande majorité – 71 %, soit 5,2 milliards de personnes – n'est que partiellement, voire pas du tout, protégée.<sup>16</sup> Il est urgent de poser le caractère inconditionnel et universel d'un droit à la santé. C'est d'abord une question de justice et de fraternité, une question de projet de société. Parce qu'il n'est pas acceptable d'être pris en charge médicalement en fonction des montants que l'on a été en mesure de placer dans une assurance santé, nous réaffirmons notre opposition à tout système assurantiel en matière médicale. ~~et notre attachement à une complète mutualisation des risques de santé.~~ Nous demandons la prise en charge à 100 % des frais médicaux par la Sécurité Sociale.

Les citoyens doivent en effet cotiser en fonction de leurs moyens et être couverts en fonction de leurs besoins, indépendamment de toute autre considération économique ou sociale. Par ailleurs, la recherche et la production pharmaceutique intégrera un pôle public ou commun de la santé, permettant de mettre un terme à toute approche spéculative de la production et de la consommation de médicaments. Les conditions d'accès aux soins et aux médicaments par les pays les plus pauvres doivent être redéfinies. Il s'agit de permettre à ces pays de produire ou d'acheter des médicaments génériques, même lorsque les brevets ne sont pas tombés dans le domaine public, sans craindre des mesures de rétorsion.

## 5. Le droit à l'éducation

L'éducation est un droit fondamental. Ce droit est consacré par les articles 28 et 29 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Sur la base de l'égalité des chances,

<sup>16</sup> Source : OIT, rapport 2017-2019 ; <https://www.social-protection.org/gimi/RessourcePDF.action?ressource.ressourceld=54893>

l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit, et l'enseignement secondaire accessible à tous, dans le respect de la dignité de l'enfant.

Malgré les affirmations solennelles qui se sont succédé au cours des 50 dernières années, on estime que 855 millions de personnes - près du sixième de l'humanité - ne savent ni lire ni écrire, et ce nombre est croissant.

Il est important de souligner que la majorité des enfants exclus de l'école sont des filles.

En empêchant les enfants de se développer pleinement, l'analphabétisme sème d'embûches leur chemin vers l'âge adulte et rend encore plus difficile leur compréhension du monde dans sa diversité. Pire, l'analphabétisme entraîne une paupérisation culturelle source de dégradation des capacités de connexion et de participation à la gestion, à la participation à la vie de la collectivité et surtout au contrôle de la qualité de la gestion de l'espace public.

Apprendre à vivre ensemble, -expérimenter et pratiquer la démocratie délibérative doivent être les véritables priorités de l'école. Nous refusons une école dont le rôle premier serait de valoriser le « potentiel économique » de l'individu et son esprit de compétition.

L'école doit non seulement apporter des apprentissages de base, mais aussi permettre aux enfants de devenir des êtres humains libres et créatifs, des citoyens éclairés et pas des producteurs / consommateurs. Un des enjeux majeurs de l'école du 21<sup>ème</sup> siècle sera de construire de la singularité dans la pluralité sans s'opposer mais pour une société où le vivre ensemble est à dépasser pour vivre en commun.

En s'appuyant principalement sur les pédagogies dites « actives », l'apprentissage ne doit plus se faire de façon « descendante » mais en partant de ses centres d'intérêts et de ses désirs.

En effet, à force de chercher à inculquer systématiquement un ensemble de connaissances et de compétences, on en a oublié « la part de l'enfant » : ce que chacun porte en soi et qui, seul, permet de faire sien un élément nouveau – autrement dit de comprendre, d'être acteur de sa vie, d'apprendre à faire des choix autonomes et réfléchis. L'école doit permettre à chaque enfant d'être entendu dans ses propres besoins d'apprentissage. Il s'agit bien de passer d'une consommation forcée de savoir, et d'évaluation de ces savoirs à une co-construction où les enfants, en coopération avec les enseignants, peuvent tenir leur juste place.

Outre l'accès à la pensée complexe et non simplifiante, l'école a pour mission de donner à chaque enfant la possibilité d'acquérir un esprit critique, de s'épanouir et d'assurer à tous la maîtrise de savoir-faire autonomes, des savoir-être<sup>17</sup> et des connaissances de base indispensables à son émancipation.

Ce socle commun doit permettre à chacun de réfléchir sur sa vie et de développer sa pensée critique. Il comporte l'apprentissage des moyens intellectuels pour participer aux débats publics : pensée réflexive, imagination, maîtrise des langages... Il fournit les moyens de « l'autodéfense intellectuelle »<sup>18</sup> pour décrypter les médias. Il forme à la gestion non violente des conflits. Il ouvre les voies de l'apprentissage autonome (apprendre à apprendre), tout en restant un solide soutien pour l'enfant, et doit induire le plaisir d'apprendre.

---

17 Grâce notamment aux ateliers philo pour tous les âges.

18 Normand Baillargeon, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Lux Éditions, 2006.

L'école est donc un lieu où l'enseignant développe le faire ensemble, pour appréhender le vivre ensemble et amène chaque enfant à découvrir que chacun se construit par rapport aux autres, en comprenant l'autre et en apprenant sur l'autre. C'est un prérequis indispensable pour qu'adulte il soit préparé à une démarche démocratique.

Par ailleurs, l'école ne doit pas inculquer une histoire "officielle" tronquée des peuples ayant subi les colonisations et vu leur passé et leurs acquis civilisationnels et historiques, culturels et sociologiques déformés, cachés, voire gommés et en tout cas volontairement détruits. Cela passera aussi par le chemin d'une école vivante ~~qui s'appuie sur des curricula dédiés,~~ et qui enseignerait simplement la vérité et non une vérité des vaincus ou celle des vainqueurs dans un environnement différent de l'environnement de la classe uniquement.

De façon générale, les solutions ne peuvent pas venir que du seul système scolaire. L'éducation est présente tout au long de la vie tout d'abord à travers l'éducation populaire qui doit concerner tous les âges et toutes les classes sociales.

Il convient également de multiplier les lieux d'apprentissage, notamment les réseaux d'auto-formation, reliant des espaces éducatifs libres d'accès et gratuits, où chaque individu peut utiliser les ressources disponibles, échanger des connaissances, les faire circuler, proposer ses trouvailles et se frotter à la critique.

De même, l'éducation populaire, soit l'éducation du peuple, par le peuple et pour le peuple, a une dimension fortement émancipatrice. Permettant à tous de « sortir de la place qu'on vous a assignée et de construire une intelligence collective », c'est un outil de transformation sociale et politique. L'éducation populaire regroupe les actions de formation et d'éducation qui, au côté de l'école, ont pour but premier de démocratiser le savoir et d'assurer à tous les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, les moyens de mieux participer à la démocratie en proposant des formes originales d'accès au savoir et à la culture.

### **Amendement 11.1**

Remplacer le chapitre « le droit à l'éducation » par :

« Décliner l'éducation sous la forme d'un droit sous-entend que les individus aient accepté de déléguer à la société une partie de leur fonction éducative. Ce transfert est à l'origine de beaucoup de malentendus, de tensions et même de conflits. On observe aujourd'hui une amplification du mouvement de déscolarisation de certains enfants par leurs parents. Ceux-ci considérant que la société ne remplit pas son contrat, ils préfèrent, malgré les contraintes que cela leur impose, prendre en charge la totalité de l'éducation de leurs enfants. Ce mouvement, même s'il est marginal, réactive un débat sur la nécessité de l'école dont Yvan Illich fut un grand contributeur. Pour nous ce débat est tranché. On ne peut pas faire société sans école. Elle est le sas entre la sphère privée et la sphère publique. Elle est en cela créatrice et garante du commun. Elle est par conséquent indispensable. Pour cette raison nous sommes en droit d'exiger d'elle l'excellence. Ce qui, au regard des évaluations internationales, est loin d'être le cas.

Nulle part, et particulièrement en France, l'école ne tient véritablement sa promesse : faire entrer l'individu dans le domaine des affaires du monde. Ou elle favorise l'émancipation individuelle et néglige l'apport de connaissances essentielles à l'accès à la culture commune, ou elle privilégie tellement l'acquisition d'une culture commune qu'elle en oublie de permettre à chaque individu de développer ses potentialités. Et lorsqu'elle réussit à allier ces deux missions, elle ne le fait que pour une minorité dans des

établissements privés dit « libres » ou socialement étriqués. Notre école est inachevée. Nous en appelons non pas à sa révolution mais à sa métamorphose.

Depuis plusieurs décennies et l'arrivée des sciences humaines, se sont développées des théories dans le domaine de l'éducation que des chercheurs se sont chargés avec ou sans l'aide de praticiens de formaliser en actes pédagogiques. Ces progrès scientifiques, qui ont permis entre autre, de comprendre comment l'enfant apprend, comment l'école entretient et parfois même accentue les inégalités, ont permis de développer, de conscientiser et d'optimiser l'acte d'enseigner. Ces sciences ont permis à l'école d'opérer une transformation capitale que des pionniers en éducation avaient déjà initiée dans leur école de manière intuitive ou grâce à l'accumulation de leurs expériences. L'école petit à petit s'est émancipée de son modèle militaire et a reconnu en l'enfant une personne qui se construit plus qu'elle ne se remplit. Les pédagogies dites « actives » ont alors pu s'imposer sous des formes très différentes. Cette évolution que nous saluons, est à nos yeux une étape nécessaire mais pas suffisante. Car beaucoup de dérives ont été observées qui nous obligent à reconnaître ce qu'Hannah Arendt avait très vite dénoncé. Dans ces écoles actives on privilégie parfois trop « le faire » au détriment de « l'apprendre ». Cette dérive, que nous reconnaissons, a ouvert malheureusement la porte à un discours réactionnaire nostalgique de l'école de la IIIème République et de ses hussards noirs. S'est alors installé depuis trop longtemps un débat stérile entre d'un côté ceux qui se sont parfois auto-institués comme les seuls garants de la culture commune et donc de la République en revendiquant une école qui se limiterait à transmettre du savoir, et ceux qui considèrent au contraire que l'école doit s'adapter aux évolutions permanentes de notre société et donc développer chez l'individu une « tête bien faite » plutôt qu'une « tête bien pleine ». A en croire les protagonistes de ce débat, il s'agirait de choisir entre une école qui serait le conservatoire d'une culture commune qu'il s'agit de transmettre et une école qui serait lieu où se formerait la conscience à la nécessité d'une culture commune.

Il est grand temps de dépasser ce vieux clivage pour que les énergies des deux bords convergent et que le plus vite possible émerge l'école qui offre à TOUS la perspective d'une émancipation individuelle par l'accès au « socle commun de connaissances, de compétences et de culture », l'expérience de la coopération et une éducation au désir. Cette école existe déjà à l'échelle d'établissements, qui pour certains ont fait l'objet de recherches in situ. Ces expériences, aujourd'hui isolées, permettent de dessiner de manière de plus en plus détaillée les conditions d'une école émancipatrice tant individuellement que collectivement.

Pour cela elle doit garantir aux générations futures la possibilité de faire émerger du nouveau. Il serait en effet indécent de vouloir réduire l'école à un lieu de formation des futurs citoyens qui sauraient faire face et résoudre les problèmes que les générations qui les ont précédés ont causé. Notre ambition pour cette institution est bien plus grande. Pour autant, sans en faire un but, nous affirmons que si l'école opère sa métamorphose ; alors les individus qui en sortiront seront plus aptes à opérer les choix qui protégeront du péril notre planète et nos démocraties.

Pour honorer cette promesse ce n'est pas tant de moyens supplémentaires dont l'école a besoin, c'est d'abord d'un changement de paradigme. Il s'agit d'envisager l'école comme le lieu où les connaissances, les compétences et la culture seront considérées non plus comme des buts mais comme des outils qu'il s'agit de posséder et d'apprendre à manipuler pour mener à bien un travail sur un projet, une œuvre que l'enfant choisit librement. L'école s'engage ainsi à permettre à l'enfant de faire l'expérience du travail émancipateur. Au même titre que l'artisan qui éprouve la satisfaction d'un ouvrage

accompli et qui accepte de consacrer le temps et les efforts nécessaires pour apprendre à manipuler telle ou telle technique ou machine qui lui permettra de réaliser ouvrage, l'enfant s'investira d'autant plus facilement dans les apprentissages purement scolaires s'il a la certitude que ceux-ci serviront son désir de créer, d'inventer, de résoudre des problèmes....

Or si l'école veut faire de ce travail l'activité centrale de ses élèves, alors elle ne peut faire autrement que d'accueillir avec beaucoup de respect la vie dont ils sont emplis. Cette vie deviendra alors le matériau de base du travail. C'est ainsi que l'oiseau à l'aile cassée caché sous la haie qui borde l'école et qui a été l'objet de toutes les attentions de la part des enfants deviendra l'objet pour l'un d'un travail en sciences, pour l'autre en littérature par la production d'un texte, en art plastiques par sa reproduction à la peinture ou en argile, en musique par la reproduction de son chant, en mathématique par la symétrie de son corps etc...

Les savoirs répertoriés dans le socle commun des compétences et de culture sont alors des ressources ou des outils qui permettront de résoudre les problèmes que pose le travail entrepris.

C'est ainsi que le faire ne se substituera plus à l'apprendre mais qu'il en deviendra son support.

Cette école qui favorise les travaux individuels ne fait pas de la coopération un supplément d'âme mais son modèle d'organisation. Grâce à elle les travaux individuels enrichiront un patrimoine qui sera d'abord celui de la classe et que l'enseignant se chargera d'enrichir en puisant dans notre patrimoine culturel. L'enseignant sera le passeur de culture mais d'une culture qui répond à des questions et non plus à un programme préétabli. Par cette école, la connaissance est réhabilitée. Elle est considérée par l'enfant comme le moyen de comprendre et d'agir. Par cette école, la coopération est perçue comme accélératrice et amélioratrice du travail. Et si ce travail est perçu comme un formidable moyen d'augmenter sa propre puissance d'agir, alors l'autre n'est plus un handicap, un obstacle mais au contraire un atout pour son émancipation individuelle. Cette école développera alors chez l'individu un mode de pensée et d'agir nourri par l'expérience du travail et de la coopération. Elle ne pénalisera pas les enfants dont la culture familiale n'est pas en phase avec sa culture à elle. Elle honorera, ce faisant, sa dimension politique en réduisant les déterminismes sociaux. Elle honorera sa dimension philosophique en reconnaissant le désir comme le moteur principal de l'agir humain. Elle honorera sa dimension psychologique en développant chez l'individu une motivation intrinsèque. Elle honorera sa dimension pédagogique en renouant avec un mode d'apprentissage que l'on peut qualifier de « naturel ». Elle tiendra alors sa promesse.

Pour autant, le droit à l'éducation ne peut s'incarner que dans l'école. L'éducation est présente tout au long de la vie. Tout d'abord à travers l'éducation populaire qui doit concerner tous les âges et toutes les classes sociales. Il convient également de multiplier les lieux d'apprentissage, notamment les réseaux d'auto-formation, reliant des espaces éducatifs libres d'accès et gratuits, où chaque individu peut utiliser les ressources disponibles, échanger des connaissances, les faire circuler, proposer ses trouvailles et se frotter à la critique.

De même, l'éducation populaire, soit l'éducation du peuple, par le peuple et pour le peuple, a une dimension fortement émancipatrice. Permettant à tous de « sortir de la place qu'on vous a assigné et de construire une intelligence collective », c'est un outil de

transformation sociale et politique. L'éducation populaire regroupe les actions de formation et d'éducation qui, au côté de l'école, ont pour but premier de démocratiser le savoir et d'assurer à tous les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, les moyens de mieux participer à la démocratie en proposant des formes originales d'accès au savoir et à la culture ».

-----

### **Amandement 11.2**

#### *Ajout*

« En s'appuyant principalement sur les pédagogies dites « actives », l'apprentissage ne doit plus se faire de façon « descendante » mais en partant des désirs : à retravailler car l'idée que l'on comprend dans des trois lignes est que seuls les désirs de l'enfant doivent être pris en compte pour son éducation, ce qui est faux. L'éducation est une coopération mettant en œuvre, découverte, créativité, connaissances, discipline, dialectique, analyse ... Aussi je propose : « En s'appuyant principalement sur des pédagogies actives, l'apprentissage ne doit pas se faire de façon exclusivement « descendante » mais de façon coopérative. En effet, à force de chercher à inculquer... »

## **6. Le droit à la culture**

### ***S'appuyer l'annexe 4 pour densifier le texte***

Le Buen Vivir place la culture et l'art comme des pratiques citoyennes centrales dans la société. Intensité, élan, partage, universalité, l'art est un vecteur d'humanité indispensable qui ne doit pas être réservé à une élite et qui doit faire partie de la vie de chacun. Repenser l'éducation culturelle et artistique, donner de nouveaux moyens aux institutions et valoriser les professionnels sont les premiers pas vers une politique artistique et culturelle émancipatrice.

En France, les années 2010 ont donné lieu à une forte érosion des pratiques artistiques amateur, passant de 50 % à 39 % en 10 ans les pratiquant-es de + de 15 ans. Quoique l'ère du numérique donne à voir un foisonnement de la création, elle favorise souvent davantage la consommation que la production culturelle, les pratiquant-es ayant tendance à se transformer en spectateur-rices d'un cercle restreint d'amateur-rices de haut niveau, lesquelles disposent aujourd'hui d'outils de production et de diffusion autrefois réservés au monde professionnel. Ce déclin est plus prononcé parmi les ouvriers et employés (chez qui l'essor des pratiques amateur connu lors des années 1970-1980 a été tout à fait annihilé) que parmi les cadres, et dans les communes moyennes qu'à Paris, témoignant d'un (re)creusement des écarts de classe, urbain/rural, et Paris-province dans le champ de la pratique artistique. Malgré les progrès incontestables d'accès à la culture, nous devons continuer à défendre l'existence de temps de pratique et de création chez le plus grand nombre, au risque de voir des groupes sociaux se voir réduits au statut de simples consommateurs<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> (Sources : Philippe Lombardo et Loup Wolff, Ministère de la Culture, Cinquante ans de pratiques culturelles en France, 2020)

---

La culture ne se limite pas aux arts. Elle concerne tous les savoirs qui se transmettent : les savoir-faire, les traditions, les langues. C'est aussi l'histoire des peuples, le métissage, la culture de la terre : la culture c'est l'ensemble des cultures dans leur diversité. Le concept de diversité ne doit pas être confondu avec les particularismes identitaires, pouvant être sources de replis communautaires. Le respect de la diversité culturelle doit être compris comme l'affirmation pacifique des spécificités culturelles dans un espace social démocratique.

Le Mouvement Utopia se situe résolument dans le mouvement engagé par la société civile pour un droit à la culture et des « droits culturels » assurés pour tous. Ce droit passe d'abord par une éducation artistique et culturelle à l'école (de la maternelle à l'université). Construire un regard critique par la familiarité avec les arts est un des objectifs de l'éducation ; les projets culturels permettent une pédagogie de projet, de pratique collective, ainsi que la créativité et la transversalité entre les matières.

Ce droit passe notamment par la formation de tous les publics (et notamment une éducation artistique et culturelle à l'école, dès la maternelle), l'aide à la création (et notamment par la promotion des œuvres et le développement des résidences d'artistes) et la promotion de la diffusion, notamment par l'aide au spectacle vivant.

De plus, le Mouvement Utopia réaffirme la place centrale de l'artiste au sein de la démocratie. Si la culture n'est pas réductible à la création artistique, l'art en est sa forme la plus achevée.

L'art permet de réunir l'intime et le collectif notamment par l'entreprise d'actes artistiques, ~~en trouvant un écho direct avec où les questions de fond inhérentes à la tragédie humaine trouvent un écho direct avec~~ les problématiques de la cité.

L'art et la culture constituent le pilier indispensable à un projet de société qui cherche la préservation et le renforcement, chez l'être humain, de sa liberté de se connaître sujet historique, acteur de l'histoire commune et de sa propre histoire.

Pour inciter les artistes à irriguer de leurs expériences et de leurs talents toute la société, il faut leur permettre de rendre complémentaires la pratique et la création, la recherche et l'initiation aux pratiques artistiques, la transmission auprès de publics variés. Nous défendons donc un « statut universel » pour les artistes et les techniciens du spectacle vivant.

## 7. Le droit à des médias indépendants respectueux de l'individu

L'accès à l'information et sa diffusion constitue une dimension clef de la vie démocratique. Or, par intérêt économique, par proximité avec les gens de pouvoir, par facilité, la plupart des organes d'information - et plus particulièrement audiovisuels - ont renoncé à ce qui devrait être leur mission, pour nous imprégner d'une idéologie libérale et lui donner un

caractère universel. Le commentaire précède le fait, la diversité d'approche et d'analyse n'est pas la règle, l'espace pour des regards différents est extrêmement réduit. Tous les journaux télévisés sont construits sur le même modèle. L'uniformité domine. L'instantanéité règne. Et beaucoup de citoyens, faute de temps, se contentent des images de leur petit écran. Ils n'ont alors pas ou peu conscience d'être entraînés dans une vision unidirectionnelle des événements qui secouent le monde. Là est bien le danger, d'autant que la plupart des médias sont directement la propriété de grands groupes privés ou sous influence du domaine marchand.

Dans certains pays les médias publics, censés être au service de tous et accessibles à l'expression libre de tous, deviennent des caisses de résonance de l'appareil d'État. Et les médias privés, "soutenus" par les politiques au pouvoir, parfois grâce à des subventions plus ou moins directes, participent à cette accaparement de la parole publique.

Il est urgent de sortir de cette dictature sclérosante des médias qui ont acquis un pouvoir excessif mettant en péril la démocratie elle-même.

La liberté de la presse n'est pas un privilège de journaliste, mais un droit des citoyens garanti constitutionnellement. La défendre suppose :

- **L'indépendance** : respect du droit moral des journalistes ; refus du mélange des intérêts industriels et médiatiques ; préservation de l'intégrité du service public de l'audiovisuel.
- **La transparence** : un véritable accès à toutes les sources documentaires d'intérêt public ; une large protection des sources des journalistes ; une publicité étendue sur tous les actes du pouvoir exécutif ayant une incidence sur notre vie publique.
- **Le pluralisme** : une concentration limitée et régulée pour éviter tout monopole ; une égalité de traitement entre la presse numérique et la presse imprimée ; une reconnaissance de la place des lecteurs en tant que contributeurs.

Par ailleurs, les nouveaux usages des outils numériques pour l'accès à l'information (via les réseaux sociaux, les médias digitaux généralistes et thématiques, vidéo diffuseurs, etc.) posent des problèmes spécifiques majeurs au niveau de la liberté d'expression, de la véracité des informations, du droit d'auteur, du respect de la vie privée etc.

Au même titre que l'eau, l'air, les réserves naturelles ou même la santé, Internet est un bien commun que la puissance publique doit protéger en sécurisant ses fondements : neutralité, non surveillance, décentralisation. La liberté de communication et les autres droits fondamentaux doivent être rigoureusement protégés sur Internet et la garantie de ces droits passe par l'application rigoureuse des principes de l'État de droit à l'espace public en ligne.

Les réseaux sociaux, dont l'influence va grandissante, ne sont pas réellement des médias car il n'y a pas de médiation. Ce sont plutôt des self-médias. Le principe de liberté, qui doit être aussi garanti pour eux, nécessite comme pour les autres médias en ligne d'être accompagné par le principe de responsabilité pour les sites hébergeurs, mais aussi pour les particuliers utilisant ces réseaux.

## 8. Le droit au respect de la vie privée

L'exercice d'une pleine citoyenneté ne peut s'envisager sans un profond respect de la vie privée. Cette réaffirmation est d'autant plus importante que, sous couvert de lutte antiterroriste ou pour des motifs commerciaux, la dernière décennie a été marquée par une accélération du fichage et des interconnexions de fichiers. La société de contrôle est

désormais bien installée et hélas acceptée par la plupart des citoyens. Il est manifeste que l'on a franchi, grâce aux nouveaux outils numériques et aux objets connectés, un seuil dans la mise en place d'une politique de surveillance de la population ~~en France~~ qui n'avait jamais été atteint auparavant (liberté de circulation, analyse prédictive des comportements, protection des communications, big data,...). Cette question est souvent présentée dans les débats publics par une opposition caricaturale entre sécurité et libertés qui ouvre de fait la voie à des politiques liberticides.

~~De même, les applications du type Stop COVID ouvrent la voie à la restriction des libertés individuelles, voire à la marchandisation des données personnelles.~~ Nous rappelons que le respect de la vie privée constitue un droit fondamental que l'on retrouve dans la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (article 8) ou dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 12).

En France, c'est la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dont l'application est confiée à la CNIL, qui protège les données personnelles, accompagne l'innovation, et préserve les libertés individuelles.

Utopia demande également le respect absolu de l'anonymat dans la vie quotidienne, notamment en refusant la collecte ~~nominative d'informations des données personnelles~~ sur les trajets des personnes, en permettant l'accès au téléphone ~~aux cabines téléphoniques~~ avec une carte anonyme prépayée ou en maintenant l'usage exclusif du numéro de sécurité sociale dans la sphère de la santé afin de respecter le principe de non rapprochement des données détenues par différents organismes publics et privés. Tout citoyen doit d'ailleurs avoir accès à tous les documents le concernant. De plus, le droit au déréférencement (désindexation) et le droit à l'oubli numérique (effacement) doivent être garantis pour tout ce qui relève de la sphère privée.

## Troisième pilier : la souveraineté alimentaire

« La souveraineté alimentaire est le droit de chaque nation de maintenir et d'élaborer sa propre capacité de produire ses propres aliments de base dans le respect de la diversité culturelle et productive ».

Définition de Via Campesina au contre sommet de la FAO à Rome en 1996

### 1. L'agriculture

Comment peut-on accepter qu'en 2020, alors que les pays du Nord souffrent d'une suralimentation déséquilibrée de malbouffe, près d'un milliard de personnes dans le monde sont victimes souffrent de sous-alimentation dans le monde, et qui provoque que chaque jour la mort de 17 000 enfants, (soit un toutes les 5 secondes), pour cause de famine meurent de faim ou des conséquences de la pollution de l'eau ?

Aujourd'hui, notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants. 70% de victimes de la famine sont paradoxalement des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs. Sur 1,3 milliard de paysans, 1 milliard n'ont pas les moyens suffisants pour cultiver leurs terres, sinon en s'endettant à des taux trop élevés.

Cette disparité entraîne des écarts de production brute de 1 à 200 entre un agriculteur des pays riches et un paysan des pays pauvres. Elle est accentuée par les situations politiques – conflits entraînant la disparition des ressources, les déplacements de populations... - et économiques, dans lesquelles le Nord a une forte responsabilité. Les pays du Sud doivent alors faire face à l'entrée sur leur marché de produits vendus en dessous de leur coût de production grâce à des subventions qui font baisser les prix mondiaux affaiblissant les productions locales des pays les plus pauvres, ainsi, les exportations agricoles des pays riches ne nourrissent pas les pays pauvres, elles les affament.

Les organisations internationales conditionnent régulièrement leurs prêts à une libéralisation forcée des marchés. Ce phénomène se double d'une spécialisation de certains pays vers une mono-agriculture, toute entière orientée vers l'exportation et donc directement dépendante des pays du Nord lesquels, par le biais d'accords internationaux ou bilatéraux imposent leurs prix d'achat régulièrement en deçà de la valeur du travail investi par le paysan et de ce qui pourrait lui permettre de vivre décemment.

La concurrence entre les marchés, les effets de spéculation, les prises de position dominantes des multinationales sur des segments entiers de la chaîne alimentaire, ont déstabilisé ou détruit des pans entiers des économies locales.

De gigantesques sociétés transnationales exercent un véritable pouvoir sur certains segments de la chaîne alimentaire en contrôlant les semences, la production, la distribution, la commercialisation et les prix.

Dix sociétés contrôlent ainsi un tiers du marché des semences.

La sécurité alimentaire de toute la population mondiale est ainsi menacée par ce fonctionnement qui a conduit à une disparition de 75% de la diversité agricole mondiale au cours du siècle dernier.

Et pourtant, du point de vue strictement technique, il est effectivement parfaitement possible de nourrir la population de la planète et de mettre en oeuvre des systèmes de production agricole qui fassent l'usage des ressources naturelles renouvelables ou abondantes.

Pour mettre fin à cette situation ~~intolérable~~ et lutter à la fois contre la malnutrition et les politiques des multinationales de l'industrie agroalimentaire, il faut viser la relocalisation maximum de l'agriculture et son autonomie en intrants et semences.

L'accent doit être mis sur le développement de l'agriculture biologique et paysanne, seule capable de garantir une production en capacité de répondre tout à la fois aux besoins locaux et aux nouvelles conditions climatiques, ~~grâce à des pratiques traditionnelles~~ reposant sur la préservation des sols, la protection naturelle des plantes par leur rotation ou leurs associations, la variété des essences locales ainsi que leur qualité nutritionnelle. Ces nouvelles politiques agricoles s'inscrivent dans le combat emblématique contre un monde libéral qui marchandise le vivant et met en danger l'équilibre naturel : celui de l'homogénéisation des espèces, des OGM, de l'industrialisation de l'élevage, qui assujettit les agriculteurs, dont la production est contrôlée en amont et en aval par les firmes agrochimiques et agroalimentaires.

La « société civile » a construit une première réponse à l'échelle de notre planète. Avec d'autres mouvements altermondialistes, nous défendons le concept de « souveraineté alimentaire » présenté en 1996 au Sommet mondial de l'Alimentation par Via Campesina. Ce mouvement social et paysan international des petites exploitations familiales rassemble environ 200 millions de paysans dans 70 pays. Il défend l'agriculture durable et les techniques inspirées de l'agro-écologie, comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. Il s'oppose à l'agriculture industrielle et aux entreprises internationales, et lutte contre le mouvement d'accaparement des terres par les investisseurs privés et les gouvernements, qui se sont accrus ces dernières années.

## 2. L'alimentation

*Voir annexe 6 pour intégration de nouveaux éléments (SOLAGRO)*

Après l'énergie, l'alimentation est le secteur le plus émetteur de GES. C'est aussi le premier agent de la destruction de la biodiversité.

Destructrice du vivant (disparition en 50 ans de 50% des animaux sauvages par réduction des espaces naturels et usages de pesticides) nous avons de multiples ~~bonnes~~ raisons de ~~nous inquiéter des~~ condamner les effets dommageables de ~~notre~~ l'agriculture « industrielle » sur notre environnement : érosion accrue des sols, glissement de terrains, inondations soudaines des bourgs et villages de fond de vallées, épuisement de nombreuses nappes phréatiques, ~~prolifération d'herbes adventices et d'insectes ravageurs résistants aux pesticides~~, pollution de l'air, des eaux et des sols, surmortalité

des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, émissions de gaz à effet de serre, déforestation etc. La survie du vivant dépend ainsi prioritairement de l'arrêt ~~Il est donc vital de sortir au plus tôt~~ de cette agriculture industrielle au cycle mortifère.

Du point de vue strictement technique, il est parfaitement possible de nourrir la population de la planète en utilisant moins de terres agricoles au profit du développement des espaces sauvages (en France 70% des terres agricoles et 70% de l'eau servent à la nourriture des animaux d'élevage) et de mettre en œuvre des systèmes de production d'aliments agricole qui fassent l'usage des ressources naturelles renouvelables ou abondantes qui, une fois acquis les terrains pour ce faire, sont sans impact économique. C'est ainsi que l'énergie solaire fabrique notre énergie alimentaire via la photosynthèse ; que le carbone du gaz carbonique en excédent dans l'atmosphère permet la confection des hydrates de carbone (sucres, amidon, lipides, etc.) ; que l'azote de l'air facilite la synthèse des protéines ; que les éléments minéraux (calcium, potassium, phosphore, oligoéléments, etc.) permettent le développement des plantes. Économes en énergie fossile, ces techniques inspirées de l'agro-écologie sont savantes : il s'agit pour l'essentiel d'assurer une couverture végétale la plus totale et la plus permanente possible de nos sols<sup>20</sup>.

Ceci étant, sous la double contrainte environnementale et de santé publique, les régimes alimentaires (au moins dans la partie occidentalisée du monde) devront fortement évoluer dans les années qui viennent.

Selon Solagro, en France, la consommation de céréales et de légumes (+20%) ainsi que des légumineuses (+500%) augmentera devra augmenter de façon significative, alors que les produits d'origine animale (lait et produits laitiers, viandes) diminueront devront diminuer parallèlement d'environ 50%<sup>21</sup>.

### **Amendement 12.1 :**

Ajouter :

Nous souhaitons enfin que soit étudié le proposition de Ingénieurs Sans Frontières de création d'une Sécurité sociale de l'Alimentation, Chacun-e disposerait d'une certaine somme par mois pour aller s'approvisionner dans des magasins conventionnés qui proposeraient des aliments sains et produits localement.

20 D'après Marc Dufumier, préface au livre « Agriculture et alimentation, idées reçues et propositions » par le Mouvement Utopia, éditions Utopia, 2014

21 Voir « Le revers de notre assiette », Solagro, 2019

## **Amendement 12.2**

Remplacer cette partie par :

### **La transition alimentaire**

L'alimentation figure, aux côtés du logement et de la santé parmi les besoins humains fondamentaux. Il existe un droit à l'alimentation, consacré en 1966 par le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, Art.11). Cela introduit deux exigences fondamentales : la sécurité et la souveraineté alimentaires. La sécurité alimentaire est l'un des objectifs de développement durable des Nations Unies (FAO) qui garantissent l'abondance et une répartition équitable des ressources. Elle induit l'exigence d'une sécurité sociale alimentaire et d'une lutte contre le gaspillage. La notion de souveraineté alimentaire, introduite par Via Campesina en 1996, défend la maîtrise par la population de ses choix alimentaires. L'alimentation est ainsi aux mains des citoyens et non plus seulement dans celles des organisations supranationales (dont l'agro-business) et des politiques publiques. Dans cette "démocratie alimentaire", le citoyen-consommateur possède un droit de contrôle sur l'origine et la qualité des produits (transparence, labellisation) ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement. Il peut dicter l'évolution des systèmes productifs agricoles, à la façon du bio ces dernières années.

La crise sanitaire a mis en évidence les faiblesses du système alimentaire mondialisé (SAM). Les risques de pénurie alimentaire en Afrique sont venus rappeler que les principes fondateurs de l'OMC n'ont pas été conçus pour assurer la sécurité alimentaire dont se réclame la FAO. Plus près de nous sont apparues des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. Cette crise nous a montré les limites du modèle d'alimentation « conventionnel » : un modèle bâti aux deux-tiers sur une alimentation animale à faible rendement calorique, incapable de nourrir dix milliards d'habitants en 2050. Cette alimentation en flux mondiaux représente une chaîne de vulnérabilités à effet cumulatif : surconsommation de pétrole, dérèglement climatique, dégradation de la biodiversité et des sols, raréfaction de l'eau, destruction des cycles de l'azote et du phosphore, atteintes à la santé, mouvements spéculatifs, émeutes sociales. Tous les ingrédients d'un possible effondrement sont ainsi réunis. Ce SAM à dominante occidentale est responsable du dépassement de 5 des 9 limites planétaires au sens de Rockström (avec le dérèglement climatique, les cycles respectifs de l'eau, de l'azote et du phosphore et le changement d'affectation des sols). Non seulement le SAM produit une nourriture à forte empreinte écologique, mais aussi, foncièrement libéral, il est concentré au sein d'une poignée de multinationales aux pouvoirs tentaculaires qui pèsent sur les prix en sacrifiant la qualité et organisent la désertification de nombreux territoires ruraux.

De tels enjeux imposent l'émergence d'alternatives et justifient la transition alimentaire engagée depuis la crise des prix alimentaires de 2007-2008. Celle-ci se fonde sur 4 piliers :

1) La transformation progressive des régimes alimentaires. Sous la double contrainte environnementale et de santé publique, les régimes alimentaires (au moins dans la partie occidentalisée du monde) devront fortement évoluer dans les années qui viennent.

Selon Solagro, en France, la consommation de céréales et de légumes (+20%) ainsi que des légumineuses (+500%) devra augmenter de façon significative, alors que les produits d'origine animale (lait et produits laitiers, viandes) devront diminuer parallèlement (environ -50%).

2) La démondialisation. Nous défendons des systèmes alimentaires régionalisés, suffisamment diversifiés pour rompre avec le dogme de la spécialisation régionale qui entretient la dépendance. Des systèmes fondés sur des échanges limités et régulés entre marchés alimentaires, assurant un degré relatif d'auto-suffisance.

3) La relocalisation assurant un ancrage de l'alimentation dans la population. Au delà des dispositifs de circuits courts et des filières de proximité, il s'agit de repenser la souveraineté alimentaire aux diverses échelles territoriales en créant des systèmes alimentaires territorialisés (SAT). La force de l'alimentation est qu'elle peut devenir un puissant levier de développement équilibré des territoires et ces SAT s'inscrivent aussi bien dans de nouvelles formes de ruralité qu'en périphérie des villes dont elles font progresser le taux d'autonomie alimentaire. La meilleure illustration de cette évolution est la percée en France des Projets Alimentaires Territoriaux introduits en 2014 par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF).

4) L'évidence d'une transformation des modèles agricoles en faveur d'une généralisation des pratiques agroécologiques. Ces pratiques offrent le triple avantage d'une reterritorialisation de l'agriculture, d'un respect du fonctionnement naturel des agro-systèmes et d'une bonne qualité des aliments produits.

5) Une Sécurité sociale de l'Alimentation. Nous souhaitons que soit étudié le proposition de Ingénieurs Sans Frontières de création d'une Sécurité sociale de l'Alimentation, Chacun-e disposerait d'une certaine somme par mois pour s'approvisionner dans des magasins conventionnés qui proposeraient des aliments sains et produits localement.

Assurer la transition alimentaire, c'est articuler ces 5 leviers pour qu'ils répondent de façon systémique à l'ensemble des enjeux définis ci-avant.

### 3. Élevage, pêche et cause animale

Tout d'abord, et pour les pays du Nord, nous réaffirmons que la diminution drastique de consommation de produits laitiers, de viande et de poisson est un impératif pour des questions d'urgence environnementale, ~~mais également pour,~~ sanitaires, et éthiques. Selon le rapport du GIEC « la production et la consommation de produits issus de l'élevage sont une source importante d'émission de GES ; dans la perspective de contrôle de la température, il est nécessaire de s'orienter vers des régimes alimentaires moins carnés ». Cet appel est doublé par les agences de santé nationales de nombre de pays du Nord qui rappellent que la consommation de viande est très supérieure aux recommandations établies du point de vue de la santé humaine.

Au-delà de la question de l'alimentation, se pose une question à la fois plus intime et plus globale de notre relation aux autres vivants et à la Nature. Ainsi pour Utopia, réfléchir à la question de notre alimentation dans le cadre de cette nouvelle relation avec la nature implique trois convictions fortes :

Nous nous positionnons pour une agriculture, une pisciculture et une pêche qui ne détruit pas les ressources de la planète (et au passage l'humanité), qui respecte les sols, les forêts, les mers et les rivières et plus globalement ce qui porte et constitue la richesse de biodiversité. La permaculture, l'agriculture locale, paysanne, biologique, sans intrant chimique et/ou industriel, les pêches artisanales soucieuses de la préservation des réserves, sont les seules qui permettent la souveraineté alimentaire des peuples.

Nous nous positionnons pour porter un regard nouveau sur l'animal et sa condition. Nous sommes pleinement conscients que nous faisons partie d'un écosystème dont nous ne sommes ni le centre, ni les propriétaires mais une composante aujourd'hui prédatrice et consciente de son devenir incertain. Nous considérons la préservation et la restauration de la biodiversité comme une priorité et reconnaissons qu'il nous faut en cohérence faire évoluer notre regard et notre relation avec le vivant.

Nous nous positionnons enfin pour que l'Homme ne cherche pas à dépasser sa condition « humaine et animale » en imaginant des voies artificielles pour se nourrir.

Les régimes omnivores-flexitariens, les régimes végétariens et les régimes végétaliens se situent en accord avec ces 3 convictions dans la perspective d'une société du bien vivre. Ils doivent s'inscrire dans un cadre où l'alimentation est issue de pratiques d'élevage paysan établies en considération de l'animal dans le souci de son bien être de la naissance à la mort ~~dont il faut respecter le bien-être~~ en pleine connaissance éthologique de ses conditions naturelles de vie.

~~A l'inverse, nous condamnons les pratiques de surproduction et de surconsommation de viande et de poissons issues d'une agriculture et d'une pêche industrielle délétères à la fois pour la santé et pour l'environnement.~~

Bien entendu, nous condamnons les pratiques de surproduction et de surconsommation de viandes et de poissons issues de la pêche et de l'élevage industriels, délétères à la fois pour les animaux, la santé et l'environnement.

Nous condamnons également les pratiques de consommation issues d'une alimentation artificielle pour survivre, qui entraînent une déconnexion avec la Nature et impliquent le dépassement de la condition humaine par substitution ou augmentation et qui relancerait de plus notre soumission aux multinationales de l'agro-business. Les multinationales de l'agro-

business n'ont pas été créées pour nourrir la planète, mais pour réaliser des profits financiers par un marketing de la persuasion soutenu par les lobbies.

Enfin, nous rappelons que chacun et chacune, de façon collective ou individuelle, chemine à son rythme sur les chemins de la transition. Nous refusons donc tout jugement moral ou injonction d'agir sur les pratiques personnelles qui relèvent de l'éthique de chacun.

## Quatrième pilier : les migrations, vers la liberté de circulation et d'installation

Très présente dans les médias ces dernières années, la migration n'est en fait que le reflet de l'exercice d'une liberté ancestrale, celle d'aller et venir. Les migrations volontaires, forcées, violentes ou subies ont de tous temps existé. Les grandes vagues migratoires ne sont pas encore le propre de notre époque et les recherches archéologiques comme l'histoire ou l'anthropologie génétique ne cessent de nous le rappeler.

Le dérèglement climatique et la réduction des surfaces habitables pourraient cependant, selon les projections les plus réalistes, contraindre d'ici la fin du siècle, plus d'un milliard d'humains à quitter leur terre natale. Il est plus que jamais temps de reconsidérer notre vision des migrations afin de faire de l'accueil le socle de ce quatrième pilier.

Les raisons de migrer sont d'ailleurs aujourd'hui encore universelles : que ce soit collectivement ou individuellement, par obligation ou par choix, hommes et femmes se déplacent pour s'adapter à de nouvelles conditions climatiques ou échapper aux difficultés économiques, pour fuir les conflits ou pour découvrir le monde, pour s'enrichir et enrichir les autres au contact d'autres cultures, par amour, pour des raisons familiales, pour apprendre à exercer un métier, pour faire des affaires ou ouvrir de nouvelles routes commerciales, pour contribuer à la recherche scientifique et universitaire et en bénéficier, etc.

Les mouvements migratoires mettent en lumière un enrichissement culturel mutuel grâce aux échanges et à la diversité. La création et le développement de cultures nouvelles sont le résultat de l'intégration des diversités et de la valorisation du métissage.

Sans les migrations, l'humanité n'aurait pas le même visage aujourd'hui. La planète est un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu, ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance.

Nous avons une référence claire. C'est l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État - Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Mais les pays du Nord ne respectent pas cet engagement qu'ils ont pourtant signé il y a plus de soixante-dix ans.

### .1 Changer les imaginaires sur les migrations

Les migrations sont à la fois une réalité et un fantasme. Elles sont l'objet d'enjeux politiques, bien plus que sociaux ou économiques et sont devenues un axe de marketing électoral. D'où la difficulté d'aborder cette question rationnellement et sereinement, sans arrières pensées politiciennes ni démagogie. Fonds de commerce de certains partis

politiques, la question migratoire monopolise les réflexions et les discours et paralyse de nombreux acteurs, par crainte de revers électoraux. Pour changer radicalement de politique, il est donc nécessaire d'agir sur les imaginaires en déconstruisant les idées reçues.

Le phénomène migratoire reste faible et le droit de circuler est à sens unique. Globalement, les migrations restent un phénomène de faible ampleur à l'échelle de l'humanité. Les Nations unies estiment à 65,3 millions le nombre de personnes (soit environ 3% de la population mondiale) / *Chiffres à vérifier*

vivant hors de leur pays dans le monde, dont 39% sont accueillies au Moyen-Orient, 29% en Afrique, 14% en Asie Pacifique, 12% sur le continent américain et 6% en Europe. Bertrand Badie rappelle que la majorité des flux migratoires se font entre pays dits « du Sud » (60 % des flux) contre seulement 20 % des flux migratoires allant des pays « du Sud » vers les pays dits « du Nord ».

Par ailleurs aujourd'hui, la liberté d'aller et venir existe pour certaines nationalités et dans certains pays : c'est le cas pour la plupart des ressortissants des pays européens, des États-Unis, du Japon, du Canada et d'Australie. A noter qu'au sein des pays du Sud, la libre circulation est réelle pour les ressortissants des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA, 8 États membres) et de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 15 pays membres). En revanche les citoyens des pays du Sud ont besoin d'un visa de façon quasiment systématique pour se rendre au Nord.

Comment certains habitants de la terre peuvent-ils s'arroger le droit de limiter le droit de mobilité des autres ?

### **Les migrants ne viennent pas des pays les plus pauvres et sont diplômés**

Plus de 90% des deux cents millions de migrants et de personnes déplacées dans le monde sont issus de pays où l'indice de développement humain est moyen ou élevé. Les migrants ne viennent donc pas des pays les plus pauvres. Ceux-ci ont un taux d'expatriation très faible (0,4%) et les migrants sont majoritairement issus de pays à revenus « intermédiaires ».

De plus, les migrants ne sont pas les personnes les plus démunies d'un pays mais plutôt celles qui disposent d'un fort capital social et culturel. Plus le pays d'origine est pauvre, plus il envoie une forte proportion de diplômés.

Dans les pays à revenus faibles, on constate des taux d'expatriation des diplômés se situant entre 50% et 60%, ce qui est considérable. La moitié des flux de migrations internationales correspondent à des hommes et des femmes instruits qui émigrent essentiellement pour faire des études, c'est-à-dire qu'elles investissent dans l'éducation pour pouvoir augmenter leurs chances d'émigrer et de s'insérer dans le pays d'accueil.

### **Le mythe de l'appel d'air**

Dans le cadre d'une recherche internationale sur les migrations menée par François Gemenne<sup>22</sup>, des scénarios de prospective ont été réalisés et montrent que l'ouverture des frontières ne changerait guère le volume des migrations ni leurs directions. Les gens ne migrent pas parce qu'une frontière est ouverte, ils migrent pour sauver leur vie ou

---

22 Migrations internationales ; un enjeu nord-sud ? 2015

l'améliorer. L'ouverture ne provoquerait pas d'afflux massif de populations, mais, outre que cela permettrait de sauver bien des vies, elle éliminerait immédiatement les trafiquants et les passeurs dont l'activité deviendrait sans objet ; sans compter qu'elle ferait économiser les sommes astronomiques dépensées par les États pour lutter contre l'immigration clandestine.

De plus, une politique permettant d'obtenir des visas de séjour de longue durée modifierait les comportements des migrants. Actuellement, les retours dans les pays d'origine, pour de courtes ou de longues durées, ne sont pas envisageables pour les personnes qui sont en situation irrégulière car le retour en France leur est impossible. Les personnes migrantes sans papiers se retrouvent ainsi prisonnières dans leur clandestinité et ne peuvent effectuer de séjours dans leur pays d'origine. Une politique plus ouverte permettrait une plus grande fluidité des déplacements.

### **Les migrants créateurs de richesse**

Les immigré.es sont créateurs de richesse et d'emploi : ce sont aussi des consommateurs, cotisants et contribuables (TVA et autres impôts). En tant que consommateurs, ils sont une source de demande de biens et services, ce qui contribue à augmenter l'activité et donc l'emploi.

En France, un audit de la politique d'immigration, d'intégration et de co-développement montre qu'annuellement les immigré.es bénéficient de 47.9 milliards d'euros de dépenses de protection sociale alors qu'ils cotisent pour 60.3 milliards. En revanche, sur la question des dépenses publiques, la politique d'expulsion coûte très cher. Alors que 18 873 étrangers ont été reconduits à la frontière en 2015, le coût de cette mesure est estimé à 500 millions d'euros.

Concernant l'emploi, toutes les études économiques, quels que soient les pays d'accueil, montrent que les migrants ne prennent pas le travail des nationaux car, en arrivant, ils accroissent la demande de services. Alors que l'Allemagne a accueilli plus d'un million et demi de demandeurs d'asile pour la seule année 2015, le taux de chômage a atteint, à 5,7%, en 2018 son niveau le plus bas depuis 1990.

### **La responsabilité des pays du Nord dans les migrations**

Il faut tout d'abord rappeler les politiques économiques néocoloniales menées actuellement par les pays du Nord. Ces politiques sont directement responsables de la fragilité économique de nombreux pays en les poussant vers une mono-industrie ou vers une mono-agriculture destinée à l'exportation. Aujourd'hui, 1 milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde dont près de 800 millions d'agriculteurs. Les politiques agricoles des États-Unis, de l'Europe, de la France interdisent une véritable souveraineté alimentaire et poussent à l'exode rural.

De même, les migrations climatiques recouvrent une réalité avérée : les changements climatiques et environnementaux induisent des déplacements de plusieurs dizaines de millions de personnes, une mobilité forcée. Rappelons que la moitié des habitants les plus pauvres de la planète ne sont responsables que de 10% des émissions de CO2 alors que 10% des habitants les plus riches sont responsable de 50% des émissions

Enfin les « grandes puissances » ont une responsabilité et un intérêt directs dans les conflits en cours qui génèrent un grand nombre de migrations. Le marché de la guerre est un juteux commerce dont profitent en premier lieu les États-Unis, premier exportateur d'armes au monde avec 26,9 milliards de dollars de ventes en 2017, mais aussi la Russie, deuxième exportateur, et la France en troisième position avec 5,2 milliards de dollars d'exportation. Ce sont elles qui ont armé les protagonistes directs des conflits, au profit de leurs industries d'armement, en s'autorisant le cas échéant à intervenir directement sur le terrain. Ce sont elles qui ont parfois favorisé la mise en place de dictatures qui ont souvent été le foyer d'organisations terroristes.

### **La fermeture des frontières est une illusion et coûte cher**

La fermeture des frontières est au mieux une illusion, au pire un mensonge électoraliste destiné à faire croire que tous les maux sociaux et économiques viennent des étrangers et que, par conséquent, empêcher tout étranger de pénétrer sur le territoire résoudra de façon magique la crise économique et le chômage de masse. Les chiffres montrent que cette politique est inefficace. Mais elle est surtout meurtrière : rappelons qu'entre 2000 et 2014, plus de 40 000 migrant-es sont mort-es en tentant d'atteindre un autre pays que le leur, dont 22 000 en Méditerranée.

La construction du mur déjà partiellement existant entre le Mexique et les États-Unis n'a eu aucun impact sur les migrations. En outre, il est illusoire de penser qu'un mur peut être imperméable. De même, l'Europe a consacré 320 millions d'euros en 2018 à l'agence de contrôle des frontières Frontex. Or, cette politique sécuritaire n'a pas empêché les personnes qui fuyaient leur pays d'atteindre l'Europe.

En effet, les forces de toute nature qui poussent les gens à émigrer afin d'échapper à la pauvreté, au chômage, à la violation des droits humains, aux persécutions, aux conflits ou à des catastrophes écologiques, sont telles que menaces et intimidations n'empêchent pas les migrations mais poussent les migrants à prendre davantage de risques.

## **.2 Proposer une politique alternative sur les migrations**

### **Pour une mise en œuvre effective de la liberté de circulation**

Nous souhaitons que chaque pays du Nord mette en œuvre un droit effectif à la liberté de circulation.

Concernant l'Europe, cette ambition passe tout d'abord par le refus de la sous-traiter la gestion des réfugiés aux pays voisins (Ukraine, pays du Maghreb ou d'Afrique de l'Ouest). La politique migratoire de l'Union européenne consiste en effet essentiellement à tenir les réfugiés éloignés des portes de l'Europe en externalisant le contrôle auprès des pays d'origine ou de transit, par le biais d'un véritable chantage qui conditionne désormais toute coopération, qu'elle soit économique, politique, commerciale ou militaire.

De même, nous proposons d'abroger le règlement européen Dublin III qui impose à l'État membre de l'UE par lequel le demandeur d'asile est entré en Europe de traiter sa demande, et à tout autre État membre de renvoyer le demandeur dans le premier pays de transit traversé, quel que soit le souhait des réfugiés quant à leur destination finale. Cette règle génère en effet des situations de grande tension dans certains pays-frontières de la zone Schengen (Italie, Grèce, Espagne) qui constituent des portes d'entrée naturelles pour les migrants qui rejoignent l'Europe par la mer, ainsi que des migrations intra-européennes imposées par l'application stricte du règlement Dublin III.

Enfin, nous proposons de permettre à toute personne désirant faire une demande d'asile en Europe de venir en toute sécurité grâce à la délivrance de visas humanitaires. La création de ces corridors humanitaires permettrait aux réfugiés d'arriver légalement par avion, c'est-à-dire à moindre coût en comparaison avec le prix exigé par les passeurs. Cette mesure affaiblirait de fait l'influence de ces derniers et préserverait les chances des réfugiés d'arriver en vie plutôt que de la risquer en étant convoyés par des bateaux de fortune.

### **Pour une mise en œuvre effective de la liberté d'installation**

Nous souhaitons que chaque pays du Nord mette en œuvre un droit effectif à la liberté d'installation.

Nous proposons l'abolition de toute rétention administrative et la fin de l'enfermement des personnes de nationalité étrangère dont le seul crime est d'être dépourvu de titre de séjour. Comme l'a rappelé l'assemblée de convergence sur la liberté de circulation et d'installation et la citoyenneté universelle dans une déclaration proclamée au Forum social mondial de Tunis en 2015, « aucun être humain n'est illégal ».

Nous proposons également la mise en place d'une citoyenneté universelle de résidence permettant un accès aux droits fondamentaux. Elle implique la régularisation de tous les sans-papiers qu'ils soient travailleurs ou non. Toute personne habitant dans un pays plus de quelques mois dans l'année sera considérée comme résidente. Elle ne fera plus l'objet de poursuites si elle n'a pas de carte de séjour, son statut de résident se suppléant aux autres autorisations.

L'instauration de cette citoyenneté universelle de résidence permet à tout « étranger » d'être respecté dans sa demande, de ne plus vivre dans la peur et l'insécurité et d'être reconnu comme citoyen par son vote avec les droits et les devoirs que cela implique. Plusieurs villes dans le monde ont mis en œuvre une « city card » (carte municipale) délivrée aux migrants sans papiers comme aux résidents nationaux et étrangers légaux, afin de matérialiser les droits dont disposent tous les résidents de la commune, indépendamment de leur statut au regard du droit au séjour. A New-York, il s'agit d'une véritable « urban citizenship » (citoyenneté municipale).

### **Pour la reconnaissance du statut de réfugié climatique**

Le caractère anthropique, c'est-à-dire lié aux activités humaines, de l'accélération du réchauffement climatique n'est plus à démontrer. Il est clair qu'il trouve en grande partie son origine dans l'utilisation massive des énergies fossiles. La responsabilité des pays industrialisés avec leur politique néo-coloniale est donc immense ; cela augmente d'autant leur devoir d'accueil des migrants puisque ce réchauffement va entraîner des déplacements d'une ampleur encore inconnue.

D'après les chiffres de The Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), en 2015, 18,9 millions de personnes ont été déplacées à la suite de phénomènes climatiques extrêmes. Selon l'ONU, c'est 250 millions de personnes qui devront quitter leur lieu de vie d'ici 2050 et plus d'un milliard d'ici la fin du siècle.

Selon les rapports du GIEC d'autres phénomènes vont accentuer ces déplacements de populations dans les années à venir : montée des océans, avancée des déserts, assèchement de lacs et mers intérieures, niveaux mortels de « chaleur humide »...

Or, les migrants climatiques ne relèvent malheureusement pas de la Convention de Genève de 1951. C'est pour cette raison que nous proposons de créer de façon urgente un statut de réfugié climatique protecteur, par un accord, une convention ou un traité élaboré au niveau de l'ONU, auquel il faudra donner un caractère contraignant.

Par ailleurs, les pays économiquement développés, Chine incluse, représentent à eux seuls près de 80 % des émissions de gaz à effet de serre et sont historiquement directement responsables du dérèglement climatique. Ce dérèglement a et aura des conséquences dramatiques dans les pays du Sud qui sont et seront les plus touchés car les plus vulnérables pour faire face aux catastrophes à venir. Nous demandons la reconnaissance de cette « dette climatique » qui signifie que les pays du Nord doivent prendre en charge financièrement la lutte contre le dérèglement climatique et les conséquences des catastrophes dont ils sont responsables.

## **Pour la mise en place d'un co-développement**

Nous proposons d'instaurer un véritable co-développement entre pays d'origine et pays d'accueil. Nous insistons sur les points clés suivants : le refus de la marchandisation du vivant (les semences par exemple...), l'accès aux soins, à l'éducation pour toutes et pour tous, au-delà de toute logique marchande, le renoncement des pays du Nord à leurs aides à l'exportation de matières agricoles ou de produits entrant en concurrence avec la production locale des pays en voie de développement afin que les producteurs locaux puissent développer leur activité, la mise en place et le soutien par la communauté internationale d'une véritable souveraineté alimentaire permettant à chaque pays de protéger sa production interne, l'encouragement décisif pour les années à venir de partenariats entre les collectivités locales et les associations de solidarité internationale.

Un co-développement appelle aussi à un échange entre les acteurs. Il pourra se faire par un développement des échanges d'éducateurs, d'enseignants, d'artistes sur la base de projets bilatéraux et d'une reconnaissance réciproque des diplômes.

La place des migrants dans le co-développement est également importante. En effet, ils sont à l'origine de transferts de fonds qui représentent des sommes considérables et bien supérieures à celles de l'aide publique au développement. Cette ressource constitue un apport direct aux familles et participe par ce biais à l'économie locale.

Enfin, reconnaître notre mode de vie comme prédateur et néocolonial signifie reconnaître que la grande majorité de la dette des pays du Sud est illégitime. Nous nous prononçons donc pour l'annulation totale de cette dette illégitime.

### **Encadré sur l'OCU**

L'organisation pour une citoyenneté Universelle (OCU)

Au Forum Social Mondial de Dakar en 2011 le Mouvement Utopia a proposé à Emmaüs International et France Liberté la création de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU).

L'OCU s'est enrichie en 2016 de plusieurs nouveaux membres et notamment du CCFD-Terre Solidaire comme membre fondateur et de 3 autres organisations associées : Espacio sin Fronteras, Alternatives Niger et Center for Migrant Advocacy.

L'un des chantiers majeurs de l'OCU consiste à lancer une alliance autorités locales-société civile pour mettre en place une autre gouvernance sur les migrations. En France, avec l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants-ANVITA et de nombreuses collectivités locales dans le monde, l'OCU travaille notamment à favoriser les initiatives en faveur d'une citoyenneté de résidence, à organiser des débats citoyens pour construire et porter ensemble une autre narration sur les migrations, à plaider pour un refus de l'externalisation du contrôle des frontières, à contribuer à la création d'un Groupe d'information et d'expert·e·s sur les migrations (GIEM) sur le modèle du GIEC. Utopia s'investit particulièrement sur ce dernier point.

### **La mise en place d'un passeport de citoyenneté universelle**

En 2010, Utopia a lancé un projet un peu fou : la délivrance de passeports de Citoyenneté Universelle. Les États qui reconnaissent la validité de ce passeport permettent à leurs détenteurs de franchir leur frontière sans visas et de s'installer librement sur leur territoire. Il s'agit donc d'un document « officiel » qui a une réalité et une force juridique.

Ce passeport est conçu pour être également un « outil politique » qui permet de promouvoir partout et sur tous les territoires et sur tous les territoires la liberté de circulation et d'installation comme un Droit fondamental.

Ce projet est aujourd'hui porté par l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle et a été repris par l'ensemble des forums sociaux mondiaux depuis 2010.

Nous avons par ailleurs lancé un cycle de négociation avec des gouvernements de plusieurs pays (et notamment le gouvernement d'Équateur) pour faire aboutir ce projet et nous avons délivré une cinquantaine de passeports à des personnalités mondialement reconnues (Taslina Nasreen, Edgar Morin, Albert Tévoedjéré, Giuseppina Nicolini, Miguel Ángel Estrella...).

Le prolongement naturel de cette initiative sera de lancer un processus pour que soit discuté un premier traité international sur la liberté de circulation et d'installation des migrants.

*Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia sur les Migrations : [www...](#)*

## Cinquième pilier : le féminisme

### **Amendement 13.1:**

Remplacer le pilier “féminisme” par un pilier plus large qui intègre l'ensemble des discriminations

S'appuyer sur l'annexe 2 concernant la lutte contre le racisme

### **Amendement 13.2 :**

Renommer le pilier L'égalité entre les femmes et les hommes

*Explication : le féminisme et un combat et non un droit*

La plupart des sociétés humaines actuelles sont régies par ce que l'on appelle le patriarcat, c'est à dire une société d'abord conçue, organisée et dirigée par et pour les hommes. Le patriarcat est un système de domination à la fois idéologique, culturel, social, économique, politique, et religieux qui repose sur la violence, particulièrement à l'égard des femmes (féminicides, violences sexuelles, violences domestiques, mutilations sexuelles, harcèlement, ...) et des enfants (inceste, pédocriminalité, violences éducatives ...).

Le féminisme, conçu comme la revendication d'une égalité en droit et en fait entre femmes et hommes, et la fin de toute domination patriarcale, doit être appréhendé comme un principe transversal, un socle de valeurs irrigant tous les axes de notre programme d'émancipation.

Dans ce cadre, le féminisme est aujourd'hui incontournable : pilier citoyen de la lutte politique, il concerne à la fois les femmes et les hommes, qu'il doit libérer de l'injonction à se conformer à des rôles sociaux prédéterminés. Il est acteur de transformation sociale, langage universel ici et ailleurs, c'est aussi un lien intergénérationnel.

Ses déclinaisons concernent tous les aspects de la vie en société : l'ordre public, l'action sanitaire et sociale, l'urbanisme, l'action économique, l'enseignement, la culture, les sports, le monde associatif, l'action internationale...

## 9. Le patriarcat

Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous. Toutes les inégalités – entre les sexes, les classes, les races, les nations- sont liées entre elles. Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie. Elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent.

Le combat pour l'égalité des sexes est un des plus radicaux. Les historiens et anthropologues l'ont vérifié maintes fois. Aucune civilisation n'en a fait une question mineure, car, à travers cette question, il y a tout le problème du rapport à l'autre, différent et identique. Dans presque toutes les sociétés, de tous temps, le masculin a plus de pouvoir que le féminin. Revendiquer une position féministe interroge tout d'abord nos grilles de lecture politique traditionnelles, notre identité, notre sexualité, nos pratiques militantes et personnelles, un univers où nous sommes tous des bourreaux et des victimes conditionnés par des stéréotypes.

~~L'analyse marxiste traditionnelle a oublié le travail de reproduction comprenant la cuisine, le nettoyage ou encore la procréation. Ces activités sont pourtant indispensables au fonctionnement du système capitaliste.~~

La lutte des femmes a trop souvent été considérée comme secondaire dans les luttes sociales. L'émancipation des femmes s'est traduite par un accès au marché du travail jugé libérateur et en rupture avec la maternité vue comme une servitude, dans un paradigme consumériste (couches jetables, lait maternisé, nourriture industriel en conserve ou surgelés) reposant sur l'exploitation d'une main d'œuvre bon marché composée essentiellement d'autres femmes, le plus souvent immigrées et précaires.

La critique anticapitaliste s'accompagne d'une réflexion écologique très forte dans les luttes de femmes partout sur la planète. Elles ont d'ailleurs traditionnellement été éduquées à prendre soin, au sens large : prendre soin de leur entourage, de leur foyer et par extension de leur environnement. Elles font parties bien souvent des plus précaires et de celles qui s'occupent des personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, malades,...) donc des personnes plus fragiles face aux pollutions. Les femmes sont les plus touchées par les effets du changement climatique alors que leur rôle est essentiel en matière de sécurité alimentaire (elles peuvent produire jusqu'à 80 % de l'offre alimentaire).

Mettre en avant le combat féministe est aujourd'hui incontournable : pilier citoyen de la lutte politique, il est acteur de transformation sociale, langage universel ici et ailleurs, c'est aussi un lien intergénérationnel.

Ses déclinaisons doivent concerner tous les aspects de la vie en société: l'ordre public, l'action sanitaire et sociale, l'urbanisme, l'action économique, l'enseignement, la culture, les sports, le monde associatif, l'action internationale...

A l'heure où chaque année deux millions de femmes sont toujours excisées dans le monde, ou dans un pays dit développé comme la France, un femme meure tous les trois jours sous les coups de son conjoint, les acquis sont plus que jamais fragiles. Et nous restons dans un système global de domination qui sévit dans toutes les sphères.

## 10. L'actualité et la transversalité du féminisme

Depuis 2010, on constate une reprise des luttes féministes de grande ampleur. Aux États-Unis, Le Mouvement #MeToo en 2017 a donné à ces luttes une dimension internationale qui s'est prolongé dans de nombreux pays, notamment en France, avec le Grenelle des violences conjugales en septembre 2019. En Italie le mouvement féministe prend le relais

d'un mouvement ouvrier essoufflé ; en Espagne, ce sont six millions de personnes qui sont descendues dans la rue en 2019 pour la journée internationale des droits des femmes.

En Amérique Centrale et du Sud, des centaines de femmes marchent dans la rue contre les féminicides ou encore pour revendiquer le droit à l'avortement. Le féminisme contemporain a surgi en Amérique latine, au milieu des années 70, à une époque où les régimes militaires et les « apparentes » démocraties écrasèrent toute naissance de mouvement progressiste. Le rôle des femmes en Amérique Latine ces dernières décennies et leur implication dans les processus de prises des décisions démontre leur importante contribution à la promotion de la paix et au changement social.

Par ailleurs, à l'heure de l'anthropocène, on assiste à l'émergence d'un nouvel âge du féminisme : l'éco-féminisme. L'écoféminisme nous invite à voir les liens qui existent entre domination des femmes et domination de la nature.

## 11. Déconstruire la domination masculine et la tyrannie du genre

*« Le désir, la possession, l'amour, le rêve, l'aventure et les mots qui nous émeuvent : donner, conquérir, s'unir, garderont leur sens. C'est au contraire quand sera aboli l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique, que la « section » de l'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure. » Simone de Beauvoir<sup>23</sup>.*

Nous dénonçons l'idée qui reste particulièrement ancrée dans la société, selon laquelle les différences biologiques entre hommes et femmes induiraient ou justifieraient « naturellement » des différences sociales, de comportement, de sensibilité, etc.

Ce préjugé est lié au raisonnement suivant : puisque, contrairement à l'homme, la femme est potentiellement dotée de la capacité à porter un enfant et lui donner naissance<sup>24</sup>, il semblerait évident qu'elle est aussi dotée de capacités maternelles, d'une prédisposition à la sphère domestique, d'une personnalité attentionnée, etc... Ainsi le féminin a longtemps et traditionnellement été perçu par l'aptitude à l'expression émotive et relationnelle (capacité à l'empathie, passivité, dépendance). Le masculin, en revanche, se définirait comme opérant un rapport instrumental au monde, en tant que sujet actif, moteur, acteur dans un environnement où il est défini par ses actions, (il développerait naturellement des caractéristiques comme l'agressivité, la confiance en soi, la domination) (Parsons & Bale, 1955 ; Bakan, 1966).

Nous dénonçons donc cette soit-disant concordance entre différence biologique et rôle social.

---

23

24

Les différences « naturelles » expliqueraient la répartition des rôles dans l'organisation sociale et familiale : les femmes à la maison avec les enfants et les hommes... partout ailleurs. Aujourd'hui, c'est cette vision qui justifie toujours les orientations professionnelles sexuées mais aussi la répartition des tâches dans les sphères domestique, publique et politique. Cette vision naturaliste (ou essentialiste) a été progressivement remise en question notamment par l'apparition au 20<sup>e</sup> siècle de la notion de « genre ». Celle-ci remet justement en question cette fausse évidence : les rôles, les attributs, les personnalités des hommes et des femmes sont déterminées par leur physiologie (cf Judith Butler). Elle permet d'introduire un questionnement sur la part socio-culturelle dans la construction de nos représentations du masculin et du féminin. Par ailleurs, l'anthropologue Françoise Héritier<sup>25</sup> a défini le concept de "valence différentielle" concernant les stéréotypes de genre démontrant qu'un attribut dit "masculin" est doté automatiquement d'une valeur sociale supérieure à un attribut dit "féminin", quel que soit le sexe de la personne douée de cet attribut. La conséquence paradoxale de cela, selon la philosophe Olivia Gazalé<sup>26</sup> est que les hommes sont également victimes de cette domination masculine car un homme qui va à contre-courant de ses stéréotypes de genre est socialement humilié.

Cette « tyrannie du genre » pour reprendre les termes de Marie Duru-Bellat<sup>27</sup> est donc l'intériorisation progressive de la place que chacun doit tenir en tant qu' « homme » ou en tant que « femme » dans une société. De nombreuses études scientifiques<sup>28</sup> ont démontré que ce phénomène est à l'œuvre tout au long de nos vies : l'interprétation d'un bébé qui pleure (pour une fille, on imagine qu'elle a de la peine, pour un garçon on imagine qu'il est en colère), le choix des jouets, de l'habillement, des études, de la carrière, etc.

Pascal Huguet<sup>29</sup> prend l'exemple suivant : *« je joue aux petites voitures et non à la poupée" parce que je suis un garçon. Je "joue à la poupée et non aux petites voitures" parce que je suis une fille. Construites très tôt au cours du développement mental, de telles associations conduisent à la fois à une identité sexuelle (perception d'être soi-même de genre masculin ou féminin) et à des "rôles de genre" qui contrairement au sexe biologique sont socialement et culturellement construits. De ce fait, les rôles de genre et l'identité sexuelle (ou identité de genre) permettent à l'âge adulte la reproduction de certaines inégalités inscrites de longue date entre hommes et femmes, aujourd'hui encore en matière par exemple de salaire, d'accès à certaines professions et à certains statuts. »*

Il ne s'agit pas de nier tout caractère biologique à la distinction de sexe mais de combattre les structures sociales, économiques et culturelles qui créent une hiérarchie entre ces différences. Déconstruire la domination masculine c'est donc bien d'abord déconstruire les représentations, les imaginaires.

---

25 Françoise Héritier. Une pensée en mouvement. Odile Jacob. Paris. 2009

26 Le Mythe de la virilité : un piège pour les deux sexes, Olivia Gazalé, Robert Laffont, 2017

27

28

29

## 12. Éléments pour le combat féministe

### Accès aux droits

Dénoncer la violence de l'assignation de genre et de sexe à la naissance passe par la condamnation des actes d'homophobie, de lesbophobie, de transphobie. Dans encore beaucoup trop de pays le droit à la contraception n'est pas ou mal reconnu, et de nombreuses régressions de ce droit sont en cours. Ce combat est permanent. Il convient également de mettre en avant les souffrances liées à un certain type de contraception, le plus souvent assumée par les femmes, notamment la pilule. Il faut développer une culture égalitaire de la contraception avec une meilleure information sur les différents moyens contraceptifs qui ne reposent pas forcément sur la médicalisation.

Chaque année, 45 000 femmes<sup>30</sup> meurent dans le monde des suites d'un avortement clandestin. Il faut garantir le droit à l'avortement qui sécurise les personnes souhaitant y recourir en luttant contre la fermeture des centres de planification familiale.

### Féminiser la politique

La féminisation de la politique est un des socles sur lesquels s'appuyer pour changer radicalement la société que nous revendiquons également dans une perspective municipaliste. Il s'agit de "*mettre à bas toutes les discriminations qui s'exercent dans la société et qui peuvent remettre en question la participation d'un individu. C'est la condition nécessaire pour garantir l'inclusivité*". (Extrait de "La Commune est à nous" par le Mouvement Utopia et CommonsPolis).

Le féminisme participe non pas uniquement à l'égalité entre les genres, des individus en fonction de leur genre mais bien à une société inclusive au sens large qui lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion. Le fonctionnement politique au Rojava (confédéralisme démocratique) repose sur l'idée qu'« *aucune société ne peut être libre tant que les femmes ne sont pas libres* ». Cela passe non seulement par la mise en pratique systématique de la parité, tant en terme de représentation politique que de prise de parole.

De manière générale, des espaces de non-mixité choisie sont non seulement légitimes mais aussi nécessaires comme lieux d'expression et de prise de conscience libérés de la présence des groupes dominants. Ils permettent également de redécouvrir ses forces et d'élaborer des stratégies de lutte collective.

#### **Amendement 14 :**

Supprimer le paragraphe précédent.

*Explication : Si les espaces de non-mixité sont en effet légitimes, ils ne sont nullement nécessaires. Au contraire, ils entretiennent une séparation de la société et sont contreproductif au développement d'une société mixte, égalitaire et fraternelle. Sans compter les risques de dérives communautaristes.*

Enfin, la féminisation de la politique implique de sortir des logiques de compétition et de loi du plus fort pour aller vers des pratiques dites féminines de coopération, de promotion de la diversité et de partage du pouvoir.

30 Communiqué de presse du 26 septembre 2014 du HCEfh (Haut conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes)

De même, au niveau politique, un long chemin reste à parcourir : lors des élections municipales en France en 2020 par exemple, il est apparu que les têtes de listes des candidats étaient tenues à 79% par des hommes et à 21% par des femmes!

### **Politiser le « care »**

Cette notion signifie "prendre soin" et désigne à la fois les soins que l'on donne aux autres, mais aussi toute la sollicitude à autrui ainsi que le fait de prendre soin d'une manière générale de son environnement, du monde qui nous entoure. Le genre amène à ce que les femmes prennent davantage en charge ces tâches et ce qu'on peut appeler aussi la charge mentale ou la charge émotionnelle. Il est nécessaire aujourd'hui de revaloriser ces activités de "care" dans les foyers mais aussi dans les activités professionnelles. Ceci est au centre de notre projet de société. Nous souhaitons une société solidaire où tout le monde, donc pas uniquement les femmes, prend en charge le "care".

### **Créer une solidarité internationale**

Les politiques locales doivent inclure la dimension internationale : penser les politiques d'alimentation et d'habitat en ce sens sans recourir à l'exploitation des travailleur.ses partout sur la planète. Sortir de la logique individuelle faisant reposer la recherche d'une consommation éthique au sein des foyers sur les femmes. Lutter contre la délégalation des tâches dévalorisées aux personnes les plus pauvres.

### **Lutter contre les violences**

Les violences machistes que subissent les femmes en raison de leur genre sont trop importantes pour penser que l'égalité est atteinte. Lutte contre les violences conjugales : protection et prise en charge des personnes victimes de violence conjugale et condamnation des hommes violents ; lutte contre les féminicides : "~~On ne naît pas femme, mais on en meurt~~ » ; travail culturel : inventer de nouvelles masculinités non violentes ; prendre en compte le caractère systémique de la violence patriarcale sans stigmatiser certaines cultures.

### **Éduquer tout au long de la vie sur les questions de genre**

La domination des enfants est le début de la domination patriarcale : apprentissage des rôles, apprentissage du rôle d'adulte, de dominant... il faut développer une culture de l'égalité dès la petite enfance ; cela commence par la formation de chaque professionnel de l'éducation à l'égalité filles-garçons et à la déconstruction des stéréotypes sexistes. Il doit en être de même pour l'ensemble des professionnels du secteur public.

Il convient également de mettre en lumière l'histoire des femmes ~~et de lutter pour une~~ valoriser une langue neutre ou le masculin ne domine pas ~~(langage épiciène) comme cela existe déjà dans de nombreux pays.~~

Le combat féministe est un combat de longue haleine, qui a toujours existé dans l'histoire de l'humanité. Dans nos sociétés occidentales ce n'est que très récemment que des féministes ont obtenu par leurs luttes des avancées qui paraissent aujourd'hui encore fragiles.

~~Alors peut être, comme le disent les Femen dans leur Manifeste : les femmes n'ont pas besoin de réformes, elles ont besoin d'une révolution ».~~

## Sixième pilier : nouveaux espaces de démocratie

### 1. Pour une refondation démocratique

Jamais la crise démocratique n'a été plus forte qu'en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Avec les questions sociales et écologiques, elle menace notre capacité à vivre ensemble et fracture nos sociétés. Pour beaucoup, le vote n'est plus reconnu comme un moyen d'expression de la vie politique. Au mieux, c'est un moyen pour nous préserver du pire. L'abstention de plus en plus importante, atteignant même 50% aux États-Unis pour une élection aussi importante que la présidentielle, met en cause la représentativité des élus.

En Afrique la population déçante dans de nombreux pays. Les résultats de vote régulièrement truqués par les pouvoirs en place pour s'auto-succéder en violation même des acquis constitutionnels a déçu les populations qui avait pourtant nourri quelques espoirs après la série des conférences nationales si porteuses d'espoir démocratiques des années 90. L'exemple des élections législatives de 2019 au Bénin organisées sans la participation de l'opposition avec seulement deux partis politiques soutenant le chef de l'Etat, a connu un taux d'abstention record (27,12 % de participation d'après la Cour constitutionnelle).

Au Nord comme au Sud, il en va de nos institutions, dont un grand nombre sont aujourd'hui obsolètes et impuissantes devant le néolibéralisme et la montée des pouvoirs oligarchiques, mais pas uniquement. Contre la toute-puissance des pouvoirs économiques, soutenir l'indépendance, la pluralité et la transparence des médias, la formation à la citoyenneté, la séparation des pouvoirs, l'existence de contre-pouvoirs, le rôle des corps intermédiaires et des organismes de contrôle, sont également au cœur d'un vrai projet de démocratie réelle. A la fois outil et objectif, la démocratie est au centre des mouvements d'émancipation individuelle et collective des citoyens. Nous avons besoin d'une démocratie du XXI<sup>e</sup> siècle, celle de l'entrée dans l'âge de l'Anthropocène, caractérisé par l'influence désormais massive de nos activités sur le système-Terre, alors que celle dans laquelle nous vivons encore a été pensée, dans son architecture, entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. La question démocratique n'est plus aujourd'hui la poursuite d'une utopie, elle est la clé de notre survie.

#### **La refondation démocratique au cœur d'un projet d'émancipation et de la transformation sociale**

La démocratie désigne communément un régime fondé sur la souveraineté populaire, c'est-à-dire, selon la formule d'Abraham Lincoln, le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Cette appropriation de la politique par les citoyens s'oppose donc à l'idée de dictature d'un homme ou d'une oligarchie. De même qu'elle n'est pas compatible avec un pouvoir héréditaire. La démocratie s'appuie en revanche sur des principes dont les plus fondamentaux sont le respect des droits et donc des libertés individuelles et collectives, et l'égalité des citoyens.

C'est sur ces deux principes indissociables que la démocratie doit mettre en place des institutions, plus ou moins formelles, visant à organiser les modes de délibération et les processus de prise de décision.

La démocratie doit être au cœur du projet d'émancipation (c'est-à-dire d'abolition des logiques de domination) et de transformation sociale, promu notamment par les mouvements altermondialistes, municipalistes et écologistes. Elle doit être défendue comme une valeur universelle qui, si elle ne signifie pas uniformisation des régimes et institutions, donne à l'individu des droits, protège les minorités et combat les aliénations. La démocratie doit constituer le pivot de la transformation de nos sociétés.

## 2. Pour une démocratie du Buen Vivir

D'emblée nous soutenons que nous ne nous satisfaisons pas des pseudos-modèles de démocratie qui existent dans les pays dits développés. Bien entendu, nous ne les comparons pas aux régimes dictatoriaux qui asservissent encore beaucoup trop de peuples dans le monde, mais nous ne pensons pas pouvoir qualifier nos régimes de « démocratiques ». Ils s'apparentent plutôt à des régimes de type oligarchiques. La V<sup>e</sup> République en France est d'ailleurs l'un des exemples les plus édifiants en Europe, avec un régime qui concentre l'essentiel des pouvoirs sur le président.

Nous ne nous reconnaissons pas dans les modèles de « pseudo-démocratie néolibérale » auxquelles sont soumises actuellement les sociétés occidentales. L'emprise et la manipulation de la société de consommation sur les vies et les imaginaires sont telles que l'exercice de la citoyenneté devient secondaire pour l'immense majorité des citoyens.

De même, nous ne nous reconnaissons pas non plus dans les modèles possibles de « pseudo-démocratie d'État » où le poids des structures, des hiérarchies et des processus étouffe l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Dans les deux cas, et quels que soient les aménagements possibles, on assiste à des délégations de pouvoir permanentes, à l'autonomisation systématique de la classe politique, à la montée en puissance de lobbys, notamment dans la définition des normes, et finalement à la dépossession des citoyens de leurs propres destinées.

Nous sommes également convaincus que la démocratie n'est pas une question de forme, mais qu'au contraire, elle est même l'expression première d'un grand projet de société. Des chemins de transition<sup>31</sup> sont en revanche possibles vers une démocratie du Buen Vivir où chacun peut exercer sa part de citoyenneté.

Cette démocratie considère en effet que le cœur de l'activité humaine est justement la capacité d'émancipation de chacun et de tous. Dans cette perspective, c'est la société toute entière – des structures de production à la structure d'État – qui se donne comme rôle premier de favoriser les conditions d'un engagement citoyen.

---

31

Lire en particulier : les chemins de la transition, Éditions Utopia, 2011

En résumé : moins de structures et davantage de pouvoirs directs ! Voilà comment nous imaginons les bases de la construction d'une nouvelle société démocratique. Dans une démocratie vivante, chacun peut participer à la vie de la cité selon ses priorités et ses centres d'intérêts, déléguant de fait à d'autres le soin de s'intéresser aux questions qu'il n'a pas lui-même le temps ou l'envie d'aborder. Nous voulons nous réapproprier le rapport direct au monde pour nous réapproprier notre propre humanité.

Pour prendre des décisions collectives, une démocratie du Buen Vivir est nécessairement plurielle : délégation, délibération, représentation, contrôle citoyen, tirage au sort, référendum, consensus, consentement, coopération, etc. sont des dispositifs complémentaires et nous considérons que chacun a sa singularité et son importance. Ils doivent être proposés, débattus, choisis, en permanence et à tous les échelons, en s'inspirant notamment du mode de fonctionnement des « communs ».

### 3. Le municipalisme

Depuis 2007 et l'explosion de la bulle financière liée aux subprimes, les crises n'ont cessé de se succéder, du local à l'international. Elles ont provoqué des sursauts d'indignation et de révoltes depuis les places publiques (Printemps arabes, Les Indignés, le 15-M 2011, Occupy Wall Street, Nuit Debout, Notre-Dame-des-Landes, les Gilets Jaunes, etc.) et ce, jusqu'aux récentes émeutes qui ont ponctué les années 2019 et 2020 en Algérie, au Liban, au Chili, en Iran, en Catalogne.

Pourtant, ce sont à partir de ces mêmes quotidiens, de ces places publiques, de ces mouvements de relocalisation des luttes et de ces habitant.e.s de villes et villages que se sont ouvertes des brèches, des espaces de reconquête d'un pouvoir politique en commun depuis l'échelle municipale. Cette décennie de crises a ainsi été porteuse d'étincelles qui ont déclenché des solidarités, des coopérations, des parcours d'émancipation des individus jusqu'aux institutions. C'est précisément ce que le néo-municipalisme révèle à travers un mouvement politique international et diversifié qui s'étend du Rojava au Chili, de l'Espagne à la Serbie, de l'Italie à la Croatie, la France, la Pologne, les États-Unis, le Canada, etc. Il exprime une volonté de radicalité démocratique, c'est à dire l'ambition de revenir à ce qui fait l'essence d'une démocratie vivante, d'une citoyenneté active pour décider ensemble d'un futur meilleur. Depuis l'échelle municipale, dans les zones urbaines et rurales, le municipalisme replace les citoyen.ne.s au centre des décisions publiques et du bien commun. Il réintroduit une démocratie directe basée sur des valeurs humanistes, sociales, féministes, écologistes et de solidarité<sup>32</sup>.

#### **Le communalisme**

Le néo-municipalisme est très inspiré de la pensée du municipalisme libertaire - ou communalisme - du philosophe américain Murray Bookchin<sup>33</sup>. Ce dernier privilégiait une forme plus radicale d'auto-gouvernement consistant à : « construire un mouvement municipaliste confédéral. Il s'agit de s'emparer des municipalités pour en faire des contre-institutions face à l'État-nation, en restituant entièrement le pouvoir aux citoyens dans le cadre d'assemblées populaires. Face au capitalisme, il

32 Cet engagement a abouti à la production d'un MOOC « La Commune est à nous ! » suivi par plus de 4000 inscrit.e.s depuis septembre 2019. Il présente la diversité des expériences municipalistes autour d'analyses, de débats, d'expériences et d'outils en France et en Europe.

33 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Murray\\_Bookchin#Biographie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Murray_Bookchin#Biographie)

appelle à municipaliser l'économie : les moyens de production doivent être sous le contrôle de la commune. A terme, il s'agit de substituer une confédération de communes libres aux États capitalistes ».

Nous proposons quatre orientations structurantes invitant à un autre rapport au pouvoir, au « commun », au vivant et au temps long, et à un autre rapport au local et au monde.

## 1- Un autre rapport au pouvoir

Les expériences municipalistes invitent à renouveler notre représentation du pouvoir politique. Elles révèlent que ce dernier ne se construit pas seulement au sein des partis politiques, ni ne se loge que dans les institutions publiques : il se nourrit et se renforce aussi à l'extérieur des institutions et renouvelle les façons de faire de la politique. Le municipalisme repose sur une double tension intérieure/extérieure à l'institution. Il reconnaît ainsi la force de la démocratie à la vivacité de son contre-pouvoir, à la vitalité de la citoyenneté. Il réaffirme que la qualité de l'exercice du pouvoir politique ne tient pas seulement à la qualité personnelle et aux mandats des élus, mais aussi à la qualité de tout l'écosystème qui, hors de l'institution, constitue le « jardin démocratique ». À l'extérieur de l'institution existe une force de réflexion, d'expérimentation et de proposition, pour construire de nouvelles hypothèses et possiblement ensemercer l'action publique.

Le renouvellement politique que nous proposons repose sur plusieurs piliers municipalistes : une éthique politique, un leadership coopératif et la féminisation de la politique.

En effet, en réaction aux abus, aux usages dévoyés du pouvoir, aux scandales de corruption, etc., le besoin d'éthique politique est apparu comme l'une des pierres angulaires de la reconstruction démocratique. La mise en place systématique de « codes » ou de « chartes » éthiques pour les élu.es nous semble essentielle : fin de la professionnalisation de la politique, introduction d'un contrôle citoyen des mandats (plafonnement des indemnités, le suivi-évaluation de l'exécution du mandat, la mise en place de règles de transparence, la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêt, etc.).

Par ailleurs, nous affirmons que la question du leadership doit être posée clairement pour qu'il n'agisse pas comme un réflexe de domination mais pour qu'il soit catalysé autour de formes plus coopératives. Le charisme ou l'habileté de certain-e-s à mieux s'exprimer en public peut apporter une contribution positive à la dynamique collective. Il est donc important de valoriser ces aptitudes tout en veillant qu'elles demeurent contributives et ne s'arrogent pas le monopole de la parole, de l'action, de la vision ou de la représentation.

De même, nous considérons que la féminisation de la politique est un pilier de cette radicalité démocratique, notamment par la lutte contre le patriarcat. Cette féminisation passe par une parité « dans les faits » et par une répartition équilibrée des pouvoirs à chaque niveau de responsabilité. Nous prendrons exemple sur les véritables révolutions culturelles en cours dans certains pays, comme en Espagne (avec le municipalisme) ou dans l'organisation des pouvoirs exécutifs et de commandement de la province kurde du Rojava. Au-delà de l'ambition d'assurer une meilleure participation politique des femmes et de valoriser l'expertise dont elles sont porteuses à partir de leur territoire et de leurs vies, la contribution de la féminisation de la politique au municipalisme est de générer d'autres types et d'autres espaces de relation. Elle introduit une perspective plus coopérative, de dialogue, de bienveillance et permet de faire évoluer les leaderships.

## **2- Un autre rapport au « commun »**

Remettre les acteurs dans une co-responsabilité des décisions publiques c'est considérer que des individus, des collectifs jusqu'aux institutions, sont tous et toutes responsables des biens essentiels qui nous entourent et qui sont gérés comme des « communs » : la préservation et l'accès à l'eau, à l'énergie, à l'alimentation, à l'information, au logement, etc.

C'est à ce titre que le municipalisme porte des propositions en termes de participation citoyenne, d'une part, et de prise en compte des dynamiques auto-gérées à l'extérieur des institutions. Cela peut se traduire par la mise en place de dispositifs variés (numériques, présentsiels, papier) d'information, de réunions, de commissions participatives, de groupes action-projets qui favorisent l'implication habitant.e dans la préparation des décisions publiques. Cela nécessite aussi de repositionner le rôle des agents publics, aux côtés des élu.e.s et des habitant.e.s. Des ateliers de travail citoyens, pair à pair avec les fonctionnaires, ou les structures publiques qui créent traditionnellement ce lien direct avec les habitants (Ex : Bibliothèques, centres civiques) sont des voies souhaitables. Les budgets participatifs sont également des outils pédagogiques qui permettent aux habitants de mieux comprendre le fonctionnement municipal et aux agents et élus de mieux cibler les besoins et à accepter la capacité de proposition de la société.

Concrètement, nous proposons également que les politiques municipalistes puissent s'appuyer sur des outils imaginés par les acteurs des communs qui existent déjà dans certaines collectivités : bureau municipal des communs, les chambres des communs, ou les innovations institutionnelles comme les partenariats public-commun, etc.

Toutes ces propositions interrogent les formes de l'État moderne et sa nécessaire évolution institutionnelle, qu'il s'agisse de la décentralisation, des modalités de prises de décisions et de hiérarchie interne à l'administration publique, de l'inclusion des habitant.e.s et citoyen.ne.s dans les processus de décision et de gestion. (partenariats public-communs).

## **3- Un autre rapport au vivant**

Nous nous inscrivons dans une dimension « holistique » qui vise à relier les dimensions démocratiques, sociales et écologiques. Elles inspirent aujourd'hui les démarches de transition et de résilience depuis l'échelle municipale.

Nous soutenons en effet qu'il existe un lien étroit entre les rapports de domination ou d'oppression que nous exerçons à l'encontre de la nature et ceux que nous exerçons dans nos propres relations sociales.

Or, le municipalisme privilégie autant la dimension qualitative de ses processus d'écoute, de discussion, d'élaboration de vision partagée, de décisions, que les résultats, notamment en termes de politiques publiques.

Ce nouveau rapport au « vivant » est pris en compte par de nombreuses politiques publiques recensées dans l'Atlas del Cambio, cet outil de référencement des décisions prises par les « municipalités rebelles » lors de leur précédente mandature (2015-2019). On y trouve un axe dédié à l'écologie urbaine, à l'éthique animale, la relocalisation de l'alimentation, à la préservation des écosystèmes, etc.

Il s'agit de dépasser ici l'approche écologique envisagée de façon sectorielle pour ouvrir sur une dimension du « prendre soin » plus globale. Cela va dans le sens d'une approche de la démocratie, telle que Loïc Blondiaux (Politologue et professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) nous y invite : prendre conscience que la démocratie ne se résume pas à une organisation institutionnelle, mais qu'elle englobe également la qualité des relations que nous nourrissons les uns à l'égard des autres, ou encore envers nous-mêmes.

Enfin, pour refonder cette prise en compte du vivant, nous reprenons à notre compte la proposition formulée par le philosophe Dominique Bourg (et al.) de mise en place d'une Chambre du Futur<sup>34</sup> ou d'une Assemblée citoyenne du futur en la déclinant à l'échelle locale dont « l'objectif est d'examiner la conformité des grands projets de la commune ou de ses groupements aux enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme. Elle peut, plus largement, constituer un espace d'observation et d'interpellation sur la prise en compte du long terme dans la conduite de l'action publique locale ». Cette proposition résonne fortement avec la nécessité d'une reconnaissance constitutionnelle du vivant et du temps long, qui sont aujourd'hui deux paradigmes structurant de l'action publique<sup>35</sup>.

#### **4- Un autre rapport au local et au monde**

Pour le Mouvement Utopia, le municipalisme ne saurait se réduire à une ambition uniquement locale ou localiste. D'ailleurs, dès le départ, dans la pensée de Bookchin (Confédéralisme municipal), nous sommes face à un mouvement international, décentralisé et translocal. De la démocratie, à la justice sociale, de l'écologie à la gestion des communs, le municipalisme reconnaît nos multiples interdépendances et engage à relier les interventions sur les territoires au local, avec celles d'autres échelles de décisions.

Par ailleurs, qu'il s'agisse par exemple des politiques fiscales qui interviennent dans la lutte contre la spéculation immobilière liée à AirBnb, ou contre des politiques migratoires qui s'opposent au sauvetage et à l'accueil des réfugiés, les Fearless Cities et villes refuges tissent aujourd'hui un réseau international de partage d'expériences et de luttes communes contre des géants économiques ou politiques.

Des villes s'allient pour aller plus loin que les États, dans les ambitions écologiques par exemple, ou lutter pour la remunicipalisation des services publics (eau, énergie), pour mettre en place des politiques d'hospitalité envers les réfugiés, et de gestion humanitaire pour lutter contre la gentrification et la touristification des centre-villes des grandes métropoles européennes.

Différents mouvements municipalistes en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas et en France notamment se sont regroupés autour de l'initiative « Municipalize Europe » pour peser à l'échelle européenne afin que les politiques municipales en faveur de la participation citoyenne, du droit au logement, de l'écologie urbaine et des énergies renouvelables, de la transparence dans l'administration publique, de la remunicipalisation des services publics avec contrôle démocratique, etc. ne soient pas contrecarrées par les directives européennes ou les législations nationales.

Nous retiendrons également les différents réseaux mondiaux existants sur chaque continent au sein de l'UNESCO comme le réseau des villes inclusives contre le racisme, le réseau des villes apprenantes ou celui des villes créatives.

---

34 Inventer la démocratie du XXIe siècle, L'Assemblée citoyenne du futur, édition Fondation pour la Nature et l'Homme, 2017

35 Pour la France : [cf. Pacte pour la Transition mesure 29](#)

Nous soutenons donc que l'avenir du mouvement municipaliste se joue dans sa capacité à mieux relier les forces de changement qu'il engage à l'échelle locale à d'autres échelles régionales, nationales, et internationales. Ces dernières portent en elles la portée systémique de tels changements démocratiques, écologiques, sociaux, économiques.

## 4. Pour une culture de la paix

*« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »*

Préambule à l'Acte constitutif de l'UNESCO

La culture de la paix c'est avant tout l'apprentissage pour chacun que l'autre n'est pas à priori un danger, et qu'il ne va pas dénaturer sa propre identité. Cette idée ne peut germer que dans un terreau de démocratie, de dialogue et de respect des droits humains.

Une société du « Buen Vivir » n'émerge que dans la paix. Il est essentiel de renforcer les bases d'une Culture mondiale de la Paix, composante fondamentale du bien commun.

Recourir à la guerre est trop souvent présenté par les dirigeants comme la seule solution pour résoudre les conflits ; ils en persuadent l'opinion publique.

Pour Utopia, la négociation, la médiation par des tiers neutres sont les premières actions à engager pour résoudre les conflits. La culture de la paix, de l'individu au collectif, doit s'apprendre, s'inscrire en nous et structurer les rapports entre les individus et les états dans les différentes formes de démocratie envisageables. Elle remplace ainsi la compétition par la coopération.

Ainsi, pour résoudre les conflits inhérents à toute vie en société, les premières actions à engager visent à renforcer capacités de négociation et de médiation et à substituer l'esprit de coopération à la mise en compétition généralisée.

Cette approche et cette volonté sont nécessaires pour faire face à la violence désormais protéiforme de notre « société-monde.

Nous faisons face à des risques majeurs :

- La dissuasion par les armes, Les politiques de (sur)armement, de dissuasion, pour soit disant maintenir la paix font peser des menaces permanentes sur l'humanité. La plus grave d'entre elle est bien entendu celle liée à l'arme nucléaire. qu'elles soient nucléaires ou pas, pour maintenir la paix, Les armes nucléaires sont une menace permanente<sup>36</sup>.

36 Le 26 septembre 1983 la destruction totale de notre monde a été évitée grâce à l'officier soviétique Stanislas Petrov.

- La recrudescence de la compétition pour les matières premières, les sources d'énergie, l'eau, les terres et métaux rares, les métaux précieux qui conditionnent (lié notamment à l'utilisation des nouvelles technologies) ravivent les tensions entre Etats.
- La crise écologique ~~provoquée par un système économique qui rompt les équilibres de la biosphère.~~ provoquera des tensions et conflits liés à la recrudescence de catastrophes dites « naturelles », et bientôt l'inhabitabilité de certains territoires.

~~Selon les données<sup>1</sup>, il y a aujourd'hui moins de violence de masse que dans les siècles précédents, mais elle est devenue protéiforme, envahissant toutes les composantes de la société.~~

Face à ces risques et pour développer une véritable culture de la paix, les axes majeurs de réflexion sont les suivants :

- L'éducation, la culture
- La médiation,
- La question militaire / le désarmement,
- La gouvernance mondiale et la reconnaissance de de la diversité culturelle

Les paragraphes ci-dessous ont été réorganisés

## **L'éducation, la culture, le respect du vivant**

Nous avons déjà traité de l'éducation, de la Culture comme le socle fondateur de notre vivre ensemble.

Dans nombre de pays, la compétition et la sélection, le culte du « mérite » sont à la base des systèmes éducatifs. Pour déconstruire le culte de la guerre, une autre pratique éducative fondée sur le partage, la coopération entre les enfants est à favoriser, d'autant que des outils pédagogiques existent au niveau par exemple de l'UNESCO. S'approprier ces pratiques devient une priorité dans les apprentissages quels qu'ils soient. Il s'agira ainsi de permettre à chacun d'appréhender et gérer les conflits individuels et collectifs.

Le droit à la paix ne peut prendre sa place que progressivement.

## **La médiation**

Concernant la médiation, nous devons la transformer en solution réaliste et efficace : approfondir et transmettre les expériences réussies de médiation, apprendre à résoudre les conflits à tous les niveaux, avant qu'ils n'éclatent avec violence et dont l'ultime expression aboutit à différentes formes de guerre. Comme d'autres, qui ont déjà apporté leurs contributions (Kant, Marshall B. Rosenberg<sup>37</sup>, Galtung, d'Ansembourg, etc.), réfléchir à la

---

<sup>37</sup> **Vérifier la « dérive sectaire... »** Marshall Rosenberg [1] est un psychologue américain né le 6 octobre 1934 et mort le 7 février 2015 [2]. Il est le créateur d'un processus de

Culture de la Paix, c'est proposer une nouvelle façon de nous construire, en tant qu'individus (apprendre à accepter et gérer les conflits inéluctables avec les autres) et en tant que société humaine cosmopolite et multiculturelle.

Pour prendre un exemple concret, nous pourrions citer le rituel de la parenté à plaisanterie pratique sociale traditionnelle principalement présente en Afrique de l'Ouest<sup>38</sup> et qui favorise une culture de paix et le maintien de la cohésion sociale. Il consiste à jouer (comme au théâtre) à la moquerie et aux taquineries voire aux insultes sans plus de violence pour mimer les conflits latents ou avérés.

Elle permet de maintenir la cohésion sociale et de limiter les conflits en jouant (comme au théâtre) la moquerie et la taquinerie voire l'insulte sous forme d'affrontements verbaux sans violence pour des rapports inter personnels, inter ou intra familial, ou même inter ethniques.

### **La question militaire / le désarmement**

Tout d'abord, nous appelons le monde à renoncer à la dissuasion nucléaire. Nous défendons également la disparition progressive de l'industrie de l'armement-à-terme, ainsi que celle liée au nucléaire militaire. Un plan de reconversion industriel mondial pourrait faire l'objet d'une négociation internationale.

Par ailleurs, pour la France, il faut assumer et reconnaître ses responsabilités directes dans les conflits passés et actuels dans le monde. Nous proposons comme première étape l'interdiction de toute exportation d'armes et le renoncement unilatéral à l'arme nucléaire.

La France doit signer le traité sur l'interdiction de l'arme nucléaire. Ce sera un geste fort adressé aux autres puissances nucléaires auprès des quelles elle doit agir pour qu'elles fassent de même

D'autres parts, faut-il de plus rappeler que les bases militaires, françaises en particulier, sont disséminées sur l'ensemble du continent pour maintenir souvent en place des chefs d'État dont les populations ne veulent pas ou plus. Nous proposons la fin de la présence française militaire en dehors du territoire.

Enfin, nous posons le principe d'une stricte limitation des interventions militaires à celles fondées sur le droit international en cas de crime contre l'humanité et sous l'égide de l'ONU, y compris ans le cas de conflit armé majeur ou de crise humanitaire. Nous proposons de classer immédiatement et automatiquement le pays concerné comme un pays « non sûr » en appliquant les critères de l'office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ; Selon les cas, l'Union européenne ou la France serait responsable de l'ouverture de corridors permettant l'acheminement sans risque des demandeurs d'asile vers les États membres de l'Europe.

---

communication appelé « Communication Non Violente » (CNV) et le directeur pédagogique du « Centre pour la Communication Nonviolente

38 Au Sénégal, il est toujours courant par exemple entre les Peulh et les Sérère ; au Burkina Faso, entre les Mossi et les Samo ou les Bissa et les Gourounsi ; au Mali, entre les Dogon et les Bozo, etc.

## **La gouvernance mondiale et la reconnaissance de de la diversité culturelle**

Nous proposons une réforme profonde de l'ONU soulevant la question du droit de veto, celle de la représentation des peuples privés de leur souveraineté, défendant et luttant pour le respect de certains droits fondamentaux (par ex., la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes notamment entre les sexes, le droit au logement pour tous, le droit à la santé à la liberté de circulation et d'installation sur tous les territoires, et bien d'autres droits qui concernent les citoyens de tous les pays du monde). Des réformes pour la protection des droits des personnes, des peuples et du vivant nous paraissent indispensables.

### **Amendement 15**

Modifier la première phrase du paragraphe précédent par :

Nous proposons de supprimer le droit de veto

Par ailleurs, nous souhaitons que chaque année, l'Assemblée Générale entende, sur la proposition de la Commission chargée des droits de l'homme, les représentants des minorités nationales et culturelles qui se considèrent comme privées de leurs droits et opprimées.

### **Amendement 16**

*Ajout*

Le mouvement Utopia se revendique donc comme « pacifiste » aux deux acceptions du terme : nous sommes partisans de la paix et nous défendons une doctrine d'actions non violente.

Tout d'abord, nous défendons et soutenons l'ensemble des initiatives mondiales en faveur de la paix et nous reprenons à notre compte cette définition portée par les Artistes pour la paix : « *Être pacifiste, c'est refuser de considérer la guerre comme inévitable. C'est croire, au contraire, que l'élimination de la guerre est possible et qu'elle sera la plus grande conquête de l'humanité. C'est penser que l'on qualifiera un jour de temps barbares cette époque où l'humanité considérait la guerre comme un moyen de régler les conflits entre les humains.(...) Être pacifiste, c'est comprendre que la guerre, en plus d'être cruelle, dévastatrice et polluante, est inefficace comme solution à long terme des problèmes qu'elle prétend régler.* »

Nous sommes également pacifistes car « non violents », c'est-à-dire que nous revendiquons une stratégie d'action politique proactive et pacifique qui délégitime la violence et qui promeut le respect de l'autre dans le conflit. Cette méthode a notamment permis des succès permis historiques et durables en Afrique du Sud, en Inde, aux Etats-Unis, en Pologne, ect...

## Septième pilier : l'économie de l'émancipation

*« Le capitalisme est cette croyance étonnante que les plus mauvais des hommes feront les pires de choses pour le plus grand bien de tous. »*

JM Keynes

### 1. La faillite du système économique actuel

Avec la fin de l'URSS, la conversion de la Chine à l'économie de marché et celle de la sociale démocratie à l'économie libérale, parler de rupture ou de dépassement du capitalisme était considéré comme périmé. Or la légitimité à construire un projet politique porteur de sens, porté par un idéal fort, ne peut s'ancrer que dans une remise en cause du système capitaliste. Et comme le capitalisme est obligatoirement productiviste car il ne peut fonctionner sans croissance, il est incompatible avec l'exigence écologique.

Le piège du capitalisme est de se présenter comme un « système économique » alors qu'il est beaucoup plus que cela. C'est un système qui régit en fait la quasi-totalité des différentes sphères de la vie politique, économique et sociale des individus.

Nous devons mener une première bataille politique : il s'agit d'une bataille culturelle qui différencie notamment sphère marchande et capitalisme. L'une est un espace pouvant servir à réguler une partie de la production de biens et services, l'autre un système global qui gouverne l'économie et la société. L'un n'implique pas forcément l'autre. L'histoire nous rappelle d'ailleurs que durant de nombreux siècles, les hommes ont commercé et échangé sans capitalisme. Une économie où il existe des marchés n'est pas la même chose qu'une économie où l'ensemble des activités humaines est régi par le marché, c'est à dire une « société de marché ».

Si nous rejetons le système capitaliste, nous rejetons tout autant la tentation d'une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production. ~~permettant un équilibre social, environnemental durable et équitable pour tous.~~

Une organisation centralisée et planifiée de l'ensemble de toutes les productions serait liberticide et conduirait nécessairement à une impasse : organiser la production signifie encadrer l'expression, la créativité... Elle impliquerait de contrôler tous les citoyens et leurs activités en fonction des objectifs qu'elle s'est assignée. Planifier toutes les productions implique de prévoir, d'agréger les consommations humaines et les répartir ce qui aboutit nécessairement à figer la société ou à l'orienter de façon arbitraire.

Les secteurs marchands, publics et communs doivent pouvoir coexister.

L'idéologie néolibérale, le fondamentalisme marchand, pour reprendre l'expression de Joseph Stiglitz, mis en œuvre un peu partout dans le monde depuis le début des années 80, a eu comme conséquence une montée vertigineuse des inégalités. Outre leur immoralité, les inégalités extrêmes corrompent la politique et entraînent des conflits violents, au niveau des personnes comme des États. Elles menacent nos démocraties et sont un obstacle à l'élimination de la pauvreté dans le monde. Elles alimentent une lutte de tous contre tous et contribuent à la formation d'oligarchies qui s'affranchissent, sauf en paroles, du respect des normes démocratiques.

Selon OXFAM, « Le constat est sans appel : si la société est globalement plus riche, elle est incapable d'offrir une vie meilleure au plus grand nombre. En 2017, 82 % de la croissance a profité aux 1 % les plus riches de la planète alors que les 50 % les plus pauvres n'en ont récupéré que des miettes. En France, les 10 % les plus riches détiennent plus de la moitié des richesses nationales quand les 50 % les plus pauvres se partagent seulement 5 % du gâteau. »<sup>39</sup> Depuis les années 1980, ce sont les plus hauts revenus qui ont le plus profité de la « croissance ». Leur revenu a été multiplié par 2, alors qu'il a stagné pour les catégories les plus pauvres, et même régressé (- 50 %) pour les classes moyennes.<sup>40</sup>

Le climat souffre aussi des inégalités : au niveau des GES, les 3,5 milliards de personnes qui constituent la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne sont responsables que de dix pour-cent de ces émissions, tandis que les dix pour-cent des plus riches contribuent pour la moitié. Une personne faisant partie du 1 % le plus riche est responsable de 175 fois plus d'émissions de carbone qu'une personne du 10 % le plus pauvre.

## 2. Pour un autre système économique

La production de biens et services nécessaires à la société (et les conditions de production) doit être au cœur du débat citoyen. Cela signifie par exemple pour le public comme pour le privé, de différencier la gestion de l'entreprise (qui pourrait être confiée à une pluralité de parties prenantes : propriétaires, salariés, collectivités locales, associations...) de la détention du capital. Cela signifie aussi étendre le système de type coopératif le plus souvent possible, que ce soit dans le secteur marchand ou dans le secteur public.

L'économie, pour qu'elle reste au service de l'humain et de l'intérêt général, suppose que les principes démocratiques entrent dans l'entreprise. Pour cela, nous proposons de faire entrer dans les organismes de gestion d'une entreprise, lorsqu'elle atteint une certaine taille et pour ses grandes orientations, ce qu'on appelle « les parties prenantes<sup>41</sup> ». En effet, pourquoi considérer par principe que les propriétaires du capital (qu'ils soient privés ou publics) doivent en être les seuls décisionnaires gestionnaires ?

39 OXFAM : <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/>

40 Le Monde : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/12/14/les-inegalites-dans-le-monde-en-hausse-depuis-quarante-ans\\_5229478\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/12/14/les-inegalites-dans-le-monde-en-hausse-depuis-quarante-ans_5229478_4355770.html)

41 Définition des parties prenantes (celles-ci peuvent être différentes selon les secteurs) :

- détenteur du capital (dans les petites entreprises, le risque est plus grand pour le chef d'entreprise car c'est son propre argent qu'il investit. Sa motivation est également plus grande. Son poids dans les instances sera donc plus fort).

- les représentants des salariés.

- les sous-traitants et les fournisseurs.

- la représentativité des associations : les associations traitant d'un même sujet construisent une plate-forme pour être représentées ensemble dans les instances des entreprises du domaine. Cela permet d'associer les citoyens à travers les associations, et aux associations de se coordonner pour allier leur force dans cette plate-forme. Il faut établir des critères pour définir la représentativité de ces associations (leur véritable raison d'être, la démocratie dans leur fonctionnement, leur éthique, l'identité des membres, les adhésions réelles, les processus d'organisation respectés (AG, CR...), leur domaine d'expertise, le ratio de bénévoles et salariés, etc.).

- les associations de consommateurs qui représentent les usagers.

Nous nous inspirons ici du modèle des communs qui impliquent une gouvernance plurielle.

L'ensemble des parties prenantes sera ainsi amené à participer aux processus de décision et à contrôler leur mise en œuvre. Ces parties prenantes sont internes à l'entreprise (les travailleurs et leurs représentants, les propriétaires du capital, publics ou privés) mais aussi externes à l'entreprise (les citoyens et/ou leurs représentants – aux niveaux local, national ou international – ou d'autres formes de représentation de la société civile – ONG, associations de clients, usagers, consommateurs, riverains).

Cette nouvelle logique permettra de développer des contre-pouvoirs réels au sein de l'activité économique : aucune partie prenante n'aurait à elle seule la majorité des voix et donc la possibilité d'imposer ses décisions. Cela suppose de trouver un équilibre entre la répartition des pouvoirs, permettant l'expression de minorités sans pour autant bloquer les décisions.

Dans cet esprit, il faut une loi protégeant les lanceurs d'alerte en entreprise : à l'image de la loi sur les faillites aux USA, les lanceurs d'alerte pourraient se déclarer sous la protection de cette loi, sous le contrôle d'un juge.

Néanmoins il ne s'agit pas d'entraver le développement de l'entreprise en complexifiant les processus de prise de décision. Au contraire, de nombreuses études ont déjà montré que la prise en compte des parties prenantes est corrélée à la performance des entreprises (concept de Responsabilité Sociale de l'Entreprise) : cette corrélation est d'autant plus forte que le rôle assigné à l'entreprise n'est pas uniquement sa rentabilité, mais aussi son rôle envers le reste de la société.

Certaines entreprises pourraient être déclarées de « grande utilité sociale » et/ou « à fort impact environnemental ». Leur capital productif privé serait progressivement transféré à des structures de type coopératives, mutualistes ou associatives de l'économie sociale et solidaire. Plus l'utilité sociale et/ou l'impact environnemental d'une activité économique seraient élevés, plus le poids des parties prenantes externes aux entreprises concernées le serait, afin de mieux prendre en compte les problématiques sociales et environnementales posées par ces entreprises.

Nous proposons aussi une limitation de la concentration et de la propriété du capital pour réduire les déséquilibres des pouvoirs entre ses détenteurs de capital et les autres. L'objectif est de limiter la taille de certaines entreprises, tant en chiffre d'affaires ou de part de marché qu'en nombre de salariés. Évidemment, cette limitation dépendrait des secteurs concernés : faible ou inexistante pour les PME, importante dans les secteurs où se créent de fait des oligopoles<sup>42</sup>, essentiellement concentrés autour de grands groupes privés dont la puissance influence les choix politiques et sociaux.

Notons également que la propriété publique d'une entreprise ne garantit pas son caractère démocratique et son action conforme à l'intérêt général. Il convient donc, dans les modes d'appropriation publique du capital, de distinguer la nationalisation (c'est-à-dire l'appropriation par l'État dans l'optique d'une gestion centralisée de l'entreprise) de la socialisation, c'est-à-dire l'appropriation publique et la répartition des pouvoirs entre les parties prenantes garantissant une gestion démocratique à l'échelon géographique pertinent (local, régional, national, international).

## **Pour de nouveaux indicateurs de richesse**

---

42

Il s'agit entre autres des secteurs de l'audiovisuel, des télécoms, de l'automobile, du BTP, de la pharmacie, de l'internet, de l'aéronautique, de l'électronique, etc.

Aujourd'hui, un peu partout dans le monde, le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est à dire la valeur marchande créée par l'économie lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année. On ajoute ensuite à cette valeur marchande l'essentiel des « coûts de production » des services non marchands des administrations publiques. Ce n'est pas la valeur de ces services si tant est qu'on puisse la mesurer, qui est intégrée au PIB mais leur coût (ex : pour le PIB, la valeur créée par un hôpital se mesure essentiellement aux salaires des fonctionnaires mais pas à l'importance du service rendu). Le PIB est donc une richesse purement économique et monétaire. Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles et humaines, le traitement de déchets excessifs, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail, etc. font progresser le PIB. Non seulement on ne tient pas compte des pertes de patrimoine naturel, mais on comptabilise sa destruction organisée telle que l'extraction des matières premières par exemple. De plus, nombre d'activités et ressources qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire, ne sont pas prises en compte.

Le PIB n'a pas été conçu pour être un indicateur de bien-être, mais son instrumentalisation politique nous a fait croire qu'il en était un. Pourtant le décalage entre le PIB et les indicateurs de santé sociale ou de qualité environnementale devient flagrant.

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs et il serait illusoire, voire dangereux de guider une politique avec un seul indicateur figé, censé définir dans l'absolu le niveau du bonheur collectif sur terre. C'est leur complémentarité qui donne une vision plus large du niveau de richesse d'une société.

On doit exiger la publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques. Parmi ceux-ci, citons :

*L'Indicateur de Développement Humain (IDH)*, mis au point par le Programme des Nations Unies pour le Développement, c'est l'indicateur alternatif au PIB le plus ancien même s'il est limité car il n'intègre que des critères purement quantitatifs. Il complète celui-ci par des données sur la santé et l'éducation.

*L'Indice de Santé Sociale (ISS)*, mis au point aux États-Unis, il fait la moyenne de seize indicateurs. On regroupe dans l'indice de santé sociale américain des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers. C'est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains.

*L'empreinte écologique*, cet indicateur est purement environnemental et n'intègre pas de critères sociaux. Il reflète le degré d'utilisation de la nature (fossile mais aussi renouvelable) par l'homme à des fins de production et consommation matérielle. Il est défini par la surface de la planète (convertie en nombre d'hectares) dont cette population dépend compte tenu de ce qu'elle consomme et de ses rejets.

Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia Le travail quelles valeurs : <http://www.editions-utopia.org/wp-content/uploads/2016/12/Travail-queelles-valeurs-Compleet.pdf>

### ***Les coopératives une forme de démocratie sociale***

Nées au 19<sup>ème</sup> siècle, les SCOP, sociétés coopératives et participatives, sont des entreprises autonomes, dont les salariés sont majoritaires au capital et décident ensemble de leur avenir, sur la base de la règle « une personne = une voix ». En remplaçant les sociétés de capitaux par des groupements de personnes, les SCOP mettent ainsi l'homme et non le capital au centre de l'activité économique. En France, dans les SCIC (Sociétés

Coopératives d'Intérêt Collectif), créés en 2001, les collectivités participent au capital, renforçant ainsi l'ancrage local des coopératives, dans l'esprit des communs.

L'objectif des SCOP et des SCIC est d'instaurer une véritable démocratie dans l'entreprise en offrant une alternative économiquement efficace, socialement durable et porteuse de valeurs.

La valeur ajoutée créée est répartie entre les travailleurs et le capital nécessaire au développement à long terme, Les relations de travail, moins hiérarchiques, permettent aux salariés de s'impliquer et participer pleinement à la vie de l'entreprise.

L'État et les collectivités locales doivent donc encourager et soutenir très fortement les reprises et les créations d'entreprises par les salariés sous forme de SCOP ou de SCIC (mesures fiscales, mesures d'accompagnement pour la transmission aux salariés, informations des dirigeants, règles d'achat public, création de fonds d'investissement publics pour l'aide à la transmission, formation...).

### **Amendement 17:**

#### *Ajout*

La structure en SCOP ou SCIC semble être la forme d'organisation pertinente des entreprises de services publics en réseau pour l'énergie (électricité, gaz) et le transports (personnes, marchandises, données).

Nous affirmons que les valeurs de coopération sont plus efficaces que les valeurs de concurrence.

## **3. Le piège de la dette**

La dette publique est un système d'asservissement des peuples mis en place par les gouvernements de la grande majorité des États du monde avec la complicité des détenteurs de capitaux, et ceci particulièrement depuis l'avènement du néolibéralisme à la fin des années 1970. Ainsi, dans les pays dits développés, les budgets sont en déficit chaque année. Ce qui « oblige » le gouvernement, pour en maintenir l'équilibre, à emprunter sur le marché des capitaux. Dans les pays dits en développement, manquant de tout pour permettre à leur population d'avoir une vie digne, les États sont contraints d'emprunter pour faire face aux urgences sociales.

Les dettes publiques sont majoritairement illégitimes et devraient être annulées.

Au Nord, les budgets des États sont en déficit car les impôts des plus riches et des entreprises ont été baissés régulièrement depuis 40 ans<sup>43</sup>. Chaque année la dette augmente mais l'emprunt ne peut plus être réalisé qu'auprès des prêteurs privés, ceux-là mêmes qui ont vu leurs impôts diminuer et qui peuvent faire évader leurs bénéfices dans les paradis fiscaux. Or, ce sont les populations qui remboursent. Elles paient la TVA, abondant la moitié du budget, d'autant plus lourde et injuste que leur revenu est faible –

---

43 Voir par exemple : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2013/10/18/impots-et-pourtant-ils-baissent-depuis-30-ans>

elles paient des impôts sur le revenu et toutes les autres taxes. Bien évidemment elles n'ont pas accès aux fameux paradis fiscaux.

En France par exemple, les riches prêteurs reçoivent de l'État 40 milliards d'euros chaque année au titre des intérêts que leur versent les contribuables. En remerciement, les gouvernements imposent à ces derniers des mesures d'austérité. L'exemple des services publics sous-dotés est parlant. Après avoir réduit frais et salaires, ils sont obligés d'emprunter. La sécurité sociale endettée en est un triste exemple. La SNCF surendettée n'est déjà plus un réel service public. C'est ainsi que ces services qui profitent majoritairement aux plus faibles fonctionnent de plus en plus difficilement et sont progressivement privatisés. L'exemple de l'hôpital face au Covid 19 se passe de commentaires. Les cliniques privées et les mutuelles maladies n'ont pas été touchées.

Au Sud, globalement depuis les années 1980, ou en Grèce à partir de 2010, des pays dans l'impossibilité de payer les intérêts et les remboursements des emprunts, ont régulièrement fait appel en dernier recours au FMI. Celui-ci impose alors des conditionnalités à ces prêts. Elles sont nommées plans d'ajustement structurel, les PAS. Elles consistent à imposer la diminution des dépenses liées aux services publics, le libre-échange, y compris des concurrences déloyales comme celles consistant à les obliger à importer les produits agricoles subventionnés du Nord. De plus, elles les contraignent à faire disparaître les contrôles des mouvements de capitaux et à privatiser les grandes entreprises publiques et les mines comme à accepter les accaparements de terres par des institutions financières étrangères, ou des états.

Par ailleurs, ces pays ne pouvant emprunter que des devises étrangères sur le marché international, sont obligés d'exporter toujours plus de ressources pour obtenir ces dollars, yen, euros, etc. indispensables pour les remboursements. Or, ayant le plus souvent été colonisés, et donc pillés pendant un, voire plusieurs siècles – n'oublions pas les ravages de l'esclavage et du commerce triangulaire – ces pays n'ont guère pu dépasser le stade de l'économie primaire : production de matières premières, minières, fossiles et agricoles. Dépendants des pays industrialisés pour leurs emprunts, ils le sont aussi pour leurs exportations de ressources naturelles. Leurs acheteurs ainsi que la fixation des prix de leurs matières premières sont au Nord. N'ayant jamais pu développer une industrie de transformation, ils ne peuvent que subir ces contraintes injustes. Certains pays ont cru trouver avec la Chine une voie alternative de développement avec le troc de ressources contre des infrastructures. Aujourd'hui, la plus grosse part de la dette due par l'Afrique l'est envers la Chine, comme la plus grosse part de ses ressources naturelles part pour ce même pays.

#### Le dramatique doublé de la dette publique

Dans les pays industrialisés, en échange des impôts, en bon Machiavel, les dirigeants proposent, au nom d'une gestion plus efficace et pour une diminution des dépenses, la privatisation progressive des services publics : santé, courrier, transports publics, routes, retraites, etc. Ce qui, contrairement aux demandes populaires, créera encore plus d'inégalités et d'injustices.

Dans les pays dits en développement, c'est la fluctuation du prix des matières premières soumises à la conjoncture économique internationale et à la rapacité des multinationales extractivistes, qui maintient une réelle pauvreté des populations en plus des remboursements illégitimes. En 2020 le prix des matières premières s'est écroulé avec l'enfermement moyenâgeux des peuples et l'arrêt de l'économie-monde. La majeure partie de leurs dettes publiques seront impossibles à rembourser. La pauvreté endémique est

amplifiée par ces remboursements, dont les taux d'intérêts, au nom du risque, sont plus élevés que dans les pays industrialisés.

Par ailleurs, les dettes publiques maintiennent le vol extractiviste des ressources naturelles dans les pays pillés, indispensables aux industries des pays pilleurs et à la société de consommation destructrice de notre biotope. Ainsi la dette concourt au maintien des profits résultants de l'extractivisme des ressources naturelles, et en conséquence, elle a un très fort impact sur le réchauffement climatique et la casse environnementale. En 2020, si les grands actionnaires réussissent à briser les résistances populaires et à faire que le monde de demain ressemble à celui d'hier, l'explosion de la dette au nom du sauvetage de l'économie mondiale amplifiera les inégalités sociales et accélérera les catastrophes écologiques. L'annulation des dettes illégitimes est un des très grands combats de la société civile contre les hyper prédateurs que sont les grands actionnaires. Il est indispensable de le gagner pour que tous accèdent à une vie digne dans un monde encore vivable.

Des alternatives pour créer une société post-extractiviste soucieuse des peuples et du climat existent. L'audit et l'annulation des dettes illégitimes, la réduction des inégalités, la fin du pillage extractiviste sont quelques-uns des combats citoyens essentiels.

## 4. La monnaie

Les années 70 à 90 ont vu le triomphe des théories monétaristes selon lesquelles la monnaie est un simple instrument d'échange, totalement neutre, sauf en ce qui concerne ses possibles impacts sur l'inflation. Durant ces décennies, toutes les réformes effectuées ont donc été dans le sens de toujours moins de contrôle de la part des pouvoirs publics sur la monnaie. Aujourd'hui, dans la zone euro, le monopole d'émission de la monnaie est donné aux banques commerciales privées, avec interdiction faite aux États d'émettre leur propre monnaie. Si l'on tient compte en outre de l'indépendance de la banque centrale, il en résulte la dérégulation bancaire et financière que nous connaissons. Les États et les citoyens des États ayant accepté l'euro n'ont aucun pouvoir sur la monnaie, celle-ci étant censée être régulée par les marchés financiers.

Nous proposons à la fois de revoir le fonctionnement des banques aujourd'hui privées et de compléter notre monnaie par d'autres dispositifs gérés comme des communs, afin de répondre aux besoins diversifiés de services financiers.

L'exemple du franc dit CFA est édifiant. Le maintien de la fabrication, de la détermination de la valeur et la garde des avoirs nationaux des pays africains francophones par la France est une actualité datant de la colonisation (1945) et qui continue de s'imposer aux États africains francophones. Le franc CFA (anciennement « franc des colonies françaises d'Afrique » devenu en 1958 « franc des communautés françaises d'Afrique » puis « franc de la communauté financière africaine » en 1960) reste l'un des pires systèmes d'asservissement économique au monde. Et à l'heure où les peuples et pays africains dénoncent plus que jamais cette monnaie néocolonisante, la France, avec la complicité de certains pays africains a tenté de saper le travail d'autodétermination économique et monétaire de plusieurs pays africains en récupérant et en annonçant unilatéralement et avant l'heure (en décembre 2019), une dite mutation du FCFA en *Eco*, usurpant le nom

d'une monnaie commune autonome sur laquelle les pays de la sous-région au sein de la CEDEAO travaillent depuis plus de dix ans et qui devait être rendue publique en 2020/21.

Certaines initiatives visant à redonner à la monnaie sa dimension réelle de lien social semblent prometteuses : c'est le cas des monnaies complémentaires qui se présentent comme des alternatives locales à la globalisation marchande. Elles correspondent parfaitement aux trois conditions qui font les communs : une ressource, une communauté et un mode de gestion. Elles pourraient contribuer à une relocalisation de l'économie et redonner au niveau local le pouvoir politique perdu au niveau national, en matière de création monétaire mais aussi de répartition et de taxation. Pour atteindre pleinement ces objectifs, de telles monnaies doivent être adossées à la monnaie régulière sans être pour autant trop aisément convertibles. Leur validité doit donc être limitée ou diminuée dans le temps. Beaucoup d'autres expériences ont montré l'efficacité de ces monnaies, notamment lors de crises monétaires comme la crise argentine.

Nous proposons notamment :

– La fin de l'indépendance de la Banque Centrale Européenne et sa mise sous contrôle démocratique, avec une gestion sous forme de communs entre élus, citoyens européens et parties prenantes.

– La réorientation des objectifs de la Banque centrale européenne vers le financement de la transition énergétique et écologique (et non plus vers la lutte contre l'inflation).

– La séparation des activités bancaires avec une loi obligeant les banques à séparer leurs activités de crédits et de marchés afin non seulement de sécuriser les dépôts des citoyens mais également de permettre le financement de l'économie réelle.

– L'Euro comme monnaie commune et non plus unique. Chaque pays pourrait créer une monnaie fléchée pour des investissements à utilité sociale et/ou écologique.

– La création d'une agence de notation gérée comme un commun.

*Pour aller plus loin : voir proposition n°7 sur la monnaie du livre *Propriété et communs*.*

## 5. Pour une fiscalité internationale

La fiscalité est, avec la monnaie, un des deux piliers de la souveraineté des états. Mais les systèmes fiscaux ont été mis en place lorsqu'ils coïncidaient avec les frontières des territoires nationaux. Ils ont permis la souveraineté et l'autonomie des politiques nationales. Mais, avec la mondialisation et la libre circulation des capitaux et des transactions financières, les fiscalités des états sont mises en concurrence et les économies nationales perdent autonomie et efficacité. Les entreprises transnationales, les banques et les investisseurs, tout en utilisant également et

abondamment les paradis fiscaux (50% des flux financiers internationaux et autant pour l'activité internationale des banques), jouent avec cette concurrence afin de se soustraire au maximum à l'impôt. L'évasion fiscale, cette délinquance réservée aux riches, reste à ce jour peu réprimée : elle est en effet parfaitement tolérée pour les entreprises transnationales ainsi que pour les hauts revenus qui peuvent être mobiles. Au détriment bien sûr des états assurant une bonne protection sociale et des services publics de qualité.

Afin d'une part de réduire le volume des transactions financières spéculatives et d'autre part de financer la production des biens publics mondiaux et en permettre l'accès à tous, nous proposons quatre types de taxes globales : les taxes sur les transactions financières (change et bourse), ou taxe Tobin ; le SLAM<sup>44</sup> (limitation de la part de la valeur ajoutée versée aux actionnaires) ; la taxe unitaire sur les bénéfices des firmes transnationales (telle que proposée notamment par Attac) et les taxes de type écologiques pour favoriser le rapprochement entre le lieu de production et le lieu de consommation.

#### + Annexe 5 / Contribution à expertiser pour intégration et/ou mise en débat

##### **Amendement 18:**

###### *Ajouter*

Une refonte de l'héritage nous semble également nécessaire pour atteindre une plus grande justice sociale.

Les sommes transmises par succession représentent aujourd'hui en France 20% du revenu des ménages (contre 8% en 1980) et sont une cause majeure d'une reproduction sociale injuste et forcément inégalitaire. Il n'est pas question ici de remettre en cause la transmission d'une maison familiale ou d'un terrain agricole, mais plafonner l'héritage patrimonial (10% des Français possèdent 60% du patrimoine) est un outil nécessaire afin d'éviter que les inégalités se transmettent, inéluctablement, de générations en générations.

## **6. Pour une réduction du temps de travail**

Si la réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage, elle doit être d'abord et avant tout un instrument au service d'un projet de société plus large, une société du temps libéré qui permette de construire de nouveaux espaces de démocratie.

Du temps libre supplémentaire permettra de valoriser des activités non productrices de richesses matérielles, mais porteuses de bien-être individuel et de mieux-vivre ensemble. Il faut reconnaître le « temps d'utilité sociale » comme un temps à part

44 Voir : <https://blog.mondediplo.net/2007-02-23-Le-SLAM>

entière. Il doit donner à chacun la possibilité d'accéder aux engagements citoyens, à la vie associative, à son éducation et celle de ses enfants, à la culture, aux loisirs créatifs, à l'épanouissement individuel, au sport.

Libérer du temps permet de se consacrer plus aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. La réduction du temps de travail est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social. Le bien-être humain doit passer par la maîtrise du temps de vie plus que par une accumulation fébrile de biens matériels. Plus le temps consacré au travail rémunéré est important, plus nous avons tendance à consommer des marchandises et des services marchands pour compenser le manque de temps, et perdons ainsi en autonomie dans la conduite de notre propre vie.

Il ne s'agit évidemment pas de décréter quel est le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de ce temps comme il l'entend. Le risque est néanmoins d'augmenter le fameux « temps de cerveau disponible », d'où la nécessité d'enrichir l'offre politique, culturelle, associative de proximité, de redonner toute sa place à l'éducation populaire. Car, si le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit ce temps libéré et de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le subir. Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes privilégiées.

Dans ce combat, plus qu'une simple solution, la réduction du temps de travail constitue une opportunité pour de nouveaux horizons politiques et un nouveau rapport au temps conforme à nos valeurs.

## 7. Repenser notre rapport au temps

### **Retrouver la circularité du temps**

Pour certains, qui ont pu bénéficier d'un contexte et d'un environnement favorable, l'expérience du confinement a été la découverte d'une nouvelle temporalité déconnectée des contraintes du travail ou des obligations sociales. Chacun s'est retrouvé face à un nouveau questionnement de son rapport au temps non contraint et sans limite temporelle précise.

En absence de week-end, la semaine a perdu sa référence, le jour avec ses matins, ses après-midis, ses soirs et ses nuits est devenu le seul repère temporel régulier.

Cette expérience contrainte a fait découvrir une nouvelle temporalité reposant sur le seul jour chaque matin renouvelé, dans un cycle qui pour beaucoup a été vécu comme un retour à un bien être naturel, à partager avec l'ensemble du vivant.

Ce rapport cyclique au temps, ou à la journée succèdent la nuit et ses cycles lunaire, au printemps succède l'été, est à la base de toute vie et de tout organisme vivant. Le bien être que beaucoup ont alors ressenti est sans doute à rapprocher de ce « retour aux sources du temps », qui était celui de nos aïeux paysans, ou de tous les vivants présents sur terre avec lesquels nous partageons la même origine de la vie.

Pourquoi une telle découverte est-elle essentielle pour nous ?

Parce que le temps présent, celui que nous a imposé la modernité n'est plus circulaire mais linéaire. Parce que cette linéarité constitue la victoire culturelle majeure du capitalisme au

travers de ses principaux vecteurs que sont la croyance en la possibilité et nécessité d'une croissance et d'une consommation infinie, de l'innovation technologique dont le transhumanisme et son objectif d'immortalité représente l'aboutissement.

Un temps linéaire qui, associé à l'anthropocentrisme et assujetti à la valorisation de la vitesse, est revendiqué comme une culture moderne du temps à partager en pleine fébrilité par l'humanité toute entière. Coupée de la réalité du monde du vivant et étrangère aux civilisations encore indemnes de ses impératifs culturels et pour lesquels tous les actes de vie et de mort s'inscrivent encore dans le rythme cyclique à la base de toute vie, cette linéarité temporelle est la source de nos aliénations.

Condamner la linéarité temporelle et ses dogmes c'est retourner au fondement de la vie, c'est reconsidérer le temps, ses cycles, ses composantes, ses particularités... c'est renouer avec le circulaire qui fait nuit et jour, printemps, été, naissance et mort.

## Conclusion : comment y allons-nous ?

La crise sociale, écologique et démocratique ainsi que les risques l'effondrement de notre civilisation thermo-industrielle nous entraîne dans une mission redoutable, mais aussi exaltante. Une mission qui demandera à notre génération de réinventer la politique pour permettre la résilience et construire un monde permettant à chacun de se réaliser individuellement et collectivement. Une mission qui doit devra repenser le social dans le cadre de l'écologie et l'écologie dans sa dimension sociale et politique. Une mission qui doit devra déconstruire l'idéologie productiviste dominante et réconcilier le global et le local. Une mission qui redéfinira ce qu'est la richesse pour une société et pour un individu, et traduira en actes et en propositions nos convictions et notre enthousiasme.

~~Pour tout mouvement comme le nôtre, pour tout individu soucieux de l'avenir du monde, la conscience de l'impact de ces bouleversements nous impose d'agir.~~

~~Par qu'il en va de la vie sur terre, comment ne pas être dépassé par l'ampleur de la tâche ?~~

~~Parce que la réponse ne pourra être que collective, parce que l'adhésion du plus grand nombre est nécessaire pour que la réaction dépasse l'inaction, notre mission, en tant que mouvement d'éducation populaire, se doit d'être pédagogique quant aux moyens de convaincre à l'engagement et incitative voir exhaltante, par les perspectives d'action qu'elle se doit d'initier.~~

~~Ce qui suit est contestable : le capitaliste va s'adapter ! Sinon autant attendre qu'il s'écroule...~~

En ce début de siècle, le capitalisme productiviste et financier est condamné. Sa bonne santé, hier encore spectaculaire et insolente, commence à révéler ses premiers signes de faiblesse. Encore perçu comme le seul modèle efficace et réaliste, il règne en maître sur la production des produits et services, sur la diffusion mondiale d'une culture uniformisée et a réussi à déconnecter le monde financier de l'économie réelle. Mais les signes annonciateurs de sa fin commencent à apparaître : épuisement des ressources naturelles, dérèglement climatique, montée en puissance des inégalités, dégradation des conditions de vie sur terre, pollutions de l'eau, de l'air et du sol, replis communautaires et religieux.

Reprendre le combat des idées et du projet de société, lutter contre l'idéologie dominante pour laquelle croissance matérielle, épanouissement par la consommation, croyance aveugle en la technique et centralité de la valeur travail constituent l'horizon indépassable est plus que jamais indispensable.

Ce bouleversement est avant tout culturel, nous l'avons montré dans notre objectif de dépassement des aliénations.

Il est à l'évidence politique, tant le dépassement de ces aliénations comme l'édification de nos piliers, ouvre les champs d'une autre manière de vivre « en communs ».

Une planète à vivre en communs avec l'ensemble du vivant, un accès universel aux droits fondamentaux, la souveraineté alimentaire, l'accueil des migrants et la liberté de circulation et d'installation, le dépassement du patriarcat, la création de nouveaux espaces de démocratie et la mise en place d'une économie de l'émancipation sont ces piliers sur lequel nous avons priorisé notre réflexion.

Parce que la marche du monde et celle de nos sociétés vont plus que jamais influencer sur notre vie quotidienne, parce que l'état de la planète, les connexions sociales, la mondialisation des idées, des organisations productives, ainsi que les technologies de l'information nous rendent de plus en plus dépendants les uns des autres. ~~C'est pourquoi~~ nous devons réinvestir le champ du politique. Trop souvent prisonnier d'un soi-disant « réalisme », n'oublions pas qu'en politique il y a toujours d'autres approches, d'autres décisions à prendre et que rien n'est inéluctable.

Parce qu'il est urgent d'agir, et qu'il convient de dépasser également les formes traditionnelles du militantisme politique, parce qu'il est parfois nécessaire de montrer davantage de détermination, Utopia soutient dans certaines circonstances le recours à l'activisme. ~~L'activisme politique~~ porteur de ~~désigne par exemple des modes d'actions~~ comme la désobéissance civile associée à des actions ~~en complément d'actions de sensibilisation, pour donner plus de force et de détermination à une revendication.~~

~~Le 21ème siècle devra être social, écologique et convivial ou sera celui des catastrophes naturelles et humaines.~~ Réinvestir le champ de la politique ne se limite pas en effet à l'engagement au sein des ~~aux~~ seuls partis ou ~~aux~~ grandes organisations du mouvement social. Les obligations qui pèsent sur la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous ne leur permettent d'ailleurs pas toujours de s'investir comme ils le souhaiteraient, ~~nous le souhaiterions.~~ L'engagement de proximité, au niveau de la commune, de l'école, du tissu associatif, est aussi un levier pour propager convictions et actions. Pour être efficace, A ~~condition que~~ cette citoyenneté locale, faite nécessairement de petits pas, ne peut se limiter pas à la gestion ou à l'amélioration du quotidien, mais doit s'inscrire s'inscrive dans une vision à plus long terme porteuse dès à présent des éléments constitutifs sur le type des sociétés dans lesquelles nous voulons vivre. ~~que nous voulons construire.~~

Oui, une autre manière d'imaginer, de penser et de faire de la politique est possible. Sur le fond et sur la forme, on ne peut vouloir une autre politique en la faisant comme avant. Nous sommes et resterons certainement encore quelques temps minoritaires. Mais ce sont toujours les minorités qui arrivent à faire bouger les choses. Tous les grands changements ont eu comme catalyseur un groupe d'individus capables de cristalliser les attentes, de construire les rapports de force, de proposer un nouveau projet de société. Nous voulons, avec d'autres, être de ceux-là.

~~Nous ne sommes pas seuls, nous avons des alliés, connus et inconnus, qui vont dans la même direction, en préférant d'autres méthodes pour faire bouger les lignes.~~

La dynamique a commencé, les réseaux se construisent. Produisons collectivement une pensée nouvelle à la hauteur des enjeux.

La mise en cause du productivisme et la construction, non d'alternances, mais d'alternatives susceptibles à terme d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre est notre impératif et notre urgence. Et l'urgence, c'est aujourd'hui, ensemble.

# Qu'est-ce qu'Utopia ?

*Présentation détaillée du Mouvement*

---

## Annexe 1 préambule et contribution générale

*L'amendement suivant souhaitait remplacer le préambule actuel. Nous n'avons retenu cette proposition mais nous souhaitons étudier ce texte comme « contribution » pour y réintroduire des éléments dans le corps du Manifeste.*

### Contribution

En plus de tous les développements de nos positions et idées qui sont dans le corps de ce livre, nous voulons, dans ce préambule, rappeler nos lignes conductrices quant à nos fondamentaux et aux changements drastiques intervenus ces dernières années, en essayant de ne pas être redondants.

« Par des mots et des concepts simples, compréhensibles par tous, voici un récapitulatif de nos fondamentaux, en tenant compte des changements drastiques de la société et de l'état des lieux d'aujourd'hui, peu favorables il faut le dire aux positions des humanistes, qui nous obligent à des revues de nos propositions et des études nouvelles à entamer :

Premier changement drastique :

Ces 20 dernières années, L'individualisme, la « réussite » personnelle sont devenus le b à ba de l'organisation de la société humaine et de la majorité des citoyens. Tout y concourt, chacun veut en être.

Les résultats sont très positifs pour tous ceux (une minorité de moins en moins nombreuse) qui en bénéficient, de plus en plus négatifs pour toute la classe moyenne et de plus en plus catastrophiques pour tous les laissés pour compte.

Notre premier fondamental :

La Solidarité

- Nul ne choisit ni le lieu, ni l'époque, ni l'environnement familial, culturel, économique, politique et environnemental de sa naissance.
- Nul ne choisit ni ses gènes, ni son sexe, ni son physique, ni ses capacités à apprendre, à agir, à se défendre et donc à se positionner dans la société.
- Seules la nature elle-même et les activités humaines transforment profondément la terre, son environnement, et la société.

(inscrit en résumé sur notre passeport universel.)

- Tout individu doué d'intelligence et de capacités d'agir sait, au fond de lui-même, que seules les solidarités entre les êtres humains et la préservation du milieu naturel essentiel à la vie, pourront permettre de compenser les inégalités ci-dessus, pour installer une vie riche de sens, de valeurs, harmonieuse pour chacun et pour tous, avec le respect nécessaire du à chacun et à tous.

c'est le « Buen Vivir », le vivre, le vivre ensemble, la priorité du social.

EDUCATION – FORMATION - LEGISLATION

Deuxième changement drastique :

Jamais dans toute l'histoire de l'humanité nous n'avons eu à faire face à quoi que ce soit qui puisse ressembler, même de loin, à ce qui nous attend si nous persistons à détruire notre environnement.

Notre second fondamental :

La Responsabilité : remise en cause d'un modèle économique qui pousse à la surexploitation des ressources naturelles et leur épuisement.

- Sauver la planète de la pollution massive qu'engendre la civilisation industrielle de consommation est un défi majeur que doit relever impérativement le XXI<sup>e</sup> siècle.
- Il faut réformer d'urgence notre politique énergétique, rationaliser les transports et les bâtiments pour diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 en sachant que des sources d'énergie durables sont à développer en priorité.
- Préserver les ressources naturelles doit devenir une priorité de l'humanité. Ce qu'il reste des forêts mondiales est menacé et doit être impérativement protégé par un organisme mondial et décrété patrimoine de l'humanité.

Les risques du niveau local au niveau international sont connus et répertoriés mais les vraies solutions ne sont pas mises en œuvre.

« On n'hérite pas de la terre de nos parents, on emprunte celle de nos enfants » (Saint Exupéry).

## EDUCATION – FORMATION - LEGISLATION

Troisième changement drastique :

Depuis les années 80 nous sommes passés d'une économie capitaliste, contraignante et inégalitaire, du profit avec des patrons d'entreprises actionnaires et des grands groupes puissants, mais encore à tailles humaines au niveau de la compréhension des gestions de l'entreprise et, avec des contre-pouvoirs possibles, nous sommes passés donc à une économie de la finance avec des fonds de pensions, des stock-options, des lobbies internationaux, des marchés captifs, .... dont le seul objectif est la croissance de la production, indépendamment des besoins réels d'une société solidaire du « bien vivre », des aspirations des salariés et des citoyens, représentés symboliquement par les GAFAM et les banques usant de pouvoirs gigantesques incontrôlables.

Notre troisième fondamental

La combativité : remise en cause dans tous les domaines de la financiarisation de la société qui pousse à la perte des pouvoirs politiques et le retour à l'exploitation dans tous les domaines :

- Etudier, du niveau local au niveau international, avec tous les représentants politiques, les experts, toutes les organisations en accord avec ce troisième fondamental pour proposer des alternatives innovantes (comme par exemple celles du comité Bastille qui suivent) et les faire transformer en lois
- Réguler à nouveau tout le système bancaire, refuser la globalisation des banques et donc éviter les banques dites systémiques
- Contrôler les masses budgétaires et les dettes publiques
- Mieux distribuer les résultats en parts de dividendes et en parts de salaires
- Réviser les Impôts sur la Fortune, ou les Patrimoines, en réduisant d'autant les Impôts sur le Revenu : étudier les exemples des Pays Bas, de l'Espagne de la Grèce (UE, Euro), de la Norvège, de la Suisse (CEE), de l'Islande, du Liechtenstein, qui pratique la fiscalité suisse.
- Les tenants de la Financiarisation combattent fermement l'Impôt sur le Patrimoine, qui est certain de renverser la croissance des inégalités, de rendre obsolètes les paradis fiscaux

(Avant 1929, il n'y avait pas de paradis fiscaux!), et de mettre fin à des rémunérations et profits insensés.

- Favoriser les Investissement à Très Long Terme (ITLT...), les revenus ne venant reconstituer le coût d'investissement (RoI) que très tard : 30, 50, ... ans en particulier dans la transition énergétique et la conversion biocompatible de notre économie
- Favoriser l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects, plus égalitaire, plus écologique, plus démocratique, mais avec aussi l'obligation du respect des règles fondamentales établies démocratiquement du local au national et à l'international.
- Le risque de dépassement par une entité quelconque d'un budget public devra être détecté par un modèle informatique de la Cour des Comptes, analysant en temps réel la probabilité de respect du budget. Tout budget non respecté sans motifs valables et exceptionnels donnera lieu à des sanctions pour les fonctionnaires et les élus concernés.
- Il y avait eu la « lepénisation » des esprits, avec comme slogans la France aux Français et les problèmes de sécurité liés à l'immigration, sans que les humanistes ne se mobilisent réellement pour proposer de véritables solutions aux problèmes posés, et encore aujourd'hui nous en subissons les conséquences.

Il y a en ce moment une tentative de « financiarisation » des esprits avec les 2 seuls slogans suivant : Il n'y a pas d'alternative (TINA en anglais) et le ruissellement permettra une bonne répartition des richesses. Les deux sont faux, sans aucun fondement et ne sont que des slogans publicitaires panacées de la financiarisation qui nous mènent droit dans le mur.

- Quand les lois sont universellement non respectées, il est temps de changer ces lois.

Le sujet est compliqué à débattre mais nous nous devons de proposer des solutions aux problèmes posés avant qu'il ne soit trop tard.

## EDUCATION – FORMATION - LEGISLATION

### Quatrième changement drastique

Un peu partout, des plus jeunes aux plus anciens, des valeurs fondamentales auxquelles les humanistes se rattachent, celles qui ont demandé des siècles de réflexion et de bataille, sont remises en cause, sous prétexte qu'elles ne sont pas adaptées au monde moderne.

Nous continuerons à nous référer d'abord à toutes celles qui figurent déjà dans les textes fondamentaux des plus importants qui régissent la France, l'Europe et le Monde. (à lire et relire en annexe x), (bien sûr la référence à l'homme doit être remplacée par l'humain).

Les changements drastiques qui sont intervenus dans notre société, ces dernières années, dans les moyens de communications des informations, la mondialisation, ..... ne peuvent remettre en cause ces valeurs fondamentales liées au bien vivre de l'humain, libre, solidaire ouvert aux autres et au monde, acquises démocratiquement et acceptées du niveau local au niveau international.

Il faut y ajouter tous les textes nouveaux qui portent sur les fondamentaux qui ont été votés depuis ; la plus part du temps à la quasi unanimité des élus.

Ce n'est pas se référer aux valeurs fondamentales qui est se raccrocher au passé, mais bien leur remise en cause qui veut revenir à une société des inégalités et des privilèges.

Il ne faut pas pour autant, bien sûr, ne pas tenir compte de tous les mouvements qui ont été organisés, au nom d'une démocratie directe, pour obtenir des avancées dans des domaines divers et variés comme : « les printemps arabes », « les nuits debout », « les gilets jaunes », les manifestations gigantesques de pays opprimés ou bafoués, les grandes grèves pour la défense d'obtention de vies et retraites décentes, .....

## Notre quatrième fondamental

La défense des acquis qui sont la base de la démocratie, du partage égalitaire des richesses matérielles et spirituelles, de la solidarité est un impératif pour nous.

- La République une et indivisible doit être défendue.
- La laïcité doit être respectée.
- La constitution française doit être révisée pour mieux défendre les fondamentaux, en particulier pour assurer une plus grande démocratie dans tous les domaines avec la participation de tous les intéressés.
- Les répartitions des pouvoirs et contre-pouvoirs doivent être organisées démocratiquement et d'une manière équilibrée
- La défense de ces fondamentaux doit se concevoir, du niveau local au niveau mondial.
- C'est en fonction de ces positionnements que nous apprécions l'ensemble des manifestations de tout genre qui feront appel à la démocratie directe

Si nous perdons cette bataille permanente, de tous les jours, tous les extrêmes en profiteront pour prendre les pouvoirs qui leurs sont nécessaires pour établir leurs dictature du local à l'international

## EDUCATION – FORMATION - LEGISLATION

### Cinquième changement drastique

Le monde est à nouveau déstabilisé sur ses fondements.

Les guerres locales, voire régionales s'installent un peu partout sans qu'elles puissent être arrêtées.

Les motivations sont à nouveau, territoriales, religieuses, de pouvoirs, et en fin de compte surtout économiques,

Le monde s'organise en zone d'influence et les décisions prises (ou plutôt non prises) ne le sont plus en fonction de la paix.

A ces guerres vient s'adjoindre des actes ressortant du terrorisme, de la piraterie, du gangstérisme, ....

Malgré les expériences néfastes des temps passés, la mémoire s'efface et les mêmes ingrédients refont surface, avec en particulier la désignation de boucs émissaires, de fausses nouvelles amplifiées par les nouveaux moyens de communication.

### Notre cinquième fondamental

La paix avant tout, rien que la paix avec de nouvelles structures renouvées dédiées

- Avant la dernière guerre mondiale la Société des Nations n'avaient pas su éviter cette catastrophe parce que son organisation était obsolète et plus adapté au monde d'alors.
- Il en est pratiquement de même aujourd'hui avec l'ONU.

Il ne reste plus qu'un squelette d'organisation, essayant d'éviter le pire, bloqué en plus par le mécanisme des vétos favorisant l'organisation du monde en zone d'influence.

Tous les organismes importants et décisionnaires au niveau mondial ne répondent pas à l'ONU et dépendent des pays qui les financent : le FMI, l'OMC, la BM, l'OIT, ...

- Avec les politiques, les experts, les organisations concernées, ... nous devons réfléchir à une autre organisation des structures mondiales, comme celle, par exemple, décrite en annexe y.

## EDUCATION – FORMATION – LEGISLATION

### Sixième changement drastique

Aujourd'hui « l'information », essentiellement véhiculée par des idées reçues, est essentiellement diffusée d'une manière permanente, sur les réseaux sociaux, sur les marchés, dans les familles, sur certains médias, partout.

Ces idées reçues se contentent la plus part du temps d'évoquer des faits, isolés de leurs contextes, affirmant, à partir d'un exemple, une règle non démontrée, déclarée comme applicable à tous et toujours, sans avoir d'ailleurs la nécessité d'aboutir à des propositions de solutions à mettre en œuvre. Ces idées reçues, diffusées sans scrupules sont souvent des « nouvelles » fausses Les populismes et le FN en particulier sont maîtres en la demeure.

Et pourtant, le principal élément pour établir une vie sociale démocratique est l'Information, avec son corolaire immédiat la formation.

En effet, sans information ou avec une information non comprise voire fausse, tronquée, manipulée il n'est pas possible de se déterminer en connaissance de cause, démocratiquement, sur les choix de vie qui nous sont proposés ou offerts.

Tous les tenants de pouvoirs dans la société l'ont bien compris et la bataille tourne souvent entre l'obtention d'une information claire bien comprise qui permet d'assumer complètement ses responsabilités, ses choix et les tentatives d'obscurantismes qui détournent les citoyens vers des intérêts privés.

Ces formes de tentatives d'obscurantismes permanentes se trouvent partout et il est très difficile de s'en soustraire.

Cela va des croyances qui ne nécessitent pas de justifications, à l'exercice de pouvoirs coercitifs, aux slogans de la publicité et du marketing pour tout, en passant par des idées reçues prononcées comme des vérités absolues qui ne souffrent pas la contradiction.

### Notre sixième fondamental

La vérité, toujours la vérité, claire et transparente, défendue par la loi

- Nous sommes à la recherche d'un monde meilleur où tout un chacun pourrait vivre dignement, en liberté, bien informé, avec une solidarité entre tous les citoyens permettant un meilleur accès au bien vivre, aux développements individuels, aux Cultures, à la santé, ..... Sans contre pouvoirs forts, comme une information saine nous resterions trop crédules.
- il faut s'atteler partout et toujours à combattre les croyances et les idées reçues, prononcées comme des vérités absolues (paradigmes), qui ne reposent pas sur des démonstrations établies et reconnues.
- Il faut que par la diversité des informations reçues et par celles qu'il faut aller chercher, par une éducation sur le traitement de l'information, qui permet de mieux distinguer le vrai de l'à peu près, du faux, par la formation à la prise de parole, à l'expression, nous puissions en permanence demander à nos interlocuteurs, aux médias, sur les réseaux locaux, sur les marchés, dans les familles, partout et toujours autour de nous : comment la position que vous affirmez a été vérifiée, a-t-elle été comparée à des informations contradictoires ? (quelles études ? sur quel média ? sur le net ? par bouche à oreilles ? avantages et inconvénients de chaque position ? .....)

- Comment la position que vous affirmez est positionnée par rapport à l'ensemble des citoyens ? (différence entre une affirmation basée sur un exemple et une affirmation étudiée statistiquement).
- Les lanceurs d'alertes doivent être encouragés et protégés.
- Les comités de rédaction des médias doivent aussi être protégés, ils ne doivent pas être rattachés hiérarchiquement au conseil d'administration, aux propriétaires du média.
- Les groupes financiers ne doivent pas être, sous quelque forme que ce soit, actionnaires des médias.
- L'indépendance des médias garanti l'indépendance de la source d'information.

-----

En conclusion de ce préambule, les difficultés et les contraintes sont légion, liées aux environnements de vie, dues : aux forces de la nature, aux exigences des biodiversités, à la répartition géographique des ressources naturelles, des richesses, des conditions de vie, à l'être humain (avec ses forces et ses faiblesses), à l'exercice du pouvoir et à la construction de rapports de force avec les contre pouvoirs nécessaires,.....

Il ne faut pas oublier pour autant que,

- d'une part, plusieurs civilisations dynamiques et évoluées ont disparu, faute d'avoir su gérer ces contraintes, en particulier celle de l'exercice du pouvoir et de la construction de rapports de force avec les contre pouvoirs nécessaires à une vie harmonieuse pour tous (... , égyptienne, grecque, romaine, arabe, chrétienne...).
- d'autre part, notre civilisation dite occidentale a déjà subi de nombreux avertissements : guerres de plus en plus dévastatrices (avec en plus aujourd'hui la menace nucléaire), effondrement de régimes basés sur des idéologies extrêmes non démocratiques, échecs graves de systèmes économiques ayant oublié et oubliant encore l'être humain et les solidarités nécessaires à une vie harmonieuse, ....

De tous temps, s'est créée une ligne de partage bien marquée, entre deux approches de l'organisation de la vie sur terre :

- Celle qui prétend qu'il faut laisser faire, le plus librement possible avec un minimum de contraintes, les personnes qui savent entreprendre, qui en ont les capacités, voire les dons, leurs succès permettant à tous les autres, par « ruissellement » de bénéficier des retombées de leurs réussites et de leurs richesses, mais en fait, leur motivation est de pouvoir en retirer, pour eux et pour leurs descendances, des profits et des privilèges, .....

Positions dites libérales, de droite, défendues avec beaucoup de moyens et de forces, mondialement, par les puissants qui veulent rester une minorité, généralement accompagnés par la troupe de ceux qui pensent pouvoir le devenir et de ceux qui mettent en avant comme valeur fondamentale d'abord l'individualisme, le « mérite ».

- Celle qui prétend que chacun doit pouvoir, où qu'il soit, où qu'il se situe, avec ses potentialités, prétendre à la dignité, au respect, aux libertés et droits fondamentaux, aux conditions intellectuelles et matérielles d'une vie décente, à toutes les possibilités ouvertes en fonction des efforts qu'il est en capacité de mettre en œuvre (égalité des chances), les activités humaines devant être sous le contrôle d'une organisation démocratique du pouvoir, du local au mondial.

Positions distributives, de gauche, généralement défendues par les humanistes, par les organisations de défenses des droits de l'humain, par tous ceux qui mettent en avant comme

valeur fondamentale d'abord la solidarité et le partage. Leurs forces et leurs moyens sont le nombre des personnes concernées et leur capacité à résister, à s'organiser et à proposer.

Le chemin parcouru a déjà été dur et long, mais n'a pas permis de remettre en cause le modèle sélectif de la répartition des biens, des richesses, de la culture et des possibilités de vivre en harmonie les uns avec les autres. D'une part le profil socioculturel de la société a très peu évolué et d'autre part les laissés pour compte sont de plus en plus nombreux.

C'est pour cela que nous avons besoin de l'aide de tous.

Nous organisons des conférences, des participations à des colloques, aux manifestations et actions allant dans le sens que nous souhaitons.

## **Annexe 2 : lutte contre le racisme**

Contribution pour réécriture du pilier Discrimination / féminisme

### **Lutte contre le racisme**

#### **A. Admettre pour lutter contre le racisme**

Le racisme, ce fléau que connaît l'Homme depuis que celui ci sait (malheureusement) faire la différence entre les personnes et leurs couleurs de peau.

Ce comportement (hélas) répandue qui persiste encore malgré les multiples essaies pour faire changer les mentalités est un abominable fait que nul devrait nier.

Admettre pour lutter, car énormément de personnes du monde entier croient encore que ce combat est inutile, que les racisés se victimisent , ou pensent même que le racisme a pris fin au décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 (en France)

Concevoir que le racisme est présent de partout même au sein du monde politique, journalistique et éducatif sera déjà une grande avancée pour la société étant donné qu'accepter de vivre dans un monde où le racisme est omniprésent ne signifie en aucun cas "laisser faire", mais justement cela nous permet de comprendre l'ampleur du combat et son authenticité pour pouvoir agir de façon à être mieux armé.

Aujourd'hui, le racisme est un terme flou , que tout le monde connaît mais que tout le monde définit différemment.

Ceci dit, de nombreux encyclopédistes ont échangé dans le passé, débattent actuellement, et épilogueront dans le futur pour donner une définition claire et nette de ce mot qu'est (desfois) utilisé à mauvais escient. Mais qu'est-ce que le racisme ? Pour définir le racisme , il faut prendre le sens large du terme, ne pas s'arrêter à la simplicité en pensant que c'est une idéologie des races mais avoir une pensée complexe qui insinue de comprendre l'histoire du terme, des personnes racisés, et de la société raciste actuelle.

Comprendre l'origine des mots racistes, apprendre l'histoire de l'esclavage sont censés permettre de faire comprendre à n'importe quelle personne qu'un acte. est raciste ou pas

Contrairement à l'idée que le racisme soit que très rare dans la société, on peut avoir l'impression que la lutte n'avance pas au vue des faits d'actualité de notre siècle qui se multiplient.

Cette duplication peut-être comprise par le nombre de personnes étant inconscients de leur racisme et qui sont pour eux, dans la normalité.

Cette fiction de normalité est donc transmise de génération en génération ce qui fait que le racisme, au lieu d'être démantelé, reste toujours d'actualité.

## **B. Le racisme, toujours d'actualité**

Le racisme est (malheureusement) toujours d'actualité malgré les doutes promulgué par certains médias et politiques.

Ces médias qui sont contrôlé par des journalistes (et heureusement) mais certains de ces journalistes sont invité de multiples fois à la télévision alors qu'ils ont déjà été condamné par la justice pour des discriminations raciales (ou autres) ce qui montre que la société dans laquelle on vit n'est pas contre le racisme et ne le combat pas.

Les actes racistes sont présent même dans le milieu scolaire(professeurs,surveillants, élèves) alors que ce lieu devrait être un lieu ou on apprend à respecter autrui et donc ne pas être raciste.

Comment parler du racisme sans aborder le sujet des forces de polices (et d'autres organismes de l'État) où certains ont fait, font et feront malheureusement preuve de racisme, de part leurs crimes , délits et abus de pouvoir (contrôle au faciès) fait le plus souvent sur des personnes de couleurs.

Ceci est aberrant lorsqu'on sait qu'en France ,les Noirs se font contrôler, en moyenne, 6 fois plus que les Blancs, et les Maghrébins7,8 fois plus<sup>1</sup>...

Le racisme est un sujet tabou avec des mots qui sont rentrer dans les moeurs comme le mot "black" qui est beaucoup plus utilisé que "noir" pour parler d'une personne ayant cette couleur de peau .

Cette stratégie d'évitement pour ne pas utiliser le mot "noir" relève surtout du malaise de beaucoup de personnes envers les questions raciales.

Il y a un nombre incalculables d'exemples comme précédemment donc on ne peut donc dénier être dans un pays raciste qu'est la France .

En Europe, divers indicateurs montrent que, dans l'ensemble, les immigrés se trouvent dans une position très défavorisée sur le marché du travail.

Par exemple, dans les pays de l'OCDE(Organisation de coopération de développement économiques), le taux d'emploi des immigrés est bien inférieur à celui des non-immigrés.

Le racisme ne se limite pas qu'en Europe, une étude statistique fait par l'Académie nationale des sciences des États-Unis révèle que dans ce pays ,il y a 2,5 fois plus de risques de mourir à cause de la police que les hommes blancs.

Les idées racistes peuvent provoquer des situations extrêmement grave par exemple parlons de la persécution des Ouïghours(peuple turcophone étant majoriterement musulman sunnite) faites par le gouvernement chinois qui est innacceptable.

Cette persécution est synonyme de racisme, car c'est plus d'1 million de personnes qui sont enfermés dans des camps de concentration à cause de leur religion. On fait face aujourd'hui à un régime chinois qui éradique la culture des Ouïghours, ce nouvel holocoste qui a lieu depuis 2014 n'a été que très peu (voir pas) médiatisé , et très peu de présidents en ont parlé. En auraient ils parler si ça serait des citoyens de leurs patries ? Sûrement

### **C. Pour un démantèlement du racisme**

Un objectif : démanteler le racisme

Cet objectif, bien facile à dire et à penser, est trop large pour comprendre l'ampleur du projet qu'est d'abolir le racisme.

Mais comment peut on faire un tel changement rapidement ? L'éducation est sûrement la principale et plus importante clé de ce processus, car l'éducation permet de montrer à des personnes pourquoi un acte est raciste et comment faire pour ne plus l'être .

L'éducation au sens large du terme peu être un atout contre le racisme, car l'enfant ne naît pas raciste mais le devient avec l'éducation donné par son cercle familial et que sa patrie lui procure.

Hormis l'éducation, on a aujourd'hui des lois qui punissent l'expression du racisme, mais les appliquées avec plus de rigidité serait plus adéquat au vue du nombre de condamnation de discrimination raciales.

"Pour déconstruire le racisme, il faut commencer par reconnaître l'étendue du privilège blanc"<sup>2</sup> ce sont les mots de Renni Eddo-Lodge ,qui en employant cette phrase veut montrer que le racisme et son histoire n'est pas assez connue et que pour lutter contre le racisme il faut par exemple que les dirigeants de chaque pays ayant eu recours à la traite négrière assument leurs passés pour pouvoir sensibiliser le monde entier et ainsi ,que les personnes acceptent les différences de chacuns.

Pour un démantèlement du racisme au 21ème siècle il faudrait que chaque pays du monde enseigne l'histoire coloniale, ce qui pourrait être rendue possible grâce à des organismes comme l'ONU. Pour conclure, une société de buen vivir avec du racisme serait bien moins utopique donc espérons que l'éducation permette de solutionner ce gros problème de la société actuelle.

### **Annexe 3 : Logement**

Contribution à intégrer en partie dans le « corps » du texte

#### **Le droit au logement devrait être affirmé dans la Constitution**

Le Mouvement Utopia propose que le droit à un logement décent et indépendant pour tous et toutes (universel) soit inscrit dans la Constitution française comme droit fondamental de l'être humain.

Le Mouvement Utopia affirme que le droit de propriété n'est pas un droit absolu et doit être tenu en échec lorsqu'il s'oppose aux besoins fondamentaux des êtres humains comme le droit à la vie, le droit à la santé et le droit à une existence digne dont le droit au logement fait partie.

Le Mouvement Utopia soutiendra une législation qui stipulera que lorsque le droit au logement se heurte au droit de propriété immobilière, la priorité soit donnée au droit à un logement convenable. Le juge devra faire un examen de proportionnalité entre ces droits en prenant en compte ce principe. Aucune expulsion de logement ne pourra être exécutée sans qu'une proposition de relogement acceptable soit faite. Aucune expulsion d'habitat de fortune ne pourra être exécutée sans qu'une mise à l'abri digne permettant de se reconstruire en étant « chez soi » soit présentée.

### **Un droit au logement qui n'est pas effectif pour toutes et tous**

Afin de sortir les logements insalubres de leur état, le Mouvement Utopia propose la réactivation de la loi du 1er septembre 1948 imposant aux propriétaires des loyers réglementés tant que les nécessaires travaux de mise aux normes ne sont pas réalisés.

Le Mouvement Utopia demande la confiscation des logements insalubres sans indemnisation des propriétaires.

Afin de remettre plus rapidement sur le marché les logements vacants, dans le cadre d'une économie durable de réutilisation des logements disponibles, le Mouvement Utopia propose une fiscalité plus lourde pour les logements non occupés sans raison légitime.

Le Mouvement Utopia propose une législation permettant des réquisitions citoyennes et associatives de logements vacants. Seront réquisitionnables les logements vacants dès la seconde année de vacance. La liste de ces logements sera rendue publique et chaque citoyen.ne, chaque association pourra faire une proposition d'achat ou de location qui deviendra effective, sous le contrôle du juge, en l'absence d'une meilleure offre.

Afin de permettre la construction de plus de logements, le Mouvement Utopia propose que le foncier urbain constructible soit considéré comme bien commun, mis à disposition de la collectivité, si nécessaire, sous forme de bail emphytéotique. Sa gestion doit être faite avec la participation et au bénéfice des citoyens.

Le Mouvement Utopia propose une plus lourde fiscalité sur les revenus immobiliers et les bénéfices des transactions foncières et immobilières justifiée par le fait que ce sont les équipements publics (transports, écoles, hôpitaux, administrations) qui contribuent, et pour beaucoup, à la valeur des terrains et des immeubles et donc aux loyers perçus. Cet enrichissement au bénéfice de personnes privées étant donc basé essentiellement sur des investissements publics autorise une fiscalité pouvant devenir confiscatoire.

Le Mouvement Utopia propose une législation permettant de libérer plus facilement le foncier constructible, y compris sans le consentement du propriétaire. Cette législation concernera aussi bien les terrains privés que ceux appartenant aux administrations publiques et à l'Etat. Le Mouvement Utopia propose également de réformer la fiscalité afin de lutter contre la rétention de terrains constructibles, tant publics que privés.

Le Mouvement Utopia propose une généralisation des systèmes d'attributions de logements sociaux « au choix des locataires » avec une sélection par cotation.

Le Mouvement Utopia propose un droit de préemption d'achat renforcé pour les locataires en cas de vente de leur logement, dans le secteur privé comme social, à des conditions avantageuses.

Le Mouvement Utopia propose une priorité fiscale pour les primo-accédants à la propriété d'un logement sécurisant ainsi le droit à un logement et facteur d'une plus grande responsabilisation.

### **Pour une démocratisation de la gestion des logements sociaux**

Le Mouvement Utopia propose une démocratisation de la gestion des logements sociaux par une participation réelle des locataires à la gestion des offices et des immeubles. Cette participation devra aller au-delà d'une simple participation indirecte au Conseil d'administration pour aller vers une démocratie participative affirmée.

### **Pour une démocratisation de la production et de la gestion des logements**

Le Mouvement Utopia soutient le mouvement des coopératives d'HLM et propose que les dispositifs fiscaux et les crédits bancaires accordés aux coopératives comme aux habitants accédants puissent favoriser cette forme de construction et de gestion immobilière.

Le Mouvement Utopia soutient les formes innovantes et non spéculatives d'habitat, comme les coopératives d'habitants, les formules d'habitat groupé ou le conventionnement de squats, ainsi l'auto-construction et l'auto-réhabilitation accompagnée et propose que :

- les terrains urbains constructibles soient réservés en priorité aux projets d'habitat participatif ;
- les projets d'habitat participatif puissent accéder aux crédits de la CDC sous forme d'emprunts à long terme ;
- les projets d'habitats participatifs soient, pour les investisseurs – futurs occupants, défiscalisés sous forme en particulier de réductions ou de remboursements d'impôts ;
- les accédants à faibles revenus puissent bénéficier de prêt à taux zéro pour la totalité de leur apport ainsi que d'aides personnelles au logement dans le cadre de l'accession à la propriété.

### **Pour une réduction de la location privée**

Le Mouvement Utopia propose une sortie progressive des investisseurs du secteur immobilier par un transfert des aides vers les deux secteurs satisfaisants, l'accession à la propriété et le logement social, en particulier avec un droit de préemption et des aides fiscales à la reprise de leur logement par les locataires du secteur privé.

Le Mouvement Utopia propose des droits plus étendus pour les locataires du secteur privé, tant en ce qui concerne leur protection contre les expulsions que leur participation à la gestion des logements, y compris dans le cadre des copropriétés.

### **Vers un urbanisme collaboratif**

Le Mouvement Utopia soutient tous les projets intégrant la participation des citoyens à l'urbanisme de leur quartier, de leur ville, de leur commune ou intercommunalité.

Le Mouvement Utopia propose que chaque commune urbaine mette à disposition des citoyens des formations et des outils leur permettant de s'approprier l'espace et de participer à la construction de la ville qu'ils et elles souhaitent. »

## **Annexe 4 : Culture**

Contribution à intégrer en partie dans le « corps » du texte

*"La crise des significations imaginaires de la société moderne (significations de progrès et/ou de révolution) manifeste une crise de sens qui permet aux éléments conjoncturels de jouer le rôle qu'il faut".*

Cornélius Castoriadis (1996).

***Pour une politique culturelle alternative.***

Nous vivons- un moment de décision, critique, comme le temps qui a vu notre civilisation passer du *volumen* de parchemins au *codex*, du roman au gothique, de l'écriture réservée aux clercs à celle qui s'adressait au *vulgus* grâce à la découverte de l'imprimerie et du caractère mobile, ou encore de la naissance de la parole portée au loin par les ondes radiophoniques, puis par la TV, et maintenant par Internet, lequel tisse désormais les fils de notre vie.

En ce début de millénaire, nos systèmes de communication et de diffusion culturelle polarisent antagonismes et rapprochements entre sociétés du Nord et du Sud, entre civilisations occidentales et orientales, entre culture de masse et cultures du quotidien, sur fond de prétention à l'Universalité de la culture occidentale.

Nous observons, sur la longue durée, le glissement des modèles des imaginaires qui nous constituent, depuis les sociétés de la *logosphère* se pensant dans le retour du même (temps cyclique) à celles de la *numérisphère* que nous vivons désormais à chaque instant via celles de la *graphosphère* fondatrice de progrès, accordant une exacte définition des moments du temps renforcé par la tyrannie des horloges (temps uniforme) des sociétés modernes. Aussi nous ne pouvons qu'aller dans le sens de Mc Luhan écrivant que l'horloge a arraché l'homme au monde que rythmait le retour des saisons aussi complètement que l'alphabet l'avait libéré de la magie résonnante de la parole et de la fosse tribale. Et voici, que la pluralité des temps succède à l'uniformité du Temps, mutation considérable, temps de synthèses et de syncrétisme amplifiée par l'accélération des échanges digitaux.

Incontournable loi des altérations produites par le métissage et produisant du vivant... A chaque étape, expressions multiples, confrontations en font évoluer les formes de façon saisissante, hantées par des sources puisées au creux des révoltes qui les ont secrétées. Il nous semble aujourd'hui maintenant que la « société des réseaux » qui prend corps sous nos yeux peut se lire dans des termes approchants. Tout s'y joue en effet sur le registre :

- de *ce qui est* (quand les réseaux numériques véhiculent entre les personnes histoires individuelles personnes représentations souvenir...) ou met en commun des expériences existentielles, artistiques et créatives,
- de *ce qui peut être* (quand sont sollicitées à travers le globe en un ballet baroque et créatif les ressources iconographiques de l'espace virtuel) et qui donc advient...

Le paysage culturel de notre pays ne cesse de se modifier, constate le Mouvement UTOPIA depuis de nombreuses années du fait de :

- l'écroulement des frontières symboliques entre les acteurs culturels, où désormais chacun d'entre nous vit la culture « au pluriel»,

- l'internationalisation des échanges qui forme le lit de pratiques culturelles désormais métissées,

Les modes d'appropriation gagnent désormais - de proche en proche sur fond de revendication hédoniste et dionysiaque (succès de grands rassemblements, des festivals etc.)

- l'arrivée en masse d'une classe d'âge, les seniors, avec une disponibilité et une attente croissantes.

Dans son ouvrage « *Développement culturel : expériences et politiques* »<sup>45</sup>, le sociologue Augustin Girard, alors chef du service des *Etudes et recherches du Ministère de la Culture* et observateur attentif de la vie culturelle de notre pays, concluait ses travaux par l'affirmation suivante : depuis 30 ans, les politiques culturelles publiques n'ont abouti qu'à un seul résultat : ***cultiver les cultivés***. *Un mythe en est résulté le terme d'accès à LA CULTURE repris à l'envie par nombre de politiques de l'extrême droite à la gauche.*

Ceci illustre bien l'ambiguïté profonde où se tient le débat culturel.

D'un côté on prône les aspects intellectuels et savants de la culture, qui tend à l'Universalité. La Culture cultivée étant, de fait, un bien en soi. Patrimoine de l'Humanité.

Pourtant, elle continue à être produite par l'intelligentsia dans l'ordre de la séparation, elle est médiatisée par les Institutions Culturelles: l'école, l'Université, le Musée, les concerts... Plus elle se développe, plus elle a tendance à se déterritorialiser, le phénomène "Loisirs", les relais numériques accentuant la massification des pratiques, la spectacularisation, la perte de sens. Confisquée par les classes dominantes, figée dans les académismes, asservie aux règles du marché, elle secrète une réaction protestataire des intellectuels qui ne conçoivent le développement culturel que dans les luttes de la Contre-culture. Du côté des machines à produire, le marché est désormais tout puissant comme en témoignent les attermoissements des responsables culturels de notre pays et plus largement de la communauté européenne. Le monde et nos cerveaux seront bientôt façonnés

---

<sup>45</sup> Augustin Girard, *Développement culturel : expériences et politiques*, Unesco, 1972

intégralement par les GAFAs et le médium deviendra chaque jour un peu plus le message.

---

Pourtant, face à des connivences, méprisées, souvent refoulées, les cultures populaires restent liées aux appropriations vécues dans les territoires situés à la marge, voire aux terroirs, aux métiers d'art et d'artisanat, à des pratiques locales, enracinées ou intempestives, le plus souvent festives. Elles sont notre **bien commun**.

Les pouvoirs publics lorsqu'il leur arrive de s'en préoccuper, tendent seulement à les instrumentaliser, à en faire des appuis de politiques sociales condescendantes, des sortes de rustines dans des quartiers en situation aujourd'hui quasi insurrectionnelle ou de valorisation technocratique de leurs propres appareils. Ils sont loin de les considérer pour telles, négligeant d'en saisir toute la portée, d'en pénétrer le sens. Aujourd'hui dominées, handicapées, les cultures populaires n'en révèlent pas moins désirs et contradictions, différences et traditions, appartiennent à des univers hétérogènes dont la conjonction est facteur de métissage.

La politique culturelle qui privilégie les « shows » et l'ostentation, l'étalage du luxe ou de techniques sophistiquées, -ce qui revient au même - est, de fait, un autre moyen de signifier, quasi cyniquement, la division sociale.

Face à ces constats, il ne s'agit plus de penser la Culture en termes essentialistes, comme un bien que certains posséderaient et que d'autres devraient acquérir, lorsque les possesseurs du capital culturel daigneraient en partager les reliefs via des systèmes de médiation servis par des « agents », mais en termes dynamiques, de revendication, d'appropriation, d'animation, autogérés par acteurs et auteurs. Il s'agit, en fait, de passer d'une « Culture piédestal », forcément exogène - obéissant à des modèles préconstruits -, à des perspectives de développement intégrant ce qui est produit par le milieu, par le peuple. Car les cultures populaires comme sources et matrices/motrices de développement, possèdent un atout supplémentaire, celui de proposer une critique plus radicale d'un développement culturel axé sur le progrès et le marché.

Alors que la culture dominante ne songe qu'à valoriser ses produits, la culture de masse à occuper le marché, les cultures populaires expriment contradictoires et désirs, éclatent dans le temps, sont révélatrices de diversités, liant statique et

dynamique, invariants culturels et diversité des cultures dans l'acceptation de l'altération des modèles fondés sur la reconnaissance de l'autre, la béance du sens, l'altérité.

Les modèles ne seront dès lors plus recherchés dans un ailleurs moderniste universel, mais dans la socialité quotidienne, dans l'appropriation et la fusion des traditions comme des créations locales. Paradoxalement, dans ce sens, le développement culturel fondé sur les pratiques populaires devient une alternative à la modernité.

Penser une politique culturelle alternative c'est non plus s'enchaîner au progrès voulu et conçu par les notaires du savoir énonçant leurs références culturelles à partir de leur "chaire", de leur idéologie de leur doctrine, des places fortes boursières, et tendant à tout ramener à un système explicatif monoréférentiel (la libido, le marché, etc.), mais atteindre derrière la diversité des conduites le proprement humain, promouvoir la multiplicité des cultures sur les terrains les plus divers, quand la coupure instituée entre Nature et Culture, désenchante le monde et désespère les banlieues.

La relégation de la logique centralisatrice de l'Etat vide de fait les centres de l'humain pour le reporter sans cesse en périphérie alors que les cultures mercantiles et industrielles nous éloignent de plus en plus de toute création vive dans l'ordre d'une représentation consumériste préfabriquée.

Briser la centralité bureaucratique dans le domaine culturel comme dans d'autres (et l'on voit bien que le social, l'éducatif, les politiques de la jeunesse et le culturel font système et ne sauraient être dissociés), c'est travailler non plus au niveau des décentralisations de l'Etat, -souvent faux neufs de la déconcentration-, mais à celui des territoires réels, dans des espaces vécus, comme ils sont et non tels que l'Institution voudrait qu'ils soient.

Dans ce sens, le premier mouvement du politique, s'il veut être simplement utile, doit être de se mettre à l'écoute des acteurs locaux, de repérer, pour les accompagner, les stratégies et les solidarités à l'œuvre localement dans les communautés culturelles de vie (et c'est sans doute la meilleure manière de barrer la route aux intégrismes), soit de prendre en compte la puissance sociétale, la multiplicité des appartenances, comme données culturelles ambiantes incontournables sauf à se condamner à l'impuissance. Soit briser les logiques centralisatrices, ouvrir les yeux sur les communautés de vie ou de devenir et leurs

cultures pour résister à l'émiettement communautariste. Penser le pluriel quand la résistance à l'institué sans âme produit replis frileux et communautaristes.

Il nous faut, en effet, passer d'une connaissance dictée par l'Institution à une véritable connaissance ordinaire de tout ce qui est organisé et vécu par l'expérience dans nos quartiers, nos cités, nos villages, nos petites villes etc.

### **Une politique culturelle utopienne.**

Ce n'est qu'à ce prix que pourra se définir une politique culturelle utopienne soit : promouvoir l'ouverture du sens pour que les jeunes générations aient désormais la plasticité nécessaire, leur permettre d'affronter les défis de demain lesquels ont nom transculturalisme, accélération et internationalisation des échanges, développement des réseaux...

- Libérée, l'action culturelle, loin du monolithisme mercantile auquel les politiques libérales nous conduisent, reposera sur des financements croisés entre les instances publiques et l'initiative privée, et surtout en développant l'économie culturelle non marchande via notamment les entreprises sociales et solidaires pour que les acteurs culturels soient maîtres et gestionnaire de leurs choix au service du plus grand nombre de nos concitoyens ainsi associés. De ce fait les modèles centralisés ont vécu et les projets culturels les plus divers ne peuvent s'élaborer que sur la base de mis en commun des ressources et acteurs des artistes, de la vie associative de certains services de l'Etat remis à leur place et des collectivités locale oeuvrant à parité dans de nouveaux *offices de concertation pour l'action culturelle* autogérés. Car , foin des modèles centralisés, notre écosphère est devenue le cadre adéquat à l'émergence de cultures réellement partagées quand les réseaux sociaux entraînent de nombreux échanges entre artistes, publics et producteurs qui tiennent tour à tour des rôles devenus interchangeables.

### **Conclusion.**

***Un nouveau monde est en train de naître*** dans la coïncidence de trois processus indépendants mais interactifs fondant la société en réseaux:

- la révolution informatique,
- les crises parallèles du capitalisme et de l'étatisme,
- l'essor de mouvements culturels et sociétaux alternatifs, dont celui des « communs ».

Car l'histoire en a déjà fait long feu. Ainsi se crée sous nos yeux, induit par les réseaux à la fois vecteurs et producteurs, et surtout accélérateurs, un régime sociétal placé sous le signe de l'échange de ce qui nous est commun dans un contexte de transmutations constantes. Créatrice et jamais

achevée, notre société est transculturelle, c'est irréversible. Ceci induit des processus dans lesquels chacun peut échanger de façon non séparée et non exclusive. En émerge une réalité nouvelle en mosaïque, en sont issus des phénomènes originaux et indépendants.

Sauf à se condamner à disparaître dans l'insignifiance généralisée, des politiques transculturelles ne peuvent que s'en saisir, à la fois pour déjouer les pièges de la marchandisation des artefacts proposés si ce n'est imposés, et pour instaurer une nouvelle ère de communication culturelle laquelle est d'ailleurs déjà en marche ! Ainsi, le mouvement Utopia ne peut se situer qu'aux avant postes de cette nouvelle façon de penser et de vivre la culture, notre bien commun les plus précieux, dans sa diversité.

Elle nous emporte dans un lieu de nulle part (utopia), loin des modèles centralisés, celui d'une transculturalité vécue et assumée comme métissage, comme « *whole earth conspiracy* » et nous conduira, faisons en le pari, à *de nouvelles formes d'eutopie*.

« *Utopie d'aujourd'hui, vérité de demain* », écrivait Victor Hugo et notre horizon utopien est bien, maintenant, celui d'une société déjà de fait transculturelle.

## **Annexe 5 : Fiscalité**

Contribution à expertiser pour intégration et/ou mise en débat

Il convient de :

- asseoir toutes les contributions, donc les contributions indirectes, sur le revenu des citoyens ;
- de sorte que TVA, taxes sur les carburants, taxe d'habitation, taxe foncière (exemples aucunement limitatifs) soient affectées d'un taux fixé annuellement en référence aux ressources du contribuable ou du foyer fiscal ;

Les outils actuels de traitement des données permettant de doter chacun - et sans doute dans un délai n'excédant pas au total une à deux années - d'une carte (type carte bleue/d'achat/ou vitale) renseignée du taux auquel l'intéressé(e) est soumis, et appelée à être utilisée pour tous les achats - spécialement pour le calcul et l'acquittement de la TVA et des taxes sur les carburants.

- ce taux étant déterminé non seulement pour que la contribution indirecte visée soit PROPORTIONNELLE aux revenus, mais de plus FORTEMENT PROGRESSIVE ;

Le taux étant naturellement nul pour les personnes en dessous ou proches du seuil de pauvreté.

- le taux ainsi calculé étant majoré pour les biens et services a) ayant un impact écologiquement et sanitaire dommageables, et en proportion de ce dommage, b) représentatifs de consommation "somptuaires", c'est à dire outrageantes au regard de la partie de la population

en peine de répondre à ses besoins essentiels (alimentation, santé, logement ...), ou représentatives d'un affichage provocateur des inégalités et du déni des devoirs de solidarité.

-----

Nous proposons les suggestions suivantes :

Suggestions tirées de "Les besoins artificiels" de Razmig Keucheyan :

- alliance stratégique entre consommateurs et travailleurs de la logistique ( boycotts, blocage des flux logistiques, etc.) ;
- extension de la durée de garantie à 10 ans ( qualité supérieure de la production, réparations possibles, accessibilité des pièces détachées, etc.) ;
- affichage d'un prix d'usage des marchandises ( nouvelles étiquettes détaillant le coût de la durée de vie, etc.) ;
- biens émancipés versus biens jetables ( qualités du bien émancipé : robustesse, démontabilité, interopérabilité, évolution possible).

« La garantie, c'est la lutte des classes appliquée à la durée de vie des objets ».

Il faut étendre l'anticapitalisme aux objets. C'est une condition de la désaliénation.

( Razmig Keucheyan)

-----

En effet, la mécanique financière nécessaire pour financer toute croissance n'est jamais neutre économiquement : elle accélère la concentration des richesses monétaires vers le haut de la pyramide (investisseurs), elle constitue, in fine, un facteur d'aggravation des inégalités sociales.

## **Annexe 6 : Alimentation**

**Texte issu des analyses de SOLAGRO pour alimenter la partie alimentation...**

**Sur quels leviers repose Afterres2050 ?**

- Un rééquilibrage de notre régime alimentaire : il n'est ni tenable ni généralisable à 10 milliards d'êtres humains. Son empreinte climatique est très élevée du fait du poids de l'élevage dans notre agriculture et d'une alimentation très (trop) – riche en viande et en lait.
- La généralisation d'une agriculture (et d'une sylviculture) multifonctionnelle qui s'apparente à l'agriculture biologique et à la production intégrée \* (laquelle ne doit pas être confondue avec l'agriculture raisonnée).
- Le maintien des flux d'import-export dans l'espace Europe et Méditerranée. C'est une question de solidarité envers des populations en insécurité alimentaire et climatique,
- Une réduction massive des importations de protéines (soja) destinées à nourrir nos cheptels et son corollaire, l'extensification des systèmes d'élevage,
- La réduction des gaspillages évitables durant toutes les étapes (transformation, distribution, consommations)
- La réduction puis la stabilisation du rythme d'artificialisation des sols...

\* Production intégrée, telle que définie par l'[organisation internationale de lutte biologique et intégrée \(OILB\)](#)

## **Ce qui changerait avec Afterres2050**

- **Notre assiette**

Elle contient en 2050 un tiers en plus de céréales, de fruits, de légumes, moins de sucre et jusqu'à deux fois moins de lait et de viande. Dans ses grandes lignes, le régime Afterres2050 résulte de compromis chiffrés et modélisés, fixés après consultation de nutritionnistes. C'est un régime qui s'apparente aux régimes méditerranéens d'aujourd'hui.

- **L'agriculture renoue avec l'agronomie, la méthanisation recycle l'azote**

En 2050, l'agriculture d'aujourd'hui, dite conventionnelle ou raisonnée, ne représente plus que quelques %. Le modèle dominant sera un continuum autour des meilleures pratiques et systèmes agroécologiques tels qu'ils sont connus, aujourd'hui, notamment :

- **L'agriculture biologique,**
- La production intégrée\*
- La simplification voire la suppression du travail du sol,
- L'agroforesterie,
- Le déploiement à grande échelle des inter-cultures, des cultures associées, des rotations longues avec des légumineuses, avec en parallèle, le développement de la méthanisation, afin de boucler le cycle de l'azote, facteur clé des rendements.
- **Des impacts sur le climat et l'environnement fortement réduits.**

En 2050, l'empreinte de notre système agroalimentaire s'est considérablement améliorée : les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture sont divisées par 2, les traitements pesticides sont divisés par 3, ainsi que la consommation d'engrais chimiques, les besoins d'eau pour l'irrigation en été sont divisés par 4.

- **Des créations nettes d'emplois.**

Sur le front de l'emploi, Afterres2050, comparé à un scénario tendanciel, [se traduit par la création nette de plus de 140 000 emplois dans les 15 prochaines années](#) d'après les travaux menés par le CNRS/CIRED